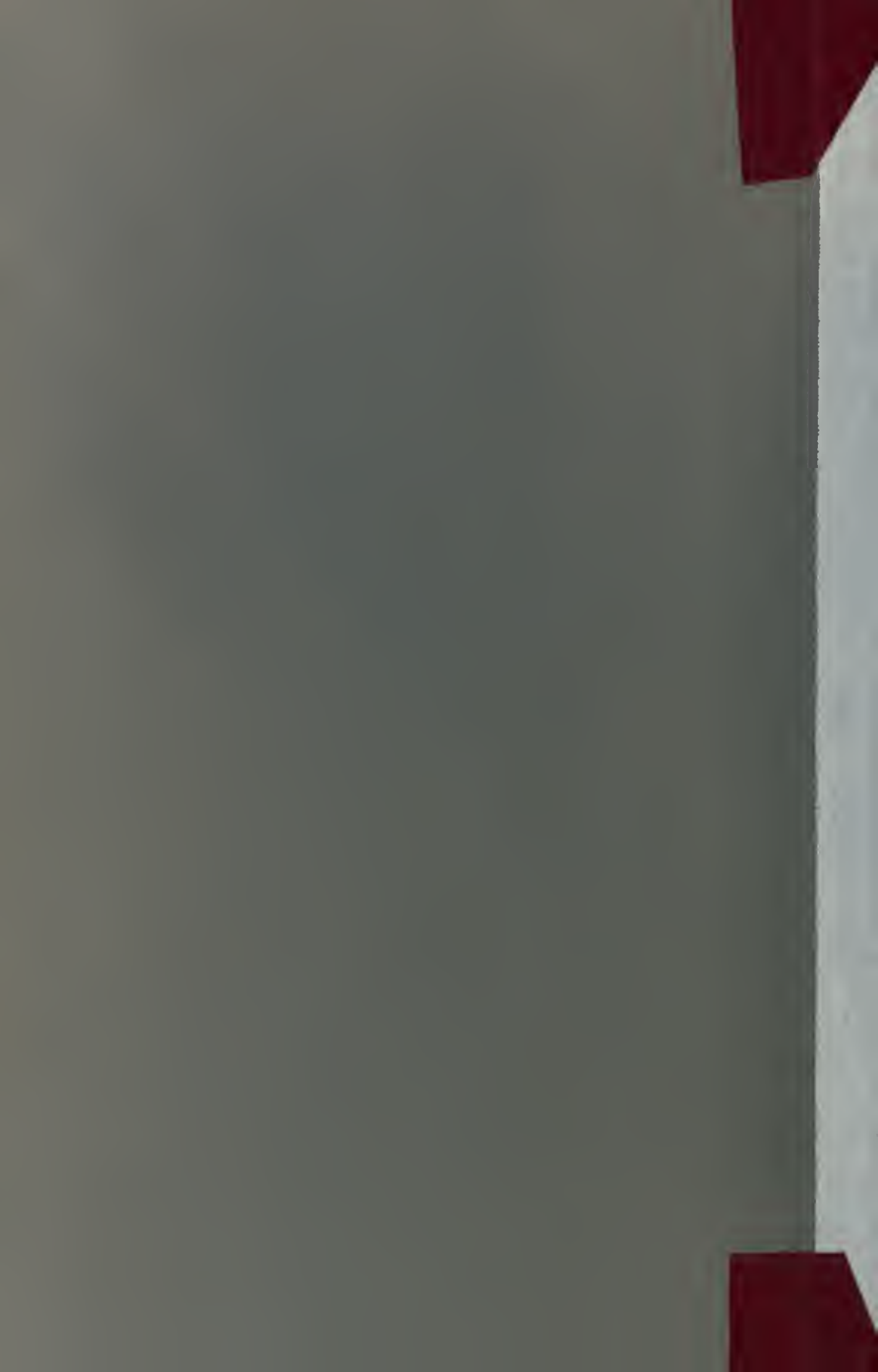


PC
2311
K54



UPPSALA UNIVERSITETS ÅRSSKRIFT 1911

FILOSOFI, SPRÅKVETENSKAP OCH HISTORISKA VETENSKAPER

LA CONSTRUCTION MODERNE
DE L'INFINITIF DIT SUJET LOGIQUE
EN FRANÇAIS
ÉTUDE DE SYNTAXE HISTORIQUE

PAR

HILDING KJELLMAN

U P P S A L A

A.-B. AKADEMISKA BOKHANDELN

Uppsala Universitets Årsskrift hafva hittills utkommit
följande språkvetenskapliga afhandlingar:

Meddelanden från Nordiska samlariet. 1. 1911. 75 öre. — 2. 1911. 1: 50.
— 3. 1914. 3 kr. — 4. 1911. 90 öre. — 5. 1912. 2 kr. — 6. 1912.
1: 50. — 7. 1912. 75 öre. — 8. 1914. 1 kr. — 9. 1915. 1 kr. —
10. 1918. 2: 50. — 11. 1918. 75 öre.

Språkvetenskapliga sällskapets i Uppsala förhandlingar. Sept. 1882—Maj
1885. 2: 75. — Sept. 1885—Maj 1888. 2: 25. — Sept. 1888—Maj
1891. 2: 25. — Sept. 1891—Maj 1894. 2: 25. — Sept. 1894—Maj
1897. 2: 25. — Sept. 1897—Maj 1900. 2: 25. — Sept. 1900—Maj
1903. 2: 25. — Sept. 1903—Maj 1906. 2: 25. — Sept. 1906—Dec.
1909. 2: 50. — 1910—1912. 2: 50. — 1913—1915. 3: 25. — 1916—
1918. 2: 50.

Ahlquist, H., Studien zur spätlateinischen Mulomedicina Chironis. 1909. 2: 50.
Alexanderson, A., Septem Æschyleam suethicis versibus expressit et commen-
tario illustravit. 1868. 2: 15.

—, Den grekiska metriken senaste utvecklingsperiod. 1875. 50 öre.
—, Prometheus-mythen. 1870. 60 öre.

Almkvist, H., Den semitiska språkstammens pronomen. 1. 1875. 2: 25.
—, Ibn Batûtas resa genom Maghrib. 1866. 2 kr.
—, Om det sanskritiska ahâm. 1879. 50 öre.

Björkman, E., Everhards von Wampen Spiegel der Natur. 1902. 1: 50.

Brate, E., Äldre Vestmannalagens ljudlära. 1887. 2 kr.

Brieskorn, R., Bidrag till den svenska namnhistorien. 1. 1912. 3: 50. —
2. 1915. 3 kr.

Brolén, C. A., De elocutione A. Cornelii Celsi. 1872. 70 öre.

—, De philosophia L. Annaei Senecae. 1880. 1: 75.

Centerwall, J., Spartiani Vita Hadriani. 1. 1870. 1: 25.

Charpentier, J., Kleine Beiträge zur indoiranischen Mythologie. 1911. 3: 75.

—, Indische Erzählungslitteratur. 1. Paccekabuddhageschichten. 1908. 3 kr.

Danielsson, O. A., Epigraphica. 1890. 1: 50.

—, Grammatische und etymologische Studien. 1. 1883. 1: 25.

—, Grammatische armenische Studien. 1. 1881. 1: 50. — 2. 1883. 1: 25.

Edman, L., Zur Rection der deutschen Präpositionen. 1. 1879. 2: 75.

Ekholm, G., Studier i Upplands bebyggelsehistoria. 1. 1916. 5: 50.

Ekwall, E., Shakspeare's vocabulary. Its etymological elements. 1. 1903. 2 kr.

—, Suffixet *ja* i senare leden af sammansatta substantiv inom de germanska
språken. 1904. 2 kr.

Fahlerantz, C. A., Bacchae. Fabula Stagneliana. 1874. 50 öre.

Fant, C., L'Image du monde, poème du XIII:e siècle. 1886. 1: 50.

von Friesen, O., Om de germanska mediageminatorna. 1897. 2 kr.

—, Lister- och Listerby-stenarna i Blekinge. 1916. 2 kr.

Frigell, A., Adnotationes ad Horatii carmina. 1888. 75 öre.

—, Collatio codicum Livianorum. 1. 1878. 2 kr.

—, Epilegomena ad T. Livii librum I. 1881. 1: 50.

—, Epilegomena ad T. Livii librum XXI. 1881. 1 kr.

—, Propertii Elegiae XII. Succicis versibus expressit adnotationibusque
instruxit. 1883. 1 kr.

Geljer, P. A., Étude sur les Mémoires de Philippe de Comines. 1871. 1: 25.

—, Studier i fransk linguistik. 1887. 1 kr.

Goodwin, H. Buerger, Konungs annáll. »Annales islandorum regii». Isländska
handskriften n:o 2087 4:to i det Stora kungl. Bibliot. i Köpenhamn. 1906. 6 kr.

LA CONSTRUCTION MODERNE
DE L'INFINITIF DIT SUJET LOGIQUE
EN FRANÇAIS

ÉTUDE DE SYNTAXE HISTORIQUE

PAR

HILDING KJELLMAN.



UPPSALA
EDV. BERLINGS BOKTRYCKERI A.-B.
1919.

PC
2311
K54



1059653

Table des matières.

	Page
Chap. I. <i>Introduction</i>	1
Chap. II. <i>Le quinzième siècle</i>	8
Christine de Pisan	8
Charles d'Orléans	17
Alain Chartier	21
François Villon	26
Mystères du Viel Testament	26
Les Cent Nouvelles Nouvelles	29
Philippe de Commines	34
Résumé	37
Chap. III. <i>Le seizième siècle</i>	38
Introduction	38
François de Rabelais	40
Clément Marot	43
Pierre de Ronsard	48
Heptaméron	54
Jean Calvin	56
Pierre de Brantôme	61
Blaise de Monluc	65
Michel de Montaigne	65
Robert Garnier	69
Pierre de Larivey	70
Agrippa d'Anbigné	74
La Satyre Ménippée	75
Résumé	76
Chap. IV. <i>Le dix-septième siècle</i>	78
Introduction	78
Honorat de Racan et Paul Scarron	79
Molière	80
Résumé et conclusion	90
Chap. V. Les grammairiens français et les impersonnels	92
<i>Tableaux statistiques.</i>	
<i>Index des locutions examinées.</i>	
<i>Bibliographie.</i>	

CHAP. I.

Introduction.

Dans un travail précédent¹, j'ai essayé d'établir la manière dont le vieux français conçoit la relation entre une locution impers. et l'infinitif qui lui est subordonné et quelles sont les constructions qui se sont développées sur cette base. Mes recherches avaient porté à fond sur ces constructions jusqu'en 1400; divers symptômes m'avaient fait voir qu'au cours du siècle qui précédait cette date, la conception primitive des constructions formées à l'aide d'une locution impers. et d'un inf. était en train de se modifier. Mon travail précédent a dû se borner à examiner les causes du nouvel état de choses qui s'annonçait et je m'étais réservé alors d'étudier plus tard le développement du nouvel usage. C'est cette étude que j'entreprends aujourd'hui; mon nouveau travail doit donc être regardé comme la suite du précédent et continue celui-ci au point où je l'avais arrêté.

J'ai cru pouvoir constater que la construction primitive de l'inf. subordonné à une locution impers. tient aux mêmes causes que la construction de l'inf. subordonné à un verbe personnel de signification analogue². Dans les deux cas, c'est le sens du verbe qui déterminait la construction de l'inf. faisant partie de l'expression. Cette analogie disparaît avec l'époque ancienne. J'ai cherché la cause du développement que devaient prendre ensuite les constructions impers. dans une forte consolidation du groupe impers., amenée par l'uniformité formelle de ces constructions et qui les disposait aux influences analogiques auxquelles elles furent exposées. Pendant toute la période ancienne, l'inf. pur gardait une supériorité numérique marquée sur l'inf. prépositionnel; cette prépondérance a permis à cette construction d'exercer une influence analogique

¹ KJELLMAN, La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français. Des origines au XV^e siècle. Upsal 1913.

² Voir KJELLMAN, Construction, Chap. I ainsi que p. 295 ss.

qui a eu pour effet de réduire l'emploi des constructions prépositionnelles et d'étendre l'emploi de l'inf. pur. Au début du XV^e siècle, la catégorie des verbes impers. simples présente une grande uniformité due à l'analogie du type fréquent: *il me convient aller*. Cette consolidation, jointe à l'emploi plus général de la construction impers. prise dans son ensemble, donne à cette classe de verbes le caractère d'une catégorie formelle qui dans son développement suit ses lois à elle. C'est donc de cette catégorie formelle dont la phrase: *il me convient aller* est le type, qu'on doit partir pour étudier le développement postérieur des locutions impers.

Ce qui caractérise ce développement, c'est l'emploi croissant de l'inf. précédé de *de*, qui de nos jours est devenu de rigueur dans la plupart des cas. Il y avait, déjà dans l'ancienne langue, un groupe de locutions impers. ainsi construites, et bien entendu celles-ci servirent de base au développement qui a abouti à l'usage moderne. Il y a cependant une différence bien marquée entre les différents emplois de l'inf. précédé de *de* tels qu'ils se présentent aux différentes époques. Sauf dans des cas exceptionnels où une influence analogique s'était déjà fait valoir, l'ancien inf. précédé de *de* dépend toujours du sens du verbe. C'est cet usage que j'ai appelé l'emploi organique. Dans la langue moderne, au contraire, on se sert de l'inf. précédé de *de* sans que la préposition ait la moindre raison d'être, si l'on considère le sens du verbe fini. La préposition y a perdu sa faculté primitive d'exprimer un rapport sémantique entre l'idée du verbe fini et celle de l'inf. Elle a pris le caractère d'une pure cheville grammaticale n'ayant pour fonction que d'unir les deux idées. Il faut que des influences analogiques d'une puissance extraordinaire soient intervenues pour pouvoir faire de la prép. *de*, pleine de vitalité dans l'ancien français, un pur instrument grammatical n'ayant qu'une fonction toute formelle et dont par conséquent l'emploi est absolument indifférent pour le sens de l'expression.

Les actions analogiques dont il s'agit, j'ai cru pouvoir les dériver des locutions correspondantes composées, c'est-à-dire des combinaisons: *subst. + copule + inf. précédé de «de»* et *adj. (adv., part.) + copule + inf. précédé de «de»*.

Il ressort de mes recherches précédentes sur ces tournures, non seulement que, vers 1400, la construction formée à l'aide de l'inf. précédé de *de* l'avait emporté, mais aussi qu'au cours du XIV^e siècle elles avaient commencé à prendre une forme qui devait

favoriser l'influence analogique exercée à mon avis sur les locutions impers. simples. Primitivement, la première des combinaisons mentionnées avait la forme: *folie est de le faire, temps est de le faire*, dont étaient sorties d'une part la construction emphatique: *c'est folie de le faire*, et de l'autre la construction impers.: *il est temps de le faire*. A partir de l'époque où les constructions emphatiques et impers. commencent à prédominer, ces phrases peuvent donc influencer les constructions simples par une double analogie, celle de la forme et celle du sens.

Dans la langue ancienne, la combinaison *adj. + cop. + inf.* avait la forme pers.: *cela est legier à faire*. La construction: *adj. + inf.* précédé de *de* était encore au XIV^e siècle d'un emploi peu fréquent. La construction du type: *bon est de le faire* se développe cependant assez vite sans, toutefois, acquérir dès cette époque la situation prépondérante qu'elle occupe dans la langue actuelle, et ce n'est qu'au cours du siècle qui sépare Froissart de Commynes qu'elle revêt la forme impers. moderne: *il est bon de le faire*, sous laquelle elle peut exercer sur la construction des verbes impers. simples une influence doublement efficace, fondée sur une analogie et de forme et de sens.

Voici donc les types des constructions que je regarde comme les sources de la construction moderne des verbes impers. simples:

c'est folie de le faire
il est temps de le faire
il est en ma puissance de le faire
il est possible de le faire
il est permis de le faire
c'est assez de le faire
c'est mal fait de le faire.

J'ai parlé ailleurs¹ de la distinction formelle que, si l'on en juge par l'emploi de pronoms différents, la langue a très subtilement établie entre les phrases introduites par *ce* et celles qui débutent par le pronom impers. *il*. D'une part, il y a la construction emphatique caractérisée par le démonstratif *ce*, qui tout en portant sur l'inf., sert à mettre en relief le prédicatif. Cette construction se présente dans les cas où le prédicatif, qui peut être un substantif, une expression adverbiale ou un participe déterminé adverbialement, forme une idée propre qui ne se soude pas aux autres éléments de la

¹ Voir KJELLMAN, Construction, p. 36, Rem. 2 et p. 275 ss.

phrase. Par rapport à l'idée exprimée par l'inf., l'idée prédicative forme le *genus proximum* et, dans le cas spécial dont il s'agit dans chaque énonciation, les deux idées se trouvent dans un rapport d'identité. Quand le français exprime d'une manière emphatique l'idée: *c'est mal fait de partir*, il faut comprendre le terme «*mal fait*» comme une idée identique dans les conditions présentes à l'idée de *partir*.

Le partir = quelque chose de mal fait > c'est (quelque chose de) mal fait de partir.

De même, dans la phrase: *c'est assez de sortir*, on veut dire de la sortie qu'elle est quelque chose qui doit être qualifié de «*assez*», qu'elle est «*un assez*».

D'autre part, la construction impers. se présente dans le cas où le prédicatif est de caractère adjectif¹; avec la copule, il forme l'idée prédicative de la phrase qui exprimée sous une forme impers. qualifie d'une certaine manière l'idée de l'inf. Comme, au point de vue de la syntaxe, il n'y a aucune différence entre les deux phrases:

le sortir me plaît

le sortir m'est nécessaire

de même il y a une analogie parfaite entre les rédactions impers. correspondantes:

¹ La différence de construction dépend donc, à mon avis, du caractère différent du prédicatif, suivant qu'il est substantif ou adjectif. Grâce à la subtilité de la langue, nous trouvons ici une justification de la critique que SUNDÉN a faite de l'opinion de JESPERSEN (*Sprogets logik* p. 8 et suiv.), opinion d'après laquelle le substantif et l'adjectif ne sont pas de nature différente mais dépendent seulement du degré de spécialisation qu'ils servent à exprimer (v. *Svensk Humanistisk tidskrift*, févr. 1917 p. 49 et suiv.). D'après l'opinion courante, le substantif désigne des substances et l'adjectif les qualités de celles-ci. S'il n'y avait pas une différence de nature aussi marquée, le français ne ferait pas non plus dans la construction la différence bien nette qui a été introduite dès l'ancien temps et qu'on continue toujours en somme à respecter. Le substantif par sa nature empêche dans la forme du jugement une impersonnification de l'expression et exige un *ce*; l'adjectif n'a pas ce caractère indépendant; il ne dit pas ce que quelque chose est, mais ajoute seulement à ce quelque chose une certaine qualité. De même que l'idée de «*plaire*» dans l'expression *le sortir me plaît* peut être rendue sous la forme impersonnelle, c'est tout aussi possible avec la même idée sous la forme *être agréable*, en sorte que nous avons les deux jugements impersonnels:

il me plaît de sortir

il m'est agréable de sortir.

il me plaît de sortir
il m'est nécessaire de sortir.

A cette dernière catégorie de constructions s'ajoute la phrase suivante: *il est temps de partir*. En m'exprimant de cette manière, je ne veux pas dire que le partir soit la même chose que le temps; ce que j'ai dit c'est que le partir est maintenant nécessaire par rapport au temps. Le même caractère adjectif est inhérent au prédicatif, s'il est exprimé sous la forme d'un substantif précédé d'une préposition: *il est en ma puissance de le faire*, d'un inf. précédé de *à*: *il est à espérer que . . .*, etc.

Comme je l'ai montré dans mon travail précédent, la langue ancienne avait un discernement très sûr des substantifs qui se prêtaient à cette construction; j'y ai cité des exemples avec les mots *temps*, *saison*, *lieu*, *raison*, *dommage*, *honneur*, *mestier*, *force*, *besoin*, etc., qui tous sont de nature à former avec le verbe de la phrase une locution impers. Dans ce qui suit, nous retrouverons plusieurs de ces substantifs avec la même fonction.¹

Originellement et théoriquement, il y a donc à mon avis une différence très nette entre des phrases telles que: *il est temps de partir* et *c'est folie de sortir*; dans le premier cas nous avons affaire à un jugement exprimé impersonnellement, *il est temps*, qui porte sur une action verbale, *partir*; dans les phrases emphatiques, c'est l'inf. qui remplit la fonction de sujet, qu'il soit précédé des prép. *de* et *à* ou qu'il soit employé sans prép. Or, *ce* perdant peu à peu dans ces phrases son caractère primitif de pronom démonstratif, il y aura en réalité une différence très légère entre les deux tournures. Par opposition à la construction primitive: *temps est de partir*, *folie est de sortir*, je les ai comprises toutes les deux sous la dénomination générale: la construction nouvelle, étroitement liée aux tournures du type: *il est bon de le faire*.

Par l'apparition de cette construction au cours du XV^e siècle, la catégorie des locutions impers. s'enrichira d'une construction très vivace appelée à jouer plus tard un rôle important. L'introduction du pronom *il* dans les locutions impers. en général marque le terme du processus de consolidation dont il a été question ci-dessus². Dès lors, cette catégorie comprend toutes les constructions impers., y compris la construction emphatique dont je viens

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 276 ss.

² Cf. HORNING, op. cit. p. 258.

d'examiner l'origine. A l'intérieur de cette catégorie, deux forces s'exercent en sens contraire. L'une est représentée par le grand nombre des verbes simples pour la plupart très usités qui se construisent avec l'inf. sans prép. Ces verbes représentent une construction qui doit être considérée comme la construction fondamentale de cette catégorie. L'autre force est représentée surtout par les locutions composées et aussi par un nombre très restreint de verbes simples, tous suivis de l'inf. précédé de *de*¹. La première force tend à imposer la construction fondamentale à toutes les locutions impers., tandis que l'influence des constructions composées tend à propager l'emploi de l'inf. précédé de *de*.

Au cours des siècles suivants, s'engagera entre ces deux forces opposées une lutte acharnée qui sera l'un des traits caractéristiques du moyen français. Dans les chapitres qui suivent, je vais en étudier les diverses phases et j'essaierai de montrer comment et pourquoi elle a eu pour issue l'établissement de l'usage moderne.

* * *

Le sens des différentes locutions impers. ne jouant pas pour la présente étude, où je pourrai les traiter par catégories toutes formelles, le même rôle que pendant l'époque ancienne, il m'a semblé préférable d'abandonner dans les chapitres qui suivent la division que j'avais adoptée dans mon précédent ouvrage et qui était établie d'après le sens des différentes locutions. Dans la suite de mes recherches je procéderai chronologiquement. Bien entendu, cela n'implique pas que le point de vue sémantique soit complètement perdu de vue. Au contraire, il sera certainement avantageux à la clarté de mon exposé de maintenir dans le cadre chronologique la division en groupes d'ordre sémantique dont je me suis servi dans mon examen des locutions impers. de l'ancienne époque. Il m'a aussi paru nécessaire d'exposer le fond historique de ces recherches portant sur l'établissement de la construction moderne de ces verbes, en reproduisant ici d'après mon travail précédent le tableau des constructions impers. de l'ancien français². Le voici:

¹ Voir KJELLMAN, Construction p. 298.

² Cf. KJELLMAN, Construction chap. IV.

I. Les locutions impers. simples:

A. Les verbes impers. proprement dits:

1. Les verbes impers. marquant la nécessité, le besoin, l'obligation et la convenance:
il estuet, il convient, il faut, il besoigne, il affiert, il appent, il appartient, il siet.
 2. Les verbes impers. marquant un sentiment ou un acte de volonté:
il plaist, il desplaist, il delite, il abelit, il embelit, il atalente, il ennuie, il grieve, il tarde.
 3. Les verbes impers. marquant une appréciation:
il vient, vaut mieux, il vaut, [il profite], il nuist.
 4. Les verbes impers. marquant la qualité de présenter un intérêt ou d'être d'importance:
il chaut, il tient, il monte, il avance.
 5. Le verbe impers. permissif *il loist*.
 6. Le verbe impers. *il suffit* marquant le non-besoin de quoi que ce soit en dehors de l'idée exprimée par l'inf.
 7. Les verbes impers. marquant la souvenance:
il membre, il remembre, il souvient.
 8. Les verbes impers. marquant une occurrence:
il vient, il avient, il chiet, il y a, il est, il va, il fait.
- B. L'emploi impers. secondaire:
devoir, vouloir, pouvoir, soloir, sembler, estre, commencer, cesser, prendre.

II. Les locutions composées:

- A. La construction *subst. + copule + inf.*
 - B. La construction *adj. + copule + inf.*
il est bel (bon), il est gent, il est grief, il est pesant, il est tart.
-

CHAP. II.

Le quinzième siècle.

Si j'ai fixé en 1400 le début d'une nouvelle période dans l'histoire des constructions des verbes impers., ce n'est pas parce qu'une modification décisive serait intervenue à cette date dans la structure générale de ces constructions. La lutte établie entre l'ancienne construction fondamentale et les forces analogiques qui tendent à la modifier, est en effet âpre et longue, et le développement de l'usage moderne ne va que très lentement. Pour le mettre en lumière dans tous ses détails, je passerai en revue un grand nombre d'écrivains appartenant aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, et je soumettrai à un examen approfondi l'emploi qu'ils font des phrases impers. dont fait partie un inf. En procédant chronologiquement, mon examen portera d'abord sur le XV^e siècle et je commencerai par Christine de Pisan, dont les œuvres appartiennent en réalité à ce siècle autant qu'au précédent.

Christine de Pisan.

Œuvres poétiques

Le livre des fais du sage Roy Charles V.

Par rapport à la lexicographie, il y a d'abord à signaler que nous trouvons chez Christine à peu près les mêmes locutions impers. dont s'étaient servis les auteurs du XIV^e siècle. *Il estuet* tend à disparaître; c'est la dernière fois que se présente ce verbe toujours impers.; *il besoigne*, *il abelit*, *il atalente*, *il appent*, *il vient mieux*, *il monte*, *il avance* et *il membre* sont déjà tombés en désuétude. Pour la première fois, nous rencontrons ici l'expression *c'est à qn*¹; je désigne par là la locution impers. syno-

¹ Sur l'origine de cette construction voir KJELLMAN, Construction p. 234. Cf. aussi ib. p. 59.

nyme de *il appartient* qui sous sa forme primitive se trouve dans l'exemple suivant :

Chr. de Pisan III 212. ¹ *A vous est du reffuser
Assez et de me estre fiere,
Mais non pas de me ruser
De l'amour, ma dame chiere*

L'inf. substantivé de notre exemple fait ressortir le caractère primitif de la construction qui me semble correspondre à celle des phrases bien connues du type suivant :

Rose 14929 *Maugré sien l'estuet séjourner
A tous jors en prison léans,
Car du retorner est néans.*

Beaum. JBl. 1696 *C'or voient bien que c'est noians
Des or mais de son demourer.*

Chr. de Pisan I 22. ¹¹ *Et de dire ne se peut taire,
Que neant seroit du retraire;*

La phrase doit être analysée de la manière suivante: «C'est à vous quelque chose qui vous incombe concernant le «me dire non» et le «me traiter hautainement», mais non pas pour ce qui est de me tromper; vous pouvez bien me refuser et me traiter d'une manière hautaine, mais il ne vous appartient pas de me tromper.»

Christine et les autres écrivains appartenant au XV^e siècle construisent ces tournures avec l'inf. précédé de *de*. La structure grammaticale de notre exemple est très favorable à cette construction; il semble en effet très naturel qu'un énoncé *est à vous = c'est à vous quelque chose qui vous incombe* soit uni à l'action dont il s'agit, dans un rapport qui en fasse l'objet de l'obligation exprimée par le prédicat, et c'est tout à fait dans les règles qu'en ce cas la forme primitive de la construction soit l'inf. substantivé.

La structure de l'expression s'écartant définitivement des locutions impers. en général s'oppose à l'analogie des verbes impers. simples, surtout du synonyme *il appartient*¹. En ce qui concerne la construction de l'inf., l'expression s'est jointe aux phrases du type *sbst. + cop. + inf.*, le datif à *vous* représentant l'idée d'un

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 104 ss.

vrai substantif; comparez les phrases suivantes, dont notre construction a pu facilement subir l'analogie:

Desch. M. M. 1628 *Et dure chose a toy sera*
De garder ce que un chascun voite

Christ. de P. III 254. 9 *A moy memcs sera chose moult forte*
De m'en tenir . . .

Myst. 11172 *Nostre matière principale*
Est de l'enterrer, vous et moy

Al. Chart. 430 *trop plus legiere chose est à nous si fortunez*
que nous sommes de le dechasser

Le développement postérieur de l'expression vient à l'appui d'une telle analogie. La prochaine fois que nous trouvons cette construction, chez Al. Chartier, elle garde encore, il est vrai, la même forme:

Al. Chartier 500 *Aux amans est de bien servir*
 687 *A vous est de le conforter.*

Mais bientôt elle revêt la forme nouvelle suivante:

Farces 15 col. 2 *Aussi j'ay fait mon fait devant;*
C'est à toy de faire.

Myst. 10485 *C'est a vous de l'executer*
 15071 *Frère, c'est a moy de honorer*
Ton digne nom en chacun lieu
 16458 *Prendrez; c'est a vous de choisir*

C'est donc la construction emphatique qu'a prise cette tournure, évidemment à cause du caractère substantif du prédicatif à vous. De même que: *mon devoir est de . . .* se transforme dans la phrase emphatique: *c'est mon devoir de . . .* de même: *à moi est de . . .*, en subissant l'analogie de cette construction, prend la forme: *c'est à moi de . . .*, de bonne heure figée et gardée encore de nos jours.

Par ce développement, l'expression s'écarte donc formellement d'un côté du verbe impers. simple synonyme, *il appartient*, de l'autre de la locution composée *il est en qn*. Les deux tournures: *il est en vous de le faire* et *c'est à vous de le faire*, qui ont cela de

commun que le prédicatif est un pronom précédé d'une préposition, différent par le rapport entre le sujet et le prédicat; le phonème *en vous* représentant une idée adjective, il forme en qualité de prédicatif avec le verbe *être* une locution impers. C'est dans ce fait qu'il faut chercher l'explication de la manière différente de construire ces tournures.

Il me poise = il n'est désagréable, appartenant à la classe des verbes impers. qui désignent un sentiment ou un acte de volonté. Comme ses synonymes, il se construit avec l'inf. précédé de *de*, marquant l'origine ou l'objet du sentiment. Ce verbe est d'un usage fréquent dans l'ancienne langue, mais il ne s'y rencontre jamais avec l'inf. Voici notre exemple:

Christ. de Pisan III 197. *Et de si long sejour faire il me poise .
Certainement.*

Il chiet et *il eschiet*. Dans la prose de Christine, ces deux verbes sont employés de deux manières différentes. L'emploi le plus remarquable se trouve dans l'exemple suivant:

Christ. de P., Roy Ch. II 53 *Comme souventefoiz avenist que
le roy Charles s'esbatoit et desrevoit avecques ses fami-
liers, entre les autres propoz, chut à parler de dissimulacion*

Ib. II 59 *Une fois, devant le roy Charles, cheut à parler de seigneuries*

Ib. II 38 *Une fois, devant le roy Charles, en la présence d'aucuns barons de Bretaigne, escheut à parler. entre plusieurs choses, de la duchiee de Bretaigne.* Ib. II 58.

Cet emploi unique de *il chiet*, toujours au temps du prétérit, rappelle fortement la construction analogue: *il vient* + *sbst.* ou *inf.*, dont nous avons fait la connaissance dans l'ancien français¹, p. ex.:

Al. 47 *Quant vint al faire, donc le font gentement.*

De même que *venir* est employé dans les phrases de ce type sans rapport avec l'idée d'une personne accomplissant l'action exprimée par l'inf., *cheoir* est ici d'un emploi impers. absolu. Le verbe n'est pas accompagné du datif, qui près des verbes impers. en

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 210 ss.

général fait fonction du sujet réel de l'idée verbale. Avec l'inf. *parler*, *il chiet* indique que la conversation tombe sur un certain sujet; *il cheut à parler de seigneuries* = il tomba au point où l'on commença à parler de seigneuries. La préposition exprime donc ici un rapport de direction des plus marqués.

Dans l'autre cas, *il chiet* est employé dans des compositions: *il chiet en matière*, *il chiet à propos*, où il fait fonction d'une simple copule. Ex.:

Christ. de P., Roy Ch. I 276 *chiet à propos et me vient au devant ramentevoir ceulx qui, les temps passez, bien se sont gouvernez.*

Ib. II 13 *Et, pour ce qu'il chiet à propos de lois establir si comme il est contenu ou livre préalégué du Régime des Princes*

Ib. II 132 *Puisqu'il chiet en matiere de parler des poetes.*

Ces locutions, exprimant toutes les deux l'opportunité d'une certaine action, doivent être rangées au nombre de celles qui désignent la convenance ou l'obligation, telles que *il affiert*, *il appartient*, *il siet*, etc. Notre premier exemple reproduit la construction ordinaire de ces locutions impers., l'inf. sans préposition; dans ce passage, la construction fondamentale¹ l'a donc emporté, tandis que dans les deux derniers, l'inf. a subi l'attraction du subst. faisant partie de l'expression, ce qui a amené la construction prépositionnelle.

Il me semble

Christ. de P., Roy Ch. I 383 *et leur sembla avoir trouvé qui d'oïseuse les gardera*

C'est la première fois que se présente l'emploi impers. proprement dit du verbe *sembler*. Dans l'ancien français, nous trouvons, il est vrai, des exemples de *il semble* + inf. du type: *il semble y avoir beaucoup de monde*; mais dans ce cas, l'emploi impers. du verbe fini, dû à l'assimilation que par rapport à sa fonction lui a fait subir l'inf. proprement impers., n'est que secondaire. Dans notre exemple, au contraire, nous avons affaire à une vraie locution impers. caractérisée par ce fait que l'idée de la personne ajoutée au datif est représentée comme le sujet de

¹ Cf. ci-dessus p. 6.

l'action de l'inf. Dans cet emploi, le verbe se joint à ceux qui expriment un certain fond de connaissances tels que *croire*, *présumer*, etc.; construits avec l'inf. pur dès les débuts de la langue, ils gardent toujours cette construction. La phrase citée équivalant à des expressions telles que: *ils croyaient avoir trouvé...* où toute construction autre que celle qui présente l'inf. pur, est exclue par rapport à l'idée du verbe fini. Aussi est-il très rare de trouver l'inf. prépositionnel près du verbe impers. analogue *sembler*.

Enfin, nous trouvons ici pour la première fois la locution impers. *il reste*, si commune dans la langue moderne, ex.:

Christ. de P., Roy Ch. II 135 *si reste encore à parler nommément du bien qui en vient*

Christ. de Pisan III p. 168 *Et encore, ma très chiere dame, reste a parler des perilz et dongiers qui sont en tel amour*

Ce verbe se range parmi ceux qui ont proprement la valeur d'une simple copule, tels que *il est*, *il y a* et *il fait*. Il exprime l'existence, après retranchement d'une ou plusieurs parties, d'une chose qui doit être faite, ou d'une question qui doit être abordée. Le sens de l'expression dépend uniquement de la construction de la phrase, c'est-à-dire du rapport dans lequel se trouvent le verbe fini et l'inf. subordonné. L'acception de ce verbe diffère de celle de *il y a* et *il est* essentiellement en ce qu'elle exprime ce qui *est* ou ce qu'*il y a* de reste, quand quelque chose est ôté ou quand une partie de l'action est achevée. Cette différence sémantique étant sans importance pour la construction de l'inf., *il reste* doit être construit organiquement de la même manière que les locutions analogues, c'est-à-dire avec l'inf. précédé de *à*. Dans les deux cas, l'inf. désigne l'idée à laquelle se réfère cette idée d'existence, soit entière, soit après retranchement d'une partie. La prép. exprime une idée de direction portant sur l'action de l'inf. Les constructions: *j'ai à faire cette chose*, *il y a à faire cette chose*, *cette chose est à faire*, *il est à faire cette chose*, *cette chose reste à faire*, *il reste à faire cette chose*, formant ensemble un groupe, ont cela de commun que le sens du verbe fini n'importe en rien, tandis que la construction décide du sens de la phrase. Dans ce groupe, des analogies étrangères n'ont pu exercer que très peu d'influence; aussi la prép. *à* garde-t-elle encore de nos jours sa place dans ces constructions impers.

Quant à la proportion entre les différentes constructions de l'inf., il y a d'abord à signaler la supériorité marquée de l'inf. sans prép.¹; cette observation s'applique surtout à la prose de Christine, où il est d'une fréquence tout à fait inconnue aux périodes antérieures. Elle s'applique aux verbes impers. simples — en prose *il plaist* p. ex. n'est jamais suivi d'un inf. prépositionnel, tandis que les œuvres poétiques présentent entre l'inf. pur et l'inf. précédé de *à* la proportion de 34 : 15; mais elle s'applique surtout aux locutions composées, près desquelles cette construction est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas employée par les auteurs qui écrivaient vers la fin du siècle précédent. Ni Froissart, ni Deschamps ne présentent un seul exemple de l'inf. pur dans les phrases du type: *sbst. + cop. + inf.* On se demande si c'est là un trait appartenant au style personnel de Christine qui en effet était née à Venise de parents italiens et dont la langue pouvait donc présenter des traits italiens, ou bien si cet usage doit être regardé comme le prélude de la construction qui, sous l'influence du latin et de la Renaissance, remportera au siècle suivant une victoire temporaire. Etant donné qu'il y a d'autres indices d'une telle influence, je suis enclin à adopter cette dernière hypothèse qui se concilie bien avec le fait que c'est surtout la prose de Christine qui se distingue par l'inf. sans prép. Plus conservatif, le vers a pu se soustraire à la nouvelle tendance, et il a pu maintenir plus facilement les constructions prépositionnelles de l'époque antérieure dans les cas où la versification demandait l'emploi d'une prép. Les phrases du type: *sbst. + cop. + inf.* présentent les constructions suivantes:

	vers	prose
l'inf. pur	4 (5)	23 (31)
l'inf. précédé de <i>à</i>	5	3
l'inf. précédé de <i>de</i>	58	19

Dans les œuvres poétiques, la construction du type *c'est, il est + sbst. + inf.*, c'est-à-dire les nouvelles tournures emphatiques

¹ MÜLLER, op. cit. p. 62, indique que l'inf. pur «comme sujet» se trouve près de certains verbes impers., tels que *il appartient, il convient, il plaist, il semble, il soufist, il estuet, il est + adj.*, sans toutefois nous donner aucune idée de la proportion entre les diverses constructions. De même, il cite des exemples, tous puisés dans la prose de Christine, où une locution impers. est suivie d'une proposition infinitive (voir ci-dessous p. 16). Tous les exemples cités par MÜLLER se retrouvent dans mes tableaux statistiques.

et impersonnelle, est prédominante, tandis que l'usage linguistique du livre du Roy Charles favorise la construction ancienne, qui doit être ramenée ici à la même influence latine dont il a été question ci-dessus. Les tableaux suivants font ressortir la manière dont Christine de Pisan se sert de ces constructions:

	vers	prose
l'inf. précédé de <i>de</i>		
c'est, il est + sbst. + inf.	30	6
est + sbst. + inf.	13	5
inf. + est + sbst.	6	1
sbst. + est + inf.	9	7
l'inf. pur		
c'est, il est + sbst. + inf.	1	9
est + sbst. + inf.	2	7
inf. + est + sbst.	1	8
sbst. + est + inf.	1	7

En vers, l'expression *adj. + cop. + inf.* présente l'inf. sans prép. dans 6 (10) cas; il faut y ajouter la tournure *il est bon assavoir* dont j'ai noté 5 exemples, tandis que l'inf. précédé de *à* et l'inf. précédé de *de* se trouvent 2 et 4 fois respectivement. En ce qui concerne cette construction, la prose a été sujette à la même influence savante qui a été constatée pour les tournures du type: *sbst. + cop. + inf.*; l'inf. pur y est la règle générale, il n'y a que l'exemple suivant qui présente un inf. prépositionnel:

Christ. de P., Roy Ch. I 288 *Bon me semble à parfaire l'entencion de nostre œuvre que distinctement soit traictié des bonnes meurs*

Dans la prose de Christine, la construction moderne de la forme *il est + adj. + inf.* n'est pas représentée, ce qui est aussi conforme à l'usage latin. Voici le tableau des différentes constructions en prose:

	inf. pur	inf. précédé de <i>à</i>
est + adj. + inf.	10	—
adj. + est + inf.	5	1
inf. + est + adj.	7 ¹	—

Dans les œuvres poétiques, il n'y a que les deux exemples suivants qui présentent la tournure moderne:

¹ Il faut y ajouter deux cas présentant la proposition infinitive.

Christ. de P. I 99. ⁵ *Est il a tous neccessaire
De parvenir au souverain repaire*

Christ d. P. II 147 ¹¹⁸¹ *Devant juge ne pense mie a taire
Ces grans raisons et comment neccessaire
Il lui estoit de soy d'elle retraire*

Dans l'exemple suivant, l'inf. seul est d'une autre construction :

Christ. de Pisan I 116. ¹⁵ *Il ne m'est mie legier
Joyeux ditz faire a plenté*

Il faut enfin remarquer l'emploi de l'inf. pur dans des propositions infinitives subordonnées aux locutions impers. qui nous occupent ici. C'est une construction qui paraît être restreinte aux œuvres en prose et qui témoigne de l'influence savante qui s'est fait valoir dans la prose de Christine. Selon MÜLLER¹, la proposition infinitive se trouve aussi près des verbes exprimant la volonté et la perception ainsi que près de ceux signifiant «penser» et «dire». Voici les exemples de cet usage à la forme impers.:

Christ. de P., Roy Ch. I 273. ²² *comme il soit de bonne cou-
stume ancienne et comme redevable, les roys estre con-
seilliez par les prélas du royaume. Ib. I 376. ²⁴.*

Ib. I 259 *Comme il soit voir, nature humaine, pour cause de
sensualité, estre encline à plusieurs vices. Ibid. II. 15.*

Ib. I 266. ¹⁶ *si avient, aulcunefois par accident de froidure
ou gellée, ycelluy vin nouvel cueilly estre vert, cru et
mal prouffitable*

Ib. II 131. ²⁹ *il convient toute envie de luy estre eslongnée.
Ib. I 321.*

Ib. II 119. ²² *comme il appert, Dieu estre fin de tout*

Je tiens aussi à attirer l'attention sur les tournures suivantes, présentant, devant l'infinitif, le *que* qui par la suite est devenu d'un usage si fréquent :

Christ. de P., Roy Ch. I 317 *n'estoit point de neccessité que,
à la perfection et entérinité du corps ressuscité de
Jhesu-Crist, ravoit tout le sang respendu.*

¹ Cf. op. cit. p. 61 et suiv.

Christ. de P. I 232. 27 *se dolente*

Vie est qu'amer ou très joieuse et saine.

L'inf. précédé de *à* n'a rien de remarquable; toutefois, l'emploi de cette construction est plus restreint que dans la langue ancienne, ce qui est dû à la consolidation mentionnée ci-dessus. Enfin, l'inf. précédé de *de* a fait quelques conquêtes dans le groupe des locutions impers. marquant la nécessité, l'obligation ou la convenance; un certain nombre de ces verbes qui n'étaient pas inaccessibles à toute influence analogique, présentent des exemples de l'inf. précédé de *de*; cette construction se retrouve près de *il appartient, il affiert, il siet* ainsi que près de la combinaison *c'est à qn*, dont je viens de parler.

Les locutions impers. marquant un sentiment ou un acte de volonté présentent toutes, à l'exception de *il plaist*, la même construction, qui, près de ces verbes, doit être regardée comme organique et qui se rencontre déjà pendant la période ancienne. Près de *il vaut mieux*, l'inf. suivant le *que* comparatif n'est précédé de *de*, obligatoire de nos jours, que dans deux exemples sur huit.

Charles d'Orléans, Poésies.

La langue de Charles d'Orléans ne présente rien de remarquable par rapport à la construction de l'inf. subordonné à nos locutions. Notons toutefois un exemple de la tournure *il n'y a que* + inf. pur:¹

Charles d'Orl. II 50 *Car il n'y a que tout amer*

Je tiens aussi à attirer l'attention sur le fait que l'auteur ne semble pas employer impersonnellement les verbes *servir, nuire* et *ennuyer* qu'on trouve souvent dans l'emploi personnel, l'inf. faisant fonction de sujet², ex.:

Charles d'Orl. II 142 *Il convient que trop parler nuyse*

II 142 *Beau chanter si ennuye bien.*

La tournure *sbst. + cop. + inf.* présente la forme moderne dans la plupart des cas; 22 exemples sur 27 sont du type *c'est*,

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 228 ss.

² De même que Christine de Pisan, Charles d'Orléans emploie la proposition infinitive. D'après NORDSTRÖM p. 54, l'usage en est pourtant assez restreint. Il n'y a pas d'exemples de cette construction près d'une locution impers.

il est + *subst.* + *inf.* précédé de *de*. Il n'y a que deux exemples représentant cette forme et où l'*inf.* soit construit d'une autre manière:

Charles d'Orl. II 129 *C'est privé martire,
Plus penser que dire.*

II 171 *Ce n'est que ancienne querelle
A recommencer de plus belle.*

Ici, l'*inf.*, faisant partie d'un refrain, dépend proprement d'autres expressions qui demandent cette construction. Ces exemples n'entrent donc pas en ligne de compte.

La forme ancienne, *subst.* + *est* + *inf.*, se trouve dans 4 cas, dont l'exemple suivant présente l'*inf.* pur

Charles d'Orl. I 163 *Comme mon intencion
Est vous servir et amer.*

Dans les exemples suivants nous trouvons une construction apparentée à celle du type *il est* + *subst.* + *inf.* précédé de *de*:

Charles d'Orl. I 145 *En lui seul est de tous maulx amender;*¹

II 266 *Qu'il n'est pas en puissance d'ame
De tourner ailleurs mes esprits.*

La construction *adj.* + *cop.* + *inf.* ne se trouve qu'une seule fois, mais alors sous sa forme moderne:

Charles d'Orl. II 60 *Il n'est pas bon de trop enquerre*

Les forces analogiques agissant en faveur de l'*inf.* précédé de *de* sont donc très puissantes. Aussi, cette construction a-t-elle pu se développer près de certains verbes impers. simples qui ne l'avaient pas originairement. Ainsi, *il plaist* présente un nombre assez considérable d'exemples de l'*inf.* précédé de *de*, la proportion entre les trois constructions étant 35: 5: 13; même près de *il vaut mieux*, le premier *inf.* est précédé de *de* dans le passage suivant:

Charles d'Orl. I 8 *Revenge toy, se tu vaulx riens pour guerre;
Ou à elle il vault mieulx de toy rendre*

Une place à part revient à l'*inf.* précédé de *de* qui se trouve dans l'exemple suivant:

Charles d'Orl. II 64 *Or est de dire: laissez m'en paix*

¹ Cf. plus bas p. 29.

A côté de la construction organique

Charles d'Orl. II 80 *Tousjours est à recommencer*

qui est encore en pleine vie et qui a ses origines dans l'ancien français, ex.:

Rose 15793 *Car sans dire est-il à entendre*
Que ce n'est fors en bone guise

les tournures construites avec l'inf. précédé de *de* sont assez fréquentes au cours des XV^e et XVI^e siècles. Voici les exemples que j'ai notés avec cette construction:

Myst. 2642 *Avant, frère, que dictes vous?*
Qu'est-il de faire? Ibid. 5872.

7001 *Père Taré, je vous diray*
Qu'il est de faire a mon advis. Ibid. 7862.

Cent Nouv. I 129 *Or ça, qu'est-il de faire?*

II 55 *Je vous promectz que le rat est prins; mais il nous*
fault adviser qu'il en est de faire. Ibid. I 23, 139, 199,
203, 215 II 57, 75, 154, 180.

Commynes I 41 *On eut en conseil qu'il estoit de faire*

I 112 *Mais à qui que ce soit est bien de craindre de mettre*
son estat en hasard d'une bataille

II 176 *et si est bien de noter que.....*

II 297 *mais il est de croire que N. S. leur en oustoit le vouloir.*

II 351 *car on les tint en leurs navires par long temps à si*
grant extremité de vivres qu'i¹ n'est de croire.

Rab. Garg. I 38 *Les lavant doncques premierement en la*
fontaine, les pelerins disoient en voix basse l'un à l'autre:
«Qu'est-il de faire?» Ibid. I 18, 20, 28.

Cette construction est donc en somme restreinte aux tournures du type *qu'est-il de faire* et il faut en chercher l'explication dans la forme de l'expression². On ne pourra guère constater

¹ Sur la confusion de *que* et de *qu'il* et la forme *qu'i* voir HUGUET, op. cit. p. 115 et suiv.

² Le seul qui à ma connaissance se soit prononcé sur cette construction est TÆNNIES qui, dans son mémoire consacré à la langue de Commynes, en dit

de différence de sens entre les deux constructions; dans les deux cas, l'acception est celle du part. fut. pass. latin en *-ndum*. Je présume que la préposition est due à une attraction formelle exercée sur l'inf. par le pronom introduisant la phrase. Au lieu de voir dans le pronom l'objet de l'inf., on a compris le *que* interrogatif qui s'était assimilé au verbe fini, comme prédicatif; l'inf. y a été ajouté en régime indirect et d'une manière toute naturelle la préposition marque ce qui était l'objet de l'idée verbale de la phrase. Je vois donc dans la phrase *qu'est-il de faire?* un développement de la question *qu'est-il?* Notre construction semble d'autant plus naturelle qu'on a dû s'habituer à cette époque à faire précéder de la prép. *de* l'inf. des phrases impers. du type.... *qu'il est temps de faire* et.... *qu'il est bon de faire*, tandis qu'on construit avec *à* l'inf. faisant partie de la phrase pers. *voilà une chose qui est possible à faire*. Cf. aussi les tournures suivantes présentant un certain rapport formel avec celle qui nous occupe ici:

Commynes II 16 *rien n'est d'estimer*

Myst. 7519 *Mais je croy que vous ne sçavez
Que c'est que de beauté de dame*

Myst. 14366 *Considerez
Quel bien c'est que d'avoir lignye.*

Chr. de Pisan II 60 ³⁶⁴ *Si faisons conte
Que c'est d'amer, de quoy vient n'a quoy monte.*

Marot I 150 *Muis que me vuult d'aller tant devisant?*

La tournure *qu'est il de faire*, s'étant figée sous cette forme, a pu exercer ensuite une influence analogique sur celles dont la

p. 41: «La langue actuelle exige l'inf. avec *à* après le verbe *être* pour exprimer la nécessité et la possibilité. Commynes fait usage de l'inf. avec *à* et de celui avec *de*.» TERNIES ne fait donc pas attention à la forme de la construction; il est vrai que Commynes en fait un usage plus libre que ses contemporains; toutefois, il faut observer qu'en dehors de cet auteur l'inf. avec *de* est restreint aux phrases interrogatives et c'est certainement méconnaître la nature de la construction que de ne pas tenir compte de ce fait si important pour l'explication de l'emploi anormal de l'inf. Comme il arrive si souvent avec les monographies de syntaxe qui se proposent surtout d'enregistrer les exceptions, et qui se bornent à l'étude d'un seul écrivain, l'observation de TERNIES est dans ce cas sans valeur pour l'examen du phénomène pris dans sa généralité.

structure n'était pas de la même façon favorable au développement de l'inf. précédé de *de*. Les exemples tirés de Commynes doivent être expliqués de cette manière. L'exemple trouvé dans Charles d'Orl. pourrait être analogique aussi; si, à cause de l'ancienneté de cet exemple, on hésite à l'expliquer par l'analogie en question, on pourra toujours dériver la prép. des tournures bien fréquentes dans la langue ancienne: *Or* + inf. précédé de *de*¹, ex.:

Clig. 6650 *Or del bien faire et del cerchier*
Et sus et jus et pres et loing

Ren. I 588 *Or del mangier, si iron boire.*

Pour l'usage de Charles d'Orl. cf. en outre les tableaux statistiques².

Alain Chartier, Œuvres, vers et prose.

Alain Chartier emploie *il vaut plus* dans le même sens que *il vaut mieux*; c'est un emploi occasionnel que je n'ai pas retrouvé ailleurs, ex.:

Al. Chart. 495 *Se vostre mal vous vient d'amours,*
Ou du trait d'ung plaisant regart,
Ou de refus dont Diex vous gart?
Car plus vauldroit tenir prison.

760 *Plus me valoit l'amer ainsi,*
En aucune bonne esperance,
D'auoir en aucun temps mercy,
Que d'estre Roy de toute France.

¹ Voir SCHÆFER, op. cit. p. 193 et la littérature qui y est citée.

² NORDSTRÖM, op. cit. p. 54, qui s'applique surtout à enregistrer les différences de l'usage moderne, fait observer sur la construction de l'inf. près de *il plaist* qu'on voit l'inf. pur et l'inf. précédé de la prép. *de* et qu'outre ces constructions qui appartiennent aussi à la langue moderne, on trouve aussi la prép. *à*. Il constate aussi l'emploi de l'inf. pur près des verbes *il convient*, *il sert* et *il sied*. Or, *il plaist* précédé de *à* est aussi peu remarquable que *il convient* avec l'inf. sans prép., les deux constructions représentant au XV^e siècle l'usage normal de ces verbes, tandis que l'inf. pur près de *il sert* et *il sied* est une véritable dérogation à l'usage normal de ces deux verbes. Au point de vue historique, de semblables observations qui n'ont en vue que d'enregistrer les différences de l'usage moderne et qui ne tiennent aucun compte de l'emploi ordinaire des verbes en question sont donc sans aucune valeur. C'est là une inexactitude commune à la plus grande partie des monographies de syntaxe, qui ne sont pas de nature à nous éclairer d'une manière précise sur l'emploi de l'inf. subordonné à ces verbes.

La construction est celle qu'on trouve près de *il vaut mieux*. Le dernier exemple présente l'usage naissant de faire précéder de *de* l'inf. qui suit le *que* comparatif (< *quam*).

Au groupe de locutions impers. marquant une appréciation, appartiennent aussi *il profite* et *il sert* que j'ai trouvés ici pour la première fois avec un inf. *Profiter* s'emploie impersonnellement de temps en temps aux XV^e et XVI^e siècles; dans le français moderne, cet emploi ne se rencontre plus. Il ne ressort pas avec certitude de la forme de l'exemple de Chartier que je citerai plus bas, si l'on doit y voir une construction personnelle avec l'inf. postposé faisant fonction de sujet ou bien si la soudure du verbe fini et de l'inf. s'est opérée d'une façon si complète qu'on peut parler d'une construction impers¹. Voici l'exemple en question:

Al. Chart. 414 *Pleust à Diën que bien fust cseript en vos souuenances, combien prouffite à l'exaucement de seigneurie sçauoir suigement departir le guerredon des bons* (= «de quel profit il est de savoir» ou bien «de quel profit est le savoir»)

La construction est conforme à celle des exemples suivants présentant l'expression *que vaut?* avec un inf.:

Al. Chart. 272 *que vaut taire aux perilsans leur meschance?*

299 *Que vaut à tort amasser,
Et poure peuple lasser*

Il paraît très probable que cet emploi de *il vaut* + inf. a servi de modèle à la construction que présente le verbe *profiter* dans l'exemple cité. De même que *il vaut*, *il profite* employé impersonnellement devait se construire organiquement avec l'inf. précédé de *à* marquant le domaine — dans ce cas l'art de savoir bien récompenser — dans lequel se fait valoir l'idée de profiter. En traitant de l'ancien français, cependant, j'ai fait ressortir que cette relation entre les membres de la phrase ne s'était pas toujours développée, mais que la construction était souvent celle que présente notre exemple. Étant donné l'usage restreint qu'avait en général à cette époque l'inf. avec *à*, étant donnée aussi la tendance de considérer le point de vue formel plutôt que le sens du verbe fini pour la construction de l'inf., on ne s'étonnera pas de ne pas trouver cette construction de l'inf. près de *il profite* ni

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 38 et suiv.

près de *il sert*, dont la construction organique est aussi l'inf. avec *à*. Chartier présente aussi un exemple impers. de ce verbe:

Al Chart. 743 *Le fol, qui loyaulté dessert,
En ensuiuant ma loyal queste,
Ie te diray de quoy il sert
De veiller, de rompre sa teste,
De faire en vain mainte requeste*

Par rapport au sens, *il sert* est bien conforme à *il prouffite* dans l'exemple précédent. Mais tandis que, sous l'influence de *valoir*, ce verbe impers. s'est rattaché au groupe de locutions construites avec l'inf. sans prép., *il sert* a cédé à la tendance opposée d'introduire l'inf. avec *de* près des verbes impers. en général. A mon avis, la construction prépositionnelle n'est due qu'à cette tendance, ce qui est d'autant plus vraisemblable qu'il s'agit d'une locution nouvelle et qu'il n'y avait pas de tradition plus ou moins difficile à abandonner. Il est vrai que *servir* se trouve aussi construit personnellement avec un inf. précédé de *de*, ce qui, semble-t-il, aurait pu donner naissance à la construction correspondante près de la locution impers. *il sert* plus rare. Cf.:

Desch. M. M. 11282 *Tu ne sers que de faire annoy.*

Rose 21770 *Qu'el ne sert pas de gens tuer
Ne d'eus faire en roche muer*

Cependant, j'ai peine à croire à cette analogie. Au point de vue de la syntaxe, les deux infinitifs sont d'ordre tout différent. L'inf. avec *de* qui fait partie de la construction pers. correspond dans la phrase impers. au complément substantif précédé de *de*, c.-à-d. dans l'exemple cité à *de quoy*. Transformez la phrase impers. en pers. et l'inf. fera fonction de sujet, le complément substantif précédé de *de* gardant sa forme originaire. A mon avis, la différence qu'on peut donc constater dans les rapports des compléments inf. avec le verbe fini s'oppose à ce qu'on puisse admettre l'analogie en question.

Aux locutions impers., marquant une appréciation, appartient aussi *il coûte* que je n'ai pas trouvé avant Al. Chartier et qu'il construit avec l'inf. organique précédé de *à*, ex.:

Al. Chartier 573 *Là court sa chance
Et si luy couste à sçauoir sa meschance*

Dans le même sens que *il chaut* et *il tient* Chartier emploie occasionnellement la locution impers. *il tourne*:

Al. Chartier 493 *Disoit celui qu'amours tenoit
En telle pensee amoureuse,
Que de dancier ne luy tournoit,
Ne de faire chere ioieuse*

Le sens de la phrase est qu'il [l'amoureux] ne se souciait ni de danser ni de faire mine joyeuse. La construction ne demande pas d'explication.

Chartier emploie aussi impersonnellement le verbe *demorer*¹ qui dans le même sens que *il reste*² et avec la même construction se trouve dans le passage suivant:

Al. Chartier 387 *Si demeure à declairer la qualité des sucri-
fians.*

Enfin, on trouve chez Chartier occasionnellement une locution impers. *il affiz* (du verbe *affitier* < *affectare* ou verbe dénomi-
natif formé sur le subst. *afiz* < *affectus*)³. En vertu de cette éty-
mologie, la locution *il m'affiz* a le sens de *il m'atalente, il me
plaît*. L'exemple suivant le présente coordonné à ce dernier verbe
et construit comme celui-ci:

Al Chartier 614 *Plus luy plaist & mieulx luy affiz
En une mettre
Son cueur que par tout s'entremettre*

Si on pouvait faire l'observation pour Christine de Pisan que, près des locutions impers. présentant l'inf. pur aussi bien que l'inf. prépositionnel, l'emploi de celui-là est plus fréquent en prose qu'en vers, il n'en est pas ainsi d'Alain Chartier, dont la langue est sous ce rapport moins sujette à l'influence savante qui a été admise pour Christine. Il est vrai que tous les exemples notamment de *il affiert* et *il suffit* présentant l'inf. pur sont tirés de ses œuvres en prose, et voilà un fait qui porte à croire que l'inf. sans prép. se présenterait principalement en prose. Mais si l'on regarde les cas où ces verbes sont accompagnés d'un inf. avec *de*, on constatera que la majorité de ces exemples se trouvent aussi en prose. Il ressort plutôt de ces constructions, comparées à celles de *il*

¹ Dans l'ancienne langue, ce verbe s'emploie avec un inf. substantivé dans le sens de *tarder*, ex.:

Tr. 22113 *Mout li demore l'avesprer
E qu'il fust termes de l'aler.*

² Cf. ci-dessus p. 13 et ss.

³ FÖRSTER, Yvain 70 Rem. et MEYER-LÜBKE, Etymol. Wörterb. *affectus*.

plaist et aux expressions *sbst. + cop. + inf.* et *adj + cop. + inf.*, que cet auteur construit à peu près de la même façon, soit qu'il fasse des vers ou qu'il écrive en prose. La seule différence qu'on puisse observer à cet égard, c'est qu'en vers les constructions sont un peu plus variées, ce qui, à cette époque de flottements, doit être attribué aux hasards de la versification.

La combinaison *sbst. + cop. + inf.* présente 37 exemples de l'inf. avec *de*, pour 8 (17) cas de l'inf. sans prép. et 6 cas de l'inf. avec *à*. Voici le tableau de ces constructions:

	inf. pur	inf. avec <i>à</i>	inf. avec <i>de</i>
il est } c'est }	+ <i>sbst. + inf.</i> 4	3	21
<i>sbst. + est + inf.</i>	2	2	9
<i>inf. + est + sbst.</i>	9	1	7
<i>est + sbst. + inf.</i>	2	—	—

La combinaison *adj. (part., adv.) + cop. + inf.* présente 10 cas de l'inf. avec *de*, pour 5 (7) cas de l'inf. pur et 3 cas de l'inf. précédé de *à*. De ces exemples, 7 sont de la forme *il est bon* { *à* / *de* } *le faire*.

L'inf. avec *de* a donc une position assez forte; aussi s'est-il introduit analogiquement dans bien des cas où il n'est pas organique. Il se présente près de tous les verbes marquant une obligation ou une convenance tels que *il appartient*, *il affiert* et *il siet*, ainsi que dans l'expression *c'est à qn + inf.* où il est de règle. Par analogie, on le trouve aussi près de *il eschiet* (= *il arrive*) qui présente l'exemple suivant:

Al. Chartier 509 *Et puis qu'ainsi m'est escheu,*
D'estre à mercy entre voz mains,
Si m'est au cheoir mescheu.

La tendance opposée se manifeste près de *il plaist*; sur 27 cas de ce verbe impers., les constructions prépositionnelles ne sont représentées que par un exemple chacune. Il y a lieu de remarquer aussi à cet égard l'exemple de *il profite* relevé ci-dessus; de même les 3 exemples suivants du verbe impers. *il suffit* près duquel l'inf. avec *de* est la construction organique:

Al. Chartier 354 *Ne souffisoit il pas laisser faire nature*
sans la parforcer?
 412 *Pensez que riens ne souffist vouloir le salut & liberté*
publicque, & desirer la confusion de son ennemy.
 438 *Mais il ne souffist pas entierement les auoir*

Signalons enfin que, près de *il vaut mieux*, il n'y a pas d'exemple de l'inf. prépositionnel après le *que* comparatif, ce qui est au contraire le cas près de *il vaut plus*¹.

François Villon, Œuvres.

Villon fait un usage très restreint de verbes impers. construits avec un inf.; aussi y-a-t-il très peu à dire là-dessus. Les forces analogiques qui tendent à créer un emploi uniforme de l'inf. sans prép. ont fait sentir leur action, comme le prouve l'absence totale d'inf. prépositionnel près de *il plaist* ainsi que l'exemple suivant avec *il couste*, présentant aussi la construction fondamentale:²

Villon 136 *153 Et qu'il ne luy couste une noix,
Faire au soir cent fois la suffée
En despit d'Auger le Dauois.*

Par contre, l'inf. avec *de* l'a emporté dans la combinaison *subst. + cop. + inf.*, 10 exemples de cette construction présentant l'inf. prépositionnel, tandis que l'inf. pur se trouve dans un seul cas. De ces exemples, 9 sont du type emphatique ou impers. *c'est, il est + subst. + inf.*; un seul, celui de l'inf. pur, présente la forme *subst. + est + inf.*

Mystères du Viel Testament.

Le seul verbe impers. que je trouve ici pour la première fois avec un inf., est *il répugne* appartenant aux locutions impers. marquant un sentiment ou un acte de volonté:

Myst. 14912 *Je ne luy puis tenir quelque raneune.
Tenir il repugne,
Se bonne fortune
L'a en honneur mis*

¹ EDEN constate, op. cit. p. 95, que Chartier se sert de l'inf. pur dans plusieurs cas où le français moderne emploie l'inf. avec *de*. Il signale d'abord les combinaisons *subst. + être + inf.* et *adj. + être + inf.*, en déclarant que la construction est rare, sans toutefois indiquer que la construction prépositionnelle n'est pas plus commune. Parmi les verbes impers. proprement dits qui ont la même construction, il cite ensuite *il appartient, il plaît, il convient, il affiert* et *il suffit*; que ce soient des verbes dont l'emploi et la construction soient bien différents, cela n'a pour lui aucune importance.

EDER ne connaît pas de verbe impers. suivi d'une proposition infinitive, construction qu'il a trouvée souvent près des verbes actifs.

² STIMMING, Villon p. 288 ainsi que REICHEL p. 34 ss. font mention de cet emploi de l'inf. pur près de certains verbes impers.

Vu le rapport sémantique qui unit ce verbe à *il plaist*, la construction est toute naturelle.

Sur 57 cas notés qui présentent la construction *sbst.* + *cop.* + *inf.*, il n'y a que 5 exemples de l'inf. sans prép.; dans un seul exemple, où l'inf. a un sens temporel qui a certainement déterminé la construction, l'inf. est précédé de à:

Myst. 12048 *A voir les fruitz par tout espars*
C'est ung terrestre paradis.

Les phrases présentant l'inf. avec *de* se groupent de la manière suivante:

il est } + <i>sbst.</i> + <i>inf.</i>	37 cas
c'est }	
<i>sbst.</i> + <i>est</i> + <i>inf.</i>	11 »
<i>inf.</i> + <i>est</i> + <i>sbst.</i>	1 »
<i>est</i> + <i>sbst.</i> + <i>inf.</i>	2 »

Les constructions emphatique et impers. prédominent donc fortement. Des 11 exemples présentant la forme *sbst.* + *est* + *inf.*, la plus grande partie — 8 exemples — sont des locutions figées remontant au vieux français, telles que *temps*, *force*, *saison*, *mestier*, *besoin est* + *inf.*, p. ex.:

Myst. 5887 *Force m'est de lesser le monde.*
 10413 *Il n'y a que remedier,*
Saison est de l'expedier,
Car jamais il ne me voyrra. Ib. 8655.

La construction *adj.* + *cop.* + *inf.* précédé de *de* l'a emporté définitivement; j'en ai noté 13 exemples sur 3 (5) cas présentant l'inf. pur et un seul cas présentant l'inf. avec à:

Myst. 5827 *Bon est a voir que nous avons*
Obtenu sa misericorde;

Dans la partie du texte que j'ai étudiée, la forme nouvelle *il est* + *adj.* + *inf.* est employée dans 10 cas sur 17 (19). A cet égard, l'usage est donc encore loin d'être établi.

Quant à l'extension de l'emploi de l'inf. avec *de* près des impers. simples, il convient de faire ressortir que *il plaist* se rencontre 6 fois sur 31 avec cette construction. De plus, les Mystères présentent la construction *c'est à qu* toute développée sous sa forme moderne, *c'est à qu de* + *inf.*, ex.:

Myst. 10483 *Père, vous sçavez la façon
De sacrifice presenter;
C'est a vous de l'exceuter.*

15071 *Frère, c'est a moy de honorer
Ton digne nom en chacun lieu.*

16458 *Avisez quelle region
Prendrez: c'est a vous de choisir.*

Par contre, le synonyme *il appartient* n'a que l'inf. pur.

Dans d'autres cas encore, l'emploi de l'inf. avec *de* est bien établi, témoin *il reste* qui se trouve dans ce texte avec l'inf. précédé de *de*, construction tout exceptionnelle pour ce verbe construit généralement avec l'inf. précédé de *à*, ex.:

Myst. 10063 *Or sa, nous sommes arrivez
Sus le mont; père, vous sçavez
Ce que plus il reste de faire.*

10810 *Il reste de cheminer fort
Tant que je soye par dela;*

6607 *Ne reste que d'avoir courage¹;*

Dans le dernier cas, l'emploi de la prép. est justifié par le *que < quam* qui précède et qui, comme nous l'avons constaté plus haut², a déjà une tendance à amener l'inf. avec *de*. A comparer les exemples analogues:

Enf. Og. 4626 *Apresté furent, n'i ot que dou monter*

Myst. 7907 *c'est parlé.³
On en est rompu et foullé;
Il n'est tel que d'estre a par çoy.*

Pour les deux autres exemples, on ne peut pas admettre cette analogie. Ils s'appuient plutôt sur des phrases telles que

¹ Il y a un quatrième exemple de ce verbe suivi d'un inf. qui cependant n'est pas tout à fait certain:

Myst. 4388 *Il reste de terre couvrir
Le corps, que la beste sauvage
Ne sortisse hors du boschage*

² Cf. p. 21.

³ Cf. TOBLER, Verm. Beitr. I p. 20, où il donne un grand nombre d'exemples de cette construction, fréquente surtout dans la langue ancienne. Cf. aussi KJELLMAN, Construction p. 232.

Myst. 7001 *Père Taré, je vous diray*
Qu'il est de faire a mon advis

dont la construction représente dans ce texte la forme générale de l'expression *il est* + *inf.*, prise dans le sens d'une obligation.

Les Cent Nouvelles Nouvelles.

Dans ce texte de prose remarquable, le verbe impers. *il meschiet*, familier déjà à la langue ancienne, est construit pour la première fois avec l'inf.:

Cent nouv. I 295 *J'ay bien scéu que n'a guères, en la ville*
d'Arras, avoit ung bon marchant auquel il mescheut
d'avoir femme espousée qui . . .

Ce verbe appartient au même groupe que le verbe simple *il chiet* ainsi que *il avient* et *il arrive* dont il diffère pour le sens en ce que l'occurrence qu'il dénote est de nature fâcheuse. De même que près des autres verbes de cette classe, la construction organique serait l'inf. avec *à*¹. Dans ce texte, cependant, le verbe est suivi de l'inf. avec *de*, construction se retrouvant aussi occasionnellement près de *il avient* et qui doit être attribuée à l'analogie agissant en faveur de cette construction de l'inf.

Je signale aussi la locution impers. *il est en qn*, signifiant *je peux, je suis capable*, dont je viens de relever aussi un exemple dans Charles d'Orl.², p. ex.:

Cent nouv. I 70 *Ne plorez plus, mon filz, respond le maistre,*
et si me dictes qu'il vous fault, et je vous assure, s'en
moy est de vous aider, je m'y emploiray comme je doy.

I 118 *Il est en vous de vous garir et sauver, et ne vous*
fault que tendre la main et requerre ayde

I 241 *Ma bonne voisine, il seroit bien en vous de me faire*
ung service et un tressingulier plaisir.

¹ Cf. SCHMIDT, op. cit. p. 58. M. SCHMIDT énumère p. 57 ss. les locutions impers. dont la construction ne répond pas à celle qu'ont adoptée les mêmes verbes dans la langue moderne ou dont la construction lui paraît remarquable sous d'autres rapports. Bien entendu, il ne se prononce ni sur le rapport qu'ont ces constructions avec l'usage général de cette époque, ni sur l'origine des modes de construction dont il fait mention. Cependant, l'exposé de M. SCHMIDT est des plus instructifs sur la syntaxe descriptive.

² Voir plus haut p. 22.

La construction de l'inf. doit avoir subi l'analogie de phrases telles que *c'est à moi de + inf.*, *il est en ma puissance de + inf.*, qui se trouvent dans ce texte ainsi que dans d'autres de cette époque; cf.:

Cent nouv. I 170 *et ne fut onques en sa puissance de tirer sa dague*

II 112 *mais il n'estoit en sa puissance de soy ravoier*

I 147 *Mon oncle, mon amy, vous savez qu'il est à moy, la mercy Dieu, qui suys seule heritière de monseigneur mon père, de vous faire beaucoup de biens*

I 171 *Et quand elle vit qu'elle n'aroit point son panier percé, et qu'il n'estoit pas à l'autre de seulement mettre sa lance en son arrest...*

L'analogie en question ressort nettement des deux dernières tournures, qui, à mon avis, sont dues à une contamination, s'étant opérée entre les constructions *c'est à moi de + inf.* et *il est en moi de + inf.* Pour la forme, ces phrases ont été influencées par celles qui sont formées sur l'expression *c'est à qn*; le sens en est pourtant celui qui revient à l'autre construction.

Avec la construction *sbst. + cop. + inf.*, l'inf. avec *de* se trouve dans 60 cas; il n'y a que 4 exemples de l'inf. pur, tandis que l'inf. précédé de *à* n'est pas représenté dans ces phrases. Voici le tableau des constructions:

	inf. pur	inf. avec <i>de</i>
<i>il est</i> } + <i>sbst. + inf.</i>	1	30
<i>c'est</i> }		
<i>sbst. + est + inf.</i>	3	17
<i>est + sbst. + inf.</i>	—	13

Les constructions emphatique et impers. se trouvent donc dans la grande majorité des cas; le grand nombre d'exemples présentant l'ancienne forme *sbst. + est + inf.* est cependant remarquable; ici encore, nous avons souvent affaire à la vieille formule *force moy est + inf.* dont j'ai noté en tout 15 exemples:

Cent nouv. I 44 *force luy fut le chareton avec luy et sa femme en son lit heberger*

I 44 *Force luy fut d'obéir*

La construction suivante mérite une remarque spéciale:

Cent nouv. I 249 *et est ce à faire à vous de dire tant d'heures?*
= «est-ce à toi, est-ce ta besogne de faire tant de prières?»

A mon avis, on doit voir dans le terme à *faire* le subst. *affaire* bien que décomposé dans ses éléments par le sentiment de l'étymologie. L'expression pourrait être expliquée aussi par un développement de la locution *c'est à qn*, dont elle aurait pris la construction de l'inf. La première hypothèse est appuyée par le fait que le français moderne garde l'expression sous la forme *c'est affaire à qn de + inf.*, p. ex.:

Maeterl. Marie Magdel. II 3 (p. 103) *C'est affaire aux esclaves de t'indiquer la route qui ramène au sépulchre.*

La construction *adj. + cop. + inf.* présente aussi l'inf. avec *de* dans la plus grande majorité des cas. Sur 22 exemples en tout, l'inf. pur ne se trouve que 4 fois et l'inf. avec *à* dans un seul cas:

Cent nouv. II 206 *et à l'occasion de ce, son maître l'avoit tant, qu'il ne seroit pas legier à compter combien il en estoit assoté.*

Aux 17 cas présentant l'inf. avec *de*, il faut ajouter 2 exemples, où l'inf. dépend de la tournure *est + part.* (*mal fait*).

La forme moderne *il est + adj. + inf.* avec *de* se présente dans 10 cas; *il est + inf.* construit d'une autre manière dans 3 exemples; dans 5 cas, nous trouvons la vieille construction *adj. + est + inf.*, p. ex.:

Cent nouv. II 94 *le mary, pensant en soy mesmes, puis qu'elle avoit encommencé à faire la folye que fort seroit de l'en retirer*

Dans 3 exemples, le pronom faisant fonction de sujet formel est *ce* au lieu du *il* régulier, ex.:

Cent nouv. I 184 *c'est bon de nous coucher de bonne heure.*

Pour terminer, quelques observations sur la construction des verbes impers. simples.¹

¹ La construction dite proposition infinitive est très répandue dans les Nouvelles. Cf. SCHMIDT p. 56 où n'est cependant cité aucun exemple de cet emploi de l'inf. près d'un verbe impers.

L'inf. avec *à* se trouve encore près de *il convient* dans l'exemple suivant:

Cent nouv. II 243 *il se tenoit tout seur que ma nature me contraindroit à briser ma continence, et que par nécessité me conviendrait à converser avec homme.*

Il advient présente aussi la même construction dans un exemple où ce verbe impers. a le sens de «seoir», «aller bien», s'adaptant très bien à ce rapport sémantique avec l'inf. subordonné:

Cent nouv. II 61 *et bien luy advenoit à recevoir gens*

Employé dans le sens de «arriver», il demande pourtant l'inf. avec *de*:

Cent nouv. I 146 *et s'il nous advenoit meschef ou d'estre prins ou destroussez de biens.*

Quand M. SCHMIDT¹ prétend qu'à l'exception des deux exemples cités de *il convient* et de *il advient*, «ist bei den unpers. Verben auch der Inf. mit *à* vor dem Inf. mit *de* verschwunden», cette assertion ne me semble pas tout à fait exacte. Il est vrai que parmi les locutions impers. qui ont été construites auparavant avec *à* et l'inf. et qui ont perdu cette construction, il n'y a que *il convient* et *il advient* qui présentent encore des traces de l'usage primitif. Mais en dehors de ces exemples, l'inf. avec *à* se trouve aussi avec *il fait* — construction si fréquente dans l'ancien français:

Cent nouv. I 173 *Or ne fait pas à oublier que la bonne damoiselle luy voulut monstrier ung prisonnier*

Cette même construction se trouve encore dans des phrases formées à l'aide des locutions impers. *il vient*, *il reste*, *il est*, et *il y a*. Enfin, dans bien des cas p. ex. près de *il convient* et *il plaist*, ce n'est pas l'inf. précédé de *de*, mais l'inf. pur qui a pris à cette époque la place de l'ancien inf. avec *à*.

M. SCHMIDT prétend en outre² que dans les Nouvelles «der Infinitiv mit *de* bereits die Oberhand zu erhalten scheint», assertion qui ne peut non plus être acceptée sans réserve, cette construction ne se trouvant jamais près de verbes impers. très fréquents tels que *il convient* et *il plaist*, tandis que d'autres ne le présen-

¹ Cf. p. 29 Rem. 1.

² Op. cit. p. 57.

tent que par exception. Cependant, l'inf. précédé de *de* paraît plus populaire dans ce texte que dans ceux que nous avons étudiés auparavant. Ainsi, l'inf. avec *de* se trouve près de *il appartient, il chiet (en propos)*,¹ *il meschiet* et *il avient*. Même *il vaut mieux* présente cette construction dans l'exemple suivant:

Cent nouv. I 117 *Si vous prions toutes ensemble que vous ne nous espergnez en rien qui soit des biens de vostre eglise, car mieulx nous vouldroit, et plus cher l'aymerions, de perdre la plus part de noz biens temporelz que le prouffit espirituel que vostre presence nous donne*

Il est étonnant qu'on ne trouve jamais *il plaist* suivi d'un inf. avec *de*, tandis que les autres locutions impers. appartenant à la même classe présentent toutes cette construction, *il desplaist* et *il tarde* 2 fois, *il greve* et *il ennuie* 1 fois.

Sous l'action de l'analogie, *il prouffite* que A. Chartier construit avec l'inf. pur², se présente dans les Nouvelles avec l'inf. précédé de *de*. Il en est de même de *il loist*, locution si fréquente dans la langue ancienne, où cependant elle ne se trouve avec l'inf. prépositionnel que par exception:

Cent nouv. I 118 *Et ne dit pas nostre bon père saint Augustin qu'il ne loist à personne de soy oster la vie ne tollir ung sien membre?*

L'analogie opposée a influencé la construction de *il suffit* qui, outre des exemples réguliers présentant l'inf. avec *de*, offre deux cas de l'inf. pur et, si mon interprétation est juste, aussi l'inf. précédé de *en*³:

Cent nouv. II 238 *En bonne foy, ainsi feray-je, mais que je puisse; en non trespassez le conseil de mon mary il me souffist largement* = «il m'est suffisant dans l'action de suivre les conseils de mon mari = il me suffit de suivre l. c. d. m. m.»

¹ Même sens que la locution *il chiet à propos* employée par Christine de Pisan, voir plus haut p. 12.

² Cf. ci-dessus p. 21.

³ C'est aussi l'avis de M. SCHMIDT, op. cit. p. 63; selon lui, c'est le seul cas d'un inf. précédé de *en* que présentent les Cent Nouv. Nouv.

Voilà un des exemples extrêmement rares où un verbe impers. est construit avec un inf. précédé d'une préposition autre que *de* ou *à*.

Je tiens aussi à signaler l'exemple suivant de *il fait* + inf. sans prép., qui me paraît assez remarquable¹:

Cent nouv. I 222 *Et fait assez penser que . . .*

A mon avis, c'est le résultat d'une contamination entre *cela fait penser que* et *il fait à penser que*. La dernière de ces deux constructions qui appartient proprement à l'ancien français, n'est pas inconnue à l'auteur des Nouvelles².

Philippe de Commynes, Mémoires.

En ce qui concerne l'usage des verbes impers. chez cet auteur, il convient de signaler d'abord que dans la partie de son œuvre que j'ai étudiée, il n'y a aucun exemple de la locution *il convient* + inf., Commynes se servant toujours de *il faut* pour exprimer une nécessité générale, sens commun à ces deux verbes impers.

Signalons aussi l'emploi des constructions suivantes appartenant proprement à l'ancienne langue:

Comm. II 16 *Et si ung princee n'est loé de ceste vertu sur toutes les aultres, qui vient de la grace de Dieu seulement, quelque autre bien que l'on en sceust dire, rien n'est d'estimer*

Comm. I 443 *Et quant ce vient à se deffendre, on veoit venir ceste mute de loing*

En général, les constructions qui nous intéressent ici sont conformes à celles que présentent les auteurs contemporains. Dans la combinaison *subst.* + *cop.* + *inf.*, l'inf. avec *de* l'emporte de beaucoup sur les autres constructions; sur 62 exemples en tout, il n'y a que 4 exemples de l'inf. pur et 3 exemples présentant l'inf. avec *à*. La forme nouvelle est bien prépondérante, comme cela ressort du tableau suivant:

¹ Cité par M. SCHMIDT p. 62 sans aucune explication.

² Cf. ci-dessus p. 32.

	inf. pur	inf. avec à	inf. avec de
il est } + sbst. + inf.	1	1	32
c'est }			
sbst. + cop. + inf.	3	—	13
inf. + cop. + sbst.	—	1	—
cop. + sbst. + inf.	—	1	10

La combinaison *adj. + cop. + inf.* présente 20 cas de l'inf. avec *de*, pour 4 exemples de l'inf. avec *à* et 2 (3) exemples de l'inf. pur. L'inf. avec *à* s'est maintenu dans les phrases *il est bon à penser* (*entendre, dire*) ainsi que dans la construction :

Comm. I 443 *Toutesfoyz, puis qu'il y a paiement, il seroit bien aisé à y mettre ordre*

Comme je l'ai indiqué plus haut, ce sont les phrases formées à l'aide des adjectifs *bon, facile, aisé*, etc., qui se sont opposées le plus longtemps à l'influence analogique s'exerçant en faveur de la construction aujourd'hui définitivement établie. Voici le tableau de ces constructions :

	inf. pur	inf. avec à	inf. avec de
il est + adj. + inf.	1	3	9
cop. + adj. + inf.	1	1	7
inf. + cop. + adj.	1	—	2
adj. + (cop.) + inf.	—	—	2

En somme, Commynes emploie donc les différentes constructions dans la même proportion que les Cent Nouv. Nouv. Dans ces deux textes presque contemporains, l'emploi de la forme ancienne *adj. + est + inf.* est très restreint. Comme l'a indiqué M. HORNING¹, l'usage moderne est donc complètement établi vers la fin du XV^e siècle.

Les verbes impers. suivants ont subi l'influence analogique des constructions composées :

il appartient ne présentant que des exemples de l'inf. avec *de* ;
il greve, dont j'ai relevé l'exemple suivant :

Comm. I 306 *Il greva beaucoup au Roy de dissimuler de ceste parolle*

¹ Op. cit. p. 258.

il sert:

Comm. II 66 *Ailleurs ay parlé de ceste matiere; mais il serroit encores d'en parler icy*

il me semble, dont cet exemple présente un élargissement inusité de l'emploi de l'inf. avec *de*:

Comm. I 182 *Or, sembloit il bien au Roy d'estre au dessus de ses affaires.*

Pour ce qui est enfin des constructions des différents verbes simples, il convient de signaler que *il desplaist* se présente avec l'inf. précédé de *à*, construction qui à mon avis est due à l'analogie du verbe simple et dont il n'y a que très peu d'exemples même dans le vieux français; voici l'exemple en question:

Comm. I 232 *Il me desplaist à dire ceste cruauté.*

Commynes fait un grand usage de la proposition infinitive qu'on trouve près des verbes actifs *connaistre, cuider, dire, estimer, croire, désirer, espérer, juger, prétendre*, etc.¹ Voici encore un exemple de cette construction près de *il semble*²:

¹ M. STIMMINO, op. cit. p. 214, caractérise de cette manière les constructions qui nous occupent ici: «In Bezug auf den Inf. ist zu constatieren, dass Commynes viel häufiger den reinen Inf. gestattet, als die heutige Sprache dies zulässt. So findet er sich noch manchmal als Subject zu *être* mit einem Adjektiv oder Adverb». L'étude que je viens d'entreprendre confirme bien cette explication assez générale, il est vrai, mais qui donnait, il y a déjà 40 ans, une idée assez claire de l'usage du XV^e siècle. Quand il continue, cependant: «Auffallend ist dieser Gebrauch in Fällen, wo der reine Inf. eine Ergänzung des Adjektivs oder Participiums ist», il ne veut probablement pas dire que cet inf. pur, de même que celui dont il vient de parler, soit un héritage de l'ancien français. Cette construction ne remonte pas à la langue ancienne; elle tient en réalité à une tendance tout à fait nouvelle dont les premières traces paraissent au commencement du XV^e siècle. Elle ne pourra s'expliquer que par l'influence croissante de la tradition latine et on s'étonne qu'elle ne se soit pas encore imposée aussi dans la construction des locutions impers. Il s'agit de constructions telles que:

Cent nouv. I 14 *Trop bien est il content pour pitié et aumosne luy faire quelque gracieuse aide d'argent*

I 81 *et de fait eut bien le courage luy demander à faire*

I 200 *j'ay la charge de par monseigneur vous dire en bref la cause*

Comm. VII 15 (éd. BUCHON) *par condition que . . . il fussent tenus les rendre*

I 163 *et eussent esté tres contents attendre encore aucuns jours*

² TÆNNIES cite aussi cet exemple; cf. op. cit. p. 38.

Comm. I 95 *car par ce moyen il luy sembloit le Roy estre affoibli de la tierce partie.*

Il ressort de l'emploi que fait Commynes des locutions impers. + inf. qu'avec des exceptions importantes il écrit une langue qui est sous ce rapport essentiellement moderne. Il y a entre lui et les écrivains qui ouvraient le XV^e siècle une différence assez grande. Ceux-ci employaient encore assez souvent l'inf. précédé de *à* dans la tournure *subst. + cop. + inf.*, tandis qu'à la fin de cette époque l'inf. avec *à* ne se rencontre que dans des cas exceptionnels. Au début du siècle, la construction ancienne du type *folie est de le faire* était en pleine vigueur et la tournure *adj. + est + inf.* n'avait pas encore revêtu sa forme impers. moderne. Tout cela s'est modifié au cours du siècle qu'embrassent jusqu'ici mes recherches. Les verbes impers. simples ont suivi le même développement. A part des exceptions isolées, l'emploi de l'inf. avec *à* s'est restreint aux cas où on le trouve dans la langue actuelle, et l'inf. pur a vu envahir son domaine par son concurrent plus heureux, l'inf. avec *de*, qui s'est introduit dans beaucoup de cas où il n'est pas organique. Mentionnons surtout à ce sujet *il appartient, il plaist, il greve* et *il ennuie, il vaut mieux, il loist, il me semble, il sert* et *il avient* qui présentent tous vers la fin du XV^e siècle des exemples de l'inf. précédé de *de*. En effet, cette construction semble en train de prendre la place prépondérante qu'elle a dans le français d'aujourd'hui, et à ne regarder que ces expressions, on s'attendrait à constater bientôt un usage tout moderne. Il n'en sera pourtant pas ainsi. Au début du siècle qui suivra, des influences nouvelles vont interrompre le développement que nous avons suivi jusqu'ici, et la construction des locutions impers. prendra à partir de cette époque un aspect tout à fait nouveau. C'est à l'étude de ces influences et à ce qui en est résulté que sera consacré le chapitre suivant.

Au XV^e siècle, ces constructions ne se présentent que par exception tout en devenant plus usitées vers la fin de cette époque; cf. SCHMIDT op. cit. p. 60. Elles méritent d'être citées en tant qu'elle dérivent d'un développement qui atteindra son apogée dans la première partie du XVI^e siècle et qui alors se retrouvera aussi dans la construction des locutions impers.

CHAP. III.

Le seizième siècle.

M. BRUNOT¹ caractérise le développement du français au XVI^e siècle de la manière suivante: «Il continue bien sa vie spontanée que rien jamais n'interrompt; mais les petits événements qui la marquent disparaissent dans les troubles que causent des tentatives systématiques et souvent violentes pour le transformer.» Le facteur le plus puissant à cet égard est l'influence du latin qui se manifeste pendant ce siècle à côté des efforts pour faire du français une langue égale au latin en richesse et en élégance. L'influence qu'exerce le latin pendant cette époque, qui est éminemment celle de la Renaissance, ne s'étend pas seulement au vocabulaire, à la phonétique, à la morphologie et à l'étymologie du français, mais aussi à sa syntaxe et à ses constructions. Déjà au siècle dont je viens d'examiner la langue, j'ai cru pouvoir constater cette influence en ce qui concerne l'inf., bien que ce soit une influence bien limitée. J'ai mis sur son compte l'usage fréquent de l'inf. pur dans la prose de Christine de Pisan. De la même influence dépend aussi l'emploi de la proposition infinitive qui dès le début du XV^e siècle se présente même près des verbes impers. Avec l'étude croissante des classiques, qui caractérise cette période, cette construction s'étend vite dans la langue du XV^e siècle, surtout dans la prose, pour former ensuite un des traits les plus caractéristiques du XVI^e siècle. L'influence savante se manifeste aussi dans la disparition de la préposition précédant l'inf., comme c'est le cas dans les exemples cités à la fin du chapitre précédent ainsi que dans les suivants, empruntés à Rabelais, le premier des écrivains du XVI^e siècle dont je vais m'occuper.

¹ Histoire de la langue française II p. 2.

Rab. Garg. 21 *car ses precepteurs disoient que soy aultrement pigner, laver et nettoyer estoit perdre temps en ce monde.*

Pant. III 8 *L'home adoncques . . . eut nécessité soy armer de nouveau.*

Pant. III 9 *De ces tabus je me passerois bien pour ceste année, et content serois n'y entrer poinct.*

Garg. 31 *si bien que . . . les nations Barbares . . . ont estimé aussi facile demollir le firmament et les abysmes ériger au dessus des nues, que desemparer vostre alliance*

Garg. 35 *Pourtant feist semblant descendre de cheval*

Garg. 46 *Mieulx eust il faict soy contenir en sa maison, royalement la gouvernant, que insulter en la mienne¹*

Nous rencontrons ici la même tendance quoique plus développée que dans les exemples empruntés à Commynes à la fin du chapitre précédent. Il est évident que cette tendance générale à construire l'inf. sans préposition se manifestera nettement près des locutions impers. proprement dites ainsi que dans les constructions *subst. + cop. + inf.* et *adj. + cop. + inf.* qui ont toutes des prototypes directs dans le latin. Le développement que l'on a pu constater jusqu'ici s'interrompt donc pour quelque temps; dans plusieurs cas, il y a même un recul, l'inf. pur fait de nouveau des progrès et empiète sur l'usage de l'inf. prépositionnel tel qu'il s'est constitué vers la fin du siècle précédent. Cette tendance se manifeste surtout dans les constructions que j'ai indiquées comme le point de départ de l'influence analogique agissant en faveur de l'inf. avec *de*. Dans les combinaisons *subst., adj. + cop. + inf.*, l'inf. pur, qui était autrefois une exception, devient pour quelque temps la construction normale, d'un emploi plus étendu que celui de l'inf. avec *de* qui avait la suprématie au XV^e siècle, et ce renversement a naturellement laissé des traces dans la construction des verbes impers. simples.

Il est significatif que le changement que je viens d'indiquer dans la forme des constructions impers. se manifeste surtout dans la prose qui, bien entendu, est plus susceptible de subir l'influence

¹ Pour plus de détails, voir BRUNOT, Histoire II p. 457 ss., HUGUET op. cit. p. 350 ss.

de l'usage latin. La poésie, plus conservatrice, après s'être au début écartée un peu de l'usage qui s'est fixé au cours du siècle précédent y revient assez vite. Sans développer davantage l'emploi de l'inf. avec *de*, la langue poétique garde intact cet usage jusqu'au moment où l'évolution peut se renouer aussi en prose.

Après ces remarques préliminaires, je vais maintenant étudier de plus près l'usage du XVI^e siècle pour les constructions des locutions impers. Le premier représentant de l'usage pseudo-latin de cette époque et celui qui en est pénétré le plus fortement est le prosateur François Rabelais.

François Rabelais.

Gargantua, Pantagruel.

Parmi les locutions impers. construites avec un inf. et que nous rencontrons ici pour la première fois, je note d'abord *il fasche* dans son sens moderne:

Rab. Pant. IV 20 *Il me fasche le vous dire*

Puis, *il nuist*, que j'ai trouvé sous la forme interrogative *que nuist?* indiquant l'antithèse des expressions interrogatives *que vaut?* *que sert?*

Rab. Pant. III 16 *Que nuist sçavoir tousjours, et tousjours apprendre, feust ce d'un sot, d'un pot...?*

De même que près des deux expressions de sens contraire, la construction organique près de *que nuist?* doit être l'inf. avec *à*, la prép. *à* désignant le domaine où l'élément nuisible est actif. Pour la construction de l'inf., cette locution s'est naturellement rapprochée des phrases analogues au point de vue de la signification où nous avons déjà rencontré l'inf. pur.¹

Outre ces verbes, il n'y a que la combinaison *il est question de* qui n'ait pas été mentionnée jusqu'ici:

Rab. Garg. 46 *et n'est question, en somme totale, que de rabiller quelque faulte commise par nos gens*

C'est dans les combinaisons *sbst.*, *adj.* + *cop.* + *inf.* que l'extension de l'inf. pur est la plus marquée². Dans le premier

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 164.

² HUGUET parle de ces constructions (p. 350 ss.) sous le titre de «Ellipse d'une préposition devant l'inf.», et il déclare que dans les cas où un inf. est sujet logique d'un verbe, il arrive le plus souvent à Rabelais d'employer l'inf.

groupe, *subst.* + *cop.* + *inf.*, j'ai noté l'inf. sans prép. dans 47 (56) cas, pour 16 cas de l'inf. avec *de*, ce qui est tout à fait contraire à la proportion qu'on a généralement relevée. Cette construction semble aussi avoir un caractère plus archaïque qu'auparavant, la forme *c'est, il est* + *subst.* + *inf.* n'étant pas employée chez Rabelais dans la même proportion que chez les derniers écrivains du siècle précédent. Des exemples que j'ai notés, 24 (14 de l'inf. pur et 10 de l'inf. avec *de*) sont de la forme moderne, tandis que 33 (27 de l'inf. pur et 6 de l'inf. avec *de*) présentent la forme primitive *sbst.* + *estre* + *inf.* Rabelais emploie donc la vieille tournure dans une large mesure; elle domine surtout dans la construction avec l'inf. pur; qui se rapproche le plus de l'usage latin. Dans ce fait aussi, il faut voir à mon avis l'influence qu'a exercée le latin sur la construction française de l'inf.

La proposition infinitive se retrouve dans l'exemple suivant:

Rab. Pant. III 45 *Car la voix commune des Philosophes et l'opinion du peuple estoit vaticination ne estre jamais des cieulx donnée sans fureur*

La combinaison *adj.* + *cop.* + *inf.* présente aussi un usage bien plus fréquent de l'inf. pur; 26 (30) exemples de cette construction s'opposent à 5 où ce groupe est suivi de l'inf. avec *de*. Dans ce cas aussi la forme paraît plus archaïque; au lieu de trouver, comme chez les auteurs précédents, une majorité considérable avec la forme moderne *il est* + *adj.* + *inf.*, nous ne relevons ici que 4 cas pour 16, où la construction présente le type *adj.* + *cop.* +

sans prép.; le fait se produit surtout avec le verbe *être* suivi d'un attribut, avec les verbes *convenir*, *appartenir*, *plaire*, *suffire*, etc. Remarquons, continue-t-il, que cette ellipse est parfaitement logique; la prép. *de* n'ajoute rien au sens de l'inf. Ce fait que la prép. manque de toute signification propre est une remarque très juste, ce que j'ai aussi indiqué dans mon travail précédent (p. 298) Cependant, je ne peux pas voir avec HUGUET dans l'emploi de l'inf. pur une ellipse dans la construction, ce qui supposerait à mon avis que toutes les locutions impersonnelles auraient été construites une fois avec l'inf. précédé de *de*. Mais cela est loin d'être le cas et, par conséquent, au point de vue historique on ne peut point parler d'une omission de la prép. *de* dans ces constructions. Le fait qu'il s'agit d'expliquer est plutôt qu'à un moment donné des causes nouvelles ont amené un élargissement très considérable de l'emploi de l'inf. sans préposition, dont on constate en effet l'usage pendant toutes les périodes de la langue.

inf. qui est le reflet direct du latin: *dulce et decorum est pro patria mori.* Ex.:

Rab. Pant. III 13 *L'une est de yvoyre, par laquelle entrent les songes confus, fallaces et incertains, comme à travers l'ivoire, tant soit deliée que vouldrez, possible n'est rien veoir*

IV 11 *Par ma foy . . . facile me sera le prouver.*

La renaissance de l'*inf.* pur est moins évidente dans le groupe des verbes impers. simples; mais, aussi dans ce cas, il y a une différence très nette par rapport aux écrivains dont je viens d'examiner la langue. D'une manière générale, l'usage de l'*inf.* avec *de* est moins étendu, l'usage de l'*inf.* pur plus fréquent qu'auparavant. Quant aux verbes impers. marquant une nécessité ou une obligation, on ne s'aperçoit en effet, et pour des raisons naturelles, d'aucune différence par rapport à l'usage du XV^e siècle; *il appartient* est même construit avec l'*inf.* précédé de *de* dans la plupart de mes exemples. Dans le groupe des verbes qui expriment un sentiment, le trait qui saute le plus aux yeux, c'est que *il fasche*, qui remplace l'impersonnel *il poise* de l'ancien français et qui, conformément à sa signification, devait se construire avec l'*inf.* précédé de *de*, est suivi de l'*inf.* pur, ce qui est dû évidemment à la tendance nouvelle à introduire cette construction près des verbes impers. en général. Il en est de même des exemples suivants:

Rab. Pant. III 52 *Croyez la ou non, ce m'est tout un; me suffist vous avoir dict verité.*

Pant. III prol. *Me souvient toutesfoys avoir leu que Ptolemé filz de Lagus . . . esperoît par offre de ces nouveaultez l'amour du peuple envers soy augmenter.*

Pant. III 31 *Et me souvient avoir leu que Cupido, quelques foys interrogé de sa mcre Venus . . . respondit qu'il . . .*

Pant. III. 16 *Que luy eust cousté ouyr et entendre ce que l'homme avoit inventé?*

Pant. III 9 *Puis qu'une foys en avez jecté le dez, et ainsi l'avez decreté et prins en ferme deliberation, plus parler n'en fault; reste seulement la mettre à execution.*

Rab. Pant. III. 47 *Reste donques dist (Pantagruel) le vouloir du Roy mon pere entendre, et licence de luy avoir.*

Pant. III 48 *mais je voudroys que pareillement vous vint en vouloir et desir vous marier.*

A en juger par ces exemples, présentant tous avec l'inf. sans prép. des verbes impers. construits généralement avec l'inf. précédé de *de*, la construction de la locution *que nuist?*, dont je viens de parler¹, semble encore plus naturelle, l'exemple étant tiré de Rabelais.

Je vais passer maintenant à l'examen de ces constructions telles qu'elles se présentent chez un représentant de la langue poétique, Clément Marot, le contemporain de Rabelais.

Clément Marot, Œuvres.

Au point de vue lexicologique, il n'y a pas beaucoup à dire sur sa langue; je n'ai noté chez Marot aucun verbe impers. que nous ne connaissions pas déjà. Signalons pourtant la présence d'expressions du type *c'est + inf. + inf.*, telles que:

Marot I 105 *Car me priver de la sienne armonie
Ce m'est oster le seul bien de ma vie.*

Par sa formation, cette expression correspond tout à fait à la combinaison *c'est + sbst. + inf.*; il n'y a que cette différence que le prédicatif, au lieu d'être un sbst., est ici un inf. C'est la première fois que nous rencontrons cette construction; certes, nous avons déjà trouvé des expressions composées de deux infinitifs, telles que:

Marot III 74 *Mais souhaitter cas de telle importance
Seroit vouloir mon bien particulier*²

où le premier inf. est sujet et le dernier prédicatif. La construction citée plus haut n'est évidemment que le développement de celle-ci; par rapport à la forme, la combinaison *sbst. + cop. + inf.* est semblable à l'expression *inf. + cop. + inf.*, de même que, sur le modèle de *c'est + sbst. + inf.* qui se rattache intimement à la première construction, s'est formée la nouvelle tournure du type

¹ Cf. plus haut p. 40.

² Cf. plus haut p. 39, le premier exemple.

c'est + inf. + inf. L'exemple cité ci-dessus est le seul que j'aie noté dans les œuvres de Marot; plus tard la construction deviendra plus usuelle.

En examinant d'abord les constructions que je considère comme celles qui entraînent l'analogie, *sbst. + cop. + inf.* et *adj. + cop. + inf.*, il est à constater qu'elles se trouvent dans un état intermédiaire par rapport à la nature de l'*inf.* qui en fait partie. Marot se sert de l'*inf.* pur plus souvent que les auteurs appartenant au siècle précédent et dont nous avons examiné la langue; de l'autre côté, l'usage qu'il fait de cette construction, n'est point si fréquent que chez Rabelais. Pour la construction *sbst. + est + inf.* les chiffres 17 : 2 : 46 indiquent les cas de l'*inf.* pur, de l'*inf.* avec *à* et de l'*inf.* avec *de* respectivement; ajoutons encore 15 cas notés où un *inf.* pur est sujet d'un groupe composé de *estre + sbst.* Il y a donc une assez grande majorité pour l'*inf.* avec *de*, quoique moins prépondérante qu'aux derniers temps du XV^e siècle. La forme de cette construction ne présente pas non plus le caractère ancien de la langue de Rabelais, les constructions emphatiques et impersonnelles se trouvant dans 38 cas, tandis que 12 présentent la vieille tournure *sbst. + estre + inf.*

Dans la combinaison *adj. + inf.*, l'*inf.* est sans préposition dans 12 cas; dans un cas, il est précédé de la prép. *à*, tandis que 14 présentent la prép. *de*. L'*inf.* pur et l'*inf.* avec *de* sont donc représentés à peu près également. Dans 8 cas, nous trouvons la forme moderne *il est + adj. + inf.*, dans 9 cas la même forme mais sans le pronom impersonnel, et dans encore 10 cas l'ancienne construction *adj. + est + inf.*

Pour ce qui est de la présence de l'*inf.* avec *de* près des verbes impersonnels, la langue de Marot accuse une tendance bien plus décidée à cet égard que la langue de Rabelais, mais de l'autre côté certains signes font voir que sa langue aussi a subi à un certain degré la même influence que celle de Rabelais.

Marot diffère du grand prosateur par une plus grande variété des constructions impersonnelles, amenée en partie par la forme poétique, en partie par des influences contraires; les constructions de l'*inf.* présentent en effet une grande confusion; les deux tendances analogiques contraires s'emparent tantôt d'une expression, tantôt d'une autre, qui par suite d'un emploi trop peu développé n'ont pas encore pris une construction définitive. C'est

l'usage de la vraie période de transition, cet usage un peu flottant qui dépend essentiellement de la lutte entre le nouveau et l'ancien.

Parmi les verbes marquant la nécessité, l'obligation et la convenance, on trouve *il appartient* et *il sied* avec l'inf. pur aussi bien qu'avec l'inf. précédé de *de*. Il n'en est pas de même de *il affiert*, qui n'est construit que de la manière suivante:

Marot I. 175 *Mais, pour autant qu'il affiert aux amys
Et serviteurs jamais ne celer rien
A leur aymez, soit de mal ou de bien
J'ay bien voulu vous escrire*

Marot III. 233 *car il n'affiert aux Dieux
Mouiller leur face avecques larmes d'yeulx.*

La combinaison *c'est à qn*, dont la construction régulière était l'inf. avec *de*, se construit ici, sauf dans un seul cas de l'inf. pur, avec l'inf. suivi de *à*, ce qui est très usuel dans le français moderne à côté de l'inf. avec *de*. La présence de la prép. *à*, qui par rapport au sens de l'expression paraît aussi bien fondée, peut dépendre de l'influence des cas nombreux où l'inf. est joint au verbe *être* par la prép. *à*, p. ex. *c'est à croire, la maison est à vendre*. Cf.

Rab. Garg. 18 *Gargantua... appela à part Ponocrates... et sommairement conféra aveques eulx sus ce qui estoit tant à faire que à respondre.*

La double construction *il est de faire* et *il est à faire* a probablement aidé aussi à amener l'expression *c'est à qn à le faire* à côté de *c'est à qn de le faire*. La différence de signification qui de nos jours distingue ces deux phrases, n'existait point au XVI^e siècle. Quelle que fût la construction de l'inf., le sens de l'expression était toujours celui de *il appartient*. Ex.:

Marot IV. 20 *Que Dieu vous en garde?
C'est à vous à y prendre garde*

Marot III. 44 *C'est à moy d'avoir patience,
Et à vous de ne vous chaloir.*

Marot I. 155 *C'est à luy scul t'en donner congnoissance.*

L'expression *que vault?*, que nous avons généralement rencontrée jusque là avec un inf. pur, est aussi suivie de l'inf. avec *de*.

Il en est de même de *que nuist?*, qu'on trouve chez Rabelais avec l'inf. pur; dans 5 cas sur 51 *il plaist* est construit avec *de*, et *il fasche* présente ici sa construction naturelle avec l'inf. précédé de *de*, ce qui n'était pas le cas chez Rabelais. Qu'il existe quand même une tendance en faveur de l'inf. pur, cela ressort de l'exemple suivant présentant l'inf. pur près de *il chaut*:

Marot III. 183 *Et ne luy chault sçavoir que c'est de nopees,
Ne aussi d'un tas d'amoureuses negoce*

ainsi que de la même construction près de *il reste*, ex.:

Marot IV. 80 *Tu l'as faict tel que plus il ne luy reste
Fors estre Dieu, car tu l'as, quant au reste,
Abondamment de gloire environné*

De l'autre côté, *il advient*, construit avec *de* dans les trois exemples notés, est une preuve de la vivacité de l'analogie tendant à introduire partout l'inf. avec *de*.¹

Sur l'usage de *Bonaventure des Périers*, le contemporain de Rabelais et de Marot, et le secrétaire de la reine Marguerite de Navarre, ainsi que de *Mellin de Saint-Gelais*, le poète de la cour de Henri II et le successeur de Marot, quelques notes se retrouvent

¹ D'après GLAUNING, Marot p. 23, je cite les exemples suivants d'une propos. inf. dépendant d'une locution impersonnelle:

Marot 243 (éd. Adr. Moetjens, La Haye, 1700)
*impossible est telle voix redondée
Estre d'organe ayant impurité*

Marot 428 *A Nature ainsi fault tous payer la rençon*

Marot 460 *Taire convient devant luy (le rossignol) les Pivers*

GLAUNING écrit p. 24 que l'usage de l'inf. pur est beaucoup plus étendu que chez Montaigne. C'est là le cas, que l'inf. soit complément ou sujet logique d'après la terminologie de GLAUNING. A côté de cas plus remarquables tels que:

Marot 322 *C'est un grand cas voir le mont Pelion
Ou d'avoir veü les ruines de Troye*

Marot 576 *car il n'affiert aux Dieux
Mouiller leur face aveques larmes d'yeux*

Marot 518 *Fort long seroit vous dire...*

Marot 91 *N'est mal seant, s'abaisser de moytié*

on trouve ici des exemples de l'inf. pur avec *il convient* et *il plaist*.

chez RÜBNER et WAGNER. Sans un examen approfondi de leur langue, il est cependant difficile de se faire, à l'aide de ces quelques remarques, une idée précise de la construction des verbes impersonnels. Il semble pourtant que l'emploi de l'inf. pur se soit ici relativement peu étendu.

RÜBNER¹ dit seulement que l'inf. pur «als logisches Subject nach unpersönlichen Verben» se rencontre rarement chez des Périers. Parmi les exemples qu'il cite, nous retrouvons *il plaist* et *de quoy sert?* Cette indication trop sommaire ne nous permet pourtant de tirer aucune conclusion sur l'extension de la construction non-prépositionnelle.

La proposition infinitive paraît aussi d'un usage restreint. RÜBNER ne cite aucun exemple de cette construction près d'un verbe impers. Mellin de Saint-Gelais au contraire l'emploie impersonnellement², ex.:

Mellin S.-G. III 204 *Ordonnez ce qu'il vous plaist en estre faict*

Parmi les autres constructions impers., les suivantes nous intéressent:

Mellin S.-G. III 85 *S'il luy tenoit encor d'estre³ cruelle
Ce ne seroit (ce croy-je) en mon endroit.*

Mellin S.-G. III 206 *Je ne vous demande point liberté, sachant
tres bien qu'il n'est point en vous de la me donner.*

III 126 *quant est de (aujourd'hui quant à)*

WAGNER constate enfin que l'adjectif *sain* s'emploie encore avec *il fait*⁵:

Mellin S.-G. III 126 *Quant est de l'air, il y est si delivre
Qu'il semble seul pouvoir sain faire vivre.*

* * *

La dizaine d'années précédant 1550 fait époque dans l'histoire de la langue française en ce que la réaction contre la domination du latin prit une extension plus générale et amena des résultats plus évidents. A cette époque appartient le premier des grands

¹ Op. cit. p. 32.

² WAGNER, op. cit. p. 73.

³ WAGNER, op. cit. p. 77. Cf. KJELLMAN, Construction p. 185 et suiv.

⁴ Cf. WAGNER, op. cit. p. 77.

⁵ Op. cit. p. 86.

innovateurs de l'orthographe et de la grammaire françaises, Louis MEIGRET¹, qui a essayé de donner à la langue les soins nécessaires pour en faire l'outil maniable des poètes et des savants. En 1545 une déclaration très importante fut publiée par PELETIER DU MANS², exprimant les mêmes idées dont JOACH. DU BELLAY en 1549 a fait une exposition si brillante dans le manifeste poétique célèbre de la Pléiade: *Deffence et Illustration de la langue francoyse*. «La langue française est digne qu'on la cultive et qu'on lui fasse porter fleurs et fruits», y lit-on. Ce que veut démontrer DU BELLAY, c'est qu'il «se deuroit faire, à l'auenir, qu'on peust parler de toute chose, par tout le monde, et en toute langue³», par conséquent pas seulement en latin, mais aussi en français. Les partisans de cette école littéraire, Ronsard et ses amis, sont de la plus grande importance par la lutte qu'ils soutiennent pour affranchir la littérature française de la domination du latin. C'est surtout à ceux-ci qu'on doit cet affranchissement et c'est en effet à partir de cette époque qu'on peut considérer comme ayant définitivement pris fin la prépondérance du latin sur le français.

Ce mouvement littéraire coïncide avec un changement de la construction de l'inf. faisant partie des locutions impersonnelles. L'inf. pur, si fréquent à mon avis par suite de l'influence latine chez les écrivains par lesquels débute le XVI^e siècle, devient de nouveau une exception après avoir été la règle générale dans la langue de Rabelais. Selon moi, il faut attribuer ce changement de construction aux tendances à émanciper le français de la domination du latin et surtout à l'influence de la Pléiade. De l'autre côté, la dernière moitié du XVI^e siècle présente aussi des auteurs qui emploient encore très souvent l'inf. pur dans les locutions impersonnelles et qui continuent la tradition dont Rabelais est le premier représentant français. Dans ce qui suit, je ferai un exposé de l'usage très varié de quelques œuvres poétiques qui datent de la deuxième moitié de ce siècle.

Pierre de Ronsard, Œuvres.

Quoique j'aie examiné les œuvres complètes du grand chef de la Pléiade, je n'y ai noté aucune expression nouvelle. L'exemple suivant avec *il faut* mérite peut-être d'être cité:

¹ Cf. plus bas p. 93.

² Cf. BRUNOT, Histoire II p. 81.

³ Cf. BRUNOT, Histoire II p. 85.

Ronsard IV 114 *Il faudroit mieux penser a ton petit affaire,
Allaiter tes aigneaux et les genices traire,
Que d'estre sans rien faire à chanter de
l'amour*

Ici le second inf. est précédé de *de* dans la combinaison *que de + inf.*, déjà usuelle en ce temps.

Il est remarquable aussi que Ronsard se serve encore de l'ancienne locution impersonnelle *il chaut* à côté de la forme *se chaloir* due à l'analogie des verbes réfléchis marquant un sentiment.

Ronsard IV 280 *Et ne me chaudroit point de pleurer sur
le bord*

Ronsard I 214 *De toutes parts les poutres hennissantes
Luy font l'amour, pour neant blandissantés
A luy, qui ne s'en chaut.*

Je veux aussi attirer l'attention sur le fait que *il convient* se trouve bien rarement avec l'inf. Au cours d'une lecture d'à peu près 3000 pages je n'en ai noté que 3 exemples. Il est aussi intéressant de remarquer qu'il y a un changement de sens au moins dans un de ces trois passages.

Ronsard V 313 *Au jeune âge convient chanter telles chansons*

La signification a passé de celle d'une nécessité générale à celle d'une convenance, sens que *il convient* n'a jamais présenté jusqu'ici. On comprend que c'est la signification du verbe personnel *convenir* = «être convenable» qui a passé aussi à l'emploi impersonnel:

Ronsard VI 157 *Telle inconstance d'âme et telle passion
Ne convient point à vous, à qui dame Sagesse
A conjoint les vertus avecques la noblesse.*

Plus tard, j'aurai l'occasion de revenir plus en détail sur ce développement de sens.¹

Une étude sur la construction de l'inf. faisant partie des locutions impersonnelles chez Ronsard donne l'impression d'un

¹ BRUNOT, Histoire II p. 188, énumère *il convint* = *il fallut* parmi les mots qui au cours du XVI^e siècle perdent leur sens ancien. Celui-ci, est selon lui, commun encore au commencement de ce siècle; il ressortira de mes recherches qu'il est prépondérant encore vers la fin de l'époque en question.

manque absolu d'uniformité dans la manière de construire ces phrases. Et en effet, il devait en être ainsi. En chef de la Pléiade, Ronsard était au premier rang de ceux qui combattaient pour l'émancipation des modèles classiques et pour la création d'une langue française artistique et indépendante. D'une part, il a rompu, pour les constructions qui nous occupent ici, avec la tradition latine et a remis la langue sur le chemin qui fut délaissé, quand la tradition classique commença à exercer son influence.¹ Mais d'autre part, sa langue porte l'empreinte de cette lutte, et il en résulte une grande incertitude dans les constructions. Rien de plus flottant en effet que la manière dont il construit l'inf. des phrases impersonnelles.² Les combinaisons *subst. + cop. + inf.* et *adj. + cop. + inf.* en font preuve surtout. Dans ces tourmures, la versification a assez souvent déterminé la manière de traiter l'inf. On trouve ainsi côte à côte dans le même passage:

Ronsard VI 50 *Quel plaisir est-ce, ô Dieu, de manger és
bocages*

Ronsard VI 50 *Hé, quel plaisir encor' quand la nuit est
venue*

Retourner au logis, trouver . . .

¹ BECKER, op. cit. p. 31, se prononce de cette manière très générale: «Das Gebiet des reinen Infinitiv ist bei der Pleiade im Verhältniss zu Marot ganz bedeutend eingeschränkt». LIDFORSS, op. cit. p. 54, parle d'une «suppression de la prép. *de* avant l'inf. et en cite quelques exemples tirés de la langue de Ronsard et de ses contemporains Jodelle, Desportes, Du Bellay et Amyot. Ces exemples n'offrent rien de nouveau.

² LIDFORSS, qui dans son examen de la langue de Ronsard a fait de nombreuses comparaisons avec l'usage des auteurs contemporains et surtout avec celui des autres membres de la Pléiade, se contente de déclarer d'une manière toute générale que l'inf. est souvent employé sans aucune prép. là où la langue actuelle met la prép. *de*. Citons les exemples suivants qui au point de vue du français moderne sont surtout irréguliers:

Mont. *il suffit à un chrestien croire toutes choses venir de Dieu*

Jodelle *Mais que seruiroit expliquer?*

Jamyn *Le plaisir, le mestier du grand Charles sera . . .*

Aviser les moyens comment il rangera

Ses ennemis au ioug

Cf. LIDFORSS. op. cit. p. 54.

Il est temps se trouve même une fois avec l'inf. pur :

Ronsard VI 223 *Il suffit, suffit; il est temps desormais*
Fouler la guerre aux pieds et n'en parler
jamais

A côté de cet exemple présentant la construction ordinaire :

Ronsard V 183 *De confesser son mal il n'y a point de faute*
 on trouve dans un autre passage :

Ronsard VI 278 *Il y a plus de peine à bien garder son rang,*
A gouverner un Roy, à bien faire le grand

Côte à côte de l'ancienne tournure :

Ronsard I 209 *Ainsi, maistre de tout, force m'est de t'aimer,*
 on en trouve le développement moderne :

Ronsard VII 282 *Il est bien force au serviteur aussi*
D'avoir sa part du mal et du souci

La combinaison *adj. + est + inf.* est caractérisée par la même indécision.

L'exemple suivant présente la forme ancienne :

Ronsard V 59 *Lesquelles franchement bien facile vous est*
Pour femmes les avoir si quelqu'une
vous plaist

A côté de l'expression générale :

Ronsard VI 191 *O qu'il est mal-aisé de forcer la nature!*
 on trouve :

Ronsard I 316 *Hà! qu'il est mal-aisé, quand le fer*
nous entame,
S'engarder de se plaindre et de crier merci!

Assez rares à cette époque sont aussi les constructions :

Ronsard VII 285 *Te demonstrant qu'il est tres-profitable*
Ne faire rien qui soit bon et louable

Ronsard VI 71 *Aux maladifs il est bon à songer*

Deux exemples frappants, ce sont enfin :

Ronsard VI 302 *Tuez, si qu'à un seul il ne fut pas permis*
Retourner raconter la mort de ses amis.

Ronsard II 469 *tellement qu'il feroit grand conte*
Estre oisif un jour tout entier.

Si ces exemples prouvent en effet l'indécision de l'usage, la statistique accuse une prépondérance assez marquée pour les constructions avec *de*. Dans la combinaison *subst. + cop. + inf.*, l'inf. avec *de* se trouve 108 fois, l'inf. pur 15 fois auxquelles il faut ajouter encore 6 exemples où l'inf. sujet est placé devant le verbe, et l'inf. avec *à* seulement 1 fois. La plupart de ces exemples présentent la forme moderne *c'est, il est + subst. + inf.* Dans la tournure *adj. + est + inf.*, l'inf. est précédé de *de* dans 14 cas; l'inf. pur se trouve dans 4 exemples et l'inf. avec *à* dans un seul cas. La combinaison moderne *il est + adj. + inf.* est ici la plus fréquente; on n'en trouve en effet que peu d'exceptions.

L'irrégularité de la construction se reflète aussi dans les exemples suivants, présentant la forme *c'est + inf. + inf.* Selon l'usage normal, l'inf. sujet placé devant le verbe n'est pas précédé de préposition; mais il est construit avec *de* quand il se trouve après le prédicat.

Ronsard I 373 *Doncques, luy presenter, pour me servir
d'appuy,
Mon livre plein de roys, tout royal comme luy,
C'est à son nom de roy donner les rois
de France*

Ronsard IV 171 *Est-ce pas faire au Ciel injure et deshonneur
De dire que l'Amour du monde gouverneur*

Ronsard I 311 *Si c'est aimer, Madame, et de jour et de nuit
Rever, songer, penser le moyen de vous
plaire*

Ronsard V 329 *Pource je veux tes honneurs raconter;
Car de savoir un Monluc contenter,
C'est contenter la France et tout le monde.*

La même irrégularité se retrouve dans la construction de l'inf. subordonné aux verbes impersonnels simples. Dans 4 cas, *il appartient* est construit avec l'inf. précédé de *de*, tandis que l'inf. pur est employé dans 3 exemples; *c'est à qu'* est suivi de l'inf. avec *à* dans 3 cas; dans 4 exemples, nous retrouvons l'inf. avec *de* du XV^e siècle. L'expression composée *c'est à faire à qu'* ne se présente qu'avec l'inf. précédé de *de*, p. ex.:

Ronsard IV 278 *c'est à faire aux poissons . . . de changer
de païs*

De la locution *il sied* au contraire, je n'ai trouvé que l'exemple suivant avec l'inf. pur :

Ronsard VII 119 *Tu dis qu'il me sied mal parler de la vertu?*

L'inf. suivant le *que* comparatif, dont dépend le deuxième inf. près de *il vaut mieux* et de *il vaut autant*, n'est pas encore régulièrement précédé de *de*. Au contraire, des 30 exemples de cette construction que j'ai notés auprès de la première expression, 23 présentent encore l'inf. sans préposition; près de la dernière expression, l'inf. pur se trouve dans l'un des deux exemples que j'ai trouvés, l'inf. avec *de* dans l'autre. Après le *que* comparatif, l'inf. avec *de* n'est pas de règle dans d'autres cas non plus; Ronsard semble employer l'une ou l'autre construction d'après les exigences de la versification, p. ex.:

Ronsard VI 208 *Mordez plustost la terre en mourant, que
de faire
Place à vostre ennemy; non, laissez-vous
desfaire
Plustost de mille morts que reculer un pas.*

Ronsard V 238 *La liberté te doit, qui aime mieux s'offrir
A la mort, que se voir sous un tyran souffrir.*

Ronsard VI 191 *Je me fey tout françois, aimant certes mieux
estre
En ma langue ou second, ou le tiers, ou
premier,
Que d'estre sans honneur à Rome le dernier.*

Les locutions *il vaut peu*, *il vaut tant*, *il ne sert rien*, *il sert peu* présentent une construction assez indécise, tandis que pour les formules interrogatives *que vault?* et *que sert?* l'usage de l'inf. avec *de* est plus établi. De l'autre côté, *il profite* se trouve avec l'inf. pur dans le seul exemple que j'ai noté:

Ronsard I 256 *Rien ne luy profita commander aux forests*

Si nous passons ensuite aux verbes marquant un sentiment ou une volonté, il n'y a que *il plaît* qui attire l'attention; pour ce qui est de ce verbe, la statistique constate la grande vitalité de

l'ancien inf. pur, qui s'est maintenu dans 85 cas, tandis que l'inf. avec *de* plus récent n'est employé que dans 53 exemples.

Bien entendu, *il souvient* se construit exclusivement avec l'inf. précédé de *de*, tandis que la locution *il ressouvient* complète la variété du tableau par un exemple de l'inf. pur:

Ronsard I 92 *Si qu'en voyant ses beautez, et combien
Elle est divine, il me ressouvint bien
L'avoir jadis en Paradis laissée*¹

Heptaméron.

L'Heptaméron de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, publié en 1558—59 est un bon spécimen du style vif et aisé d'une œuvre en prose, écrite immédiatement après le milieu du XVI^e siècle. Il semble que la construction de l'inf. faisant partie des locutions impersonnelles s'y ressente encore moins de l'influence latine. Dans bien des cas, l'inf. pur a cédé la place à l'inf. précédé de *de*.

En examinant la langue de cet ouvrage, j'ai relevé pour la première fois le verbe impersonnel *il tient* avec le nouveau sens de «dépendre»:

Hept. I 268 *elle faingnyt qu'il ne tenoit que à trouver lieu
seur pour parler à luy seulle*

Quand nous avons trouvé auparavant le verbe impersonnel *il me tient*, c'était dans le sens de *il me chaut*.² Ce dernier emploi se rencontre encore à côté de l'autre³, mais il disparaîtra bientôt; dans le français moderne, le verbe ne s'emploiera qu'avec le sens qu'il a dans l'exemple ci-dessus. La construction n'étonne pas; une relation répondant à la question *où?* existant

¹ Selon BECKER, op. cit. p. 32, la propos. inf. se trouve encore chez les auteurs de la Pléiade après les verbes signifiant *dire*, *penser* et *vouloir* ainsi qu'après des expressions impersonnelles. Voici les exemples de ce dernier cas:

Du Bellay, Déf. II 2 *Que pleust à Dieu le naturel d'un chacun estre
aussi candide à louer les vertus comme diligent à observer
les vices d'autrui*

Du Bellay, Déf. II 3 *veu mesme que c'est chose accordée entre les plus
sçavans, le naturel faire plus sans la doctrine que la doctrine
sans le naturel.*

² Cf. KJELLMAN, Construction p. 184 ss.

³ Voir plus haut Mellin de Saint-Gelais p. 47.

évidemment entre l'idée du verbe et celle de l'inf. qui marque le domaine où il faut chercher les conditions nécessaires à l'accomplissement d'une certaine action.

Dans l'Heptaméron, on trouve encore des exemples de la construction suivante¹:

Hept. II 67 où j'ay apprins que c'est d'aymer

Hept. II 159 car j'ay expérimenté que c'est que d'estre eslongnée de leur veue.

Ce sont donc des expressions en apparence impersonnelles, ayant le sens de «signifier», «impliquer», mais formées d'une telle manière que l'inf. sujet, placé après le prédicat, est représenté devant le verbe par le pronom. démonstratif *ce*.

Les constructions *subst. + cop. + inf.* et *adj. + cop. + inf.* se présentent presque sans exception avec l'inf. précédé de *de*; dans ces combinaisons, l'usage de cette construction est tout aussi développé que chez p. ex. Commynes au siècle précédent. On s'attend donc à ce que l'emploi de l'inf. avec *de* soit très fréquent aussi près des verbes impersonnels proprement dits; et en effet, il est de règle après *il appartient*, tandis que l'expression synonyme *c'est à qn* est suivie de l'inf. avec *à* dans les deux exemples que j'ai trouvés:

Hept. I 114 C'est à moy à eslire celle qui....

Hept. I 207 ce n'est point à moy, Madame, à parler à vous

Le premier inf. après *il vaut mieux* est construit avec *de* dans un cas, ce qui prouve bien la puissance de l'analogie de *de*:

Hept. II 124 Je vous prie, mes dames, juger s'il n'eust pas mieulx vallu à ceste pauvre dame d'avoir parlé franchement.

Le deuxième inf., celui qui suit le *que* comparatif, est construit avec *de* dans 7 cas sur 10.

Il plaist se trouve avec l'inf. précédé de *de* dans 5 cas pour 25 présentant l'inf. pur, tandis que *il tarde* et *il fasche* ainsi que *il sert* et *il advient* sont tous construits avec l'inf. précédé de *de*.

Signalons enfin l'exemple suivant avec *il fait + inf.*, qui s'écarte un peu du type ordinaire de ces phrases et dont par conséquent

¹ Cette construction dont un exemple a été relevé déjà dans les poésies de Christ. de Pisan, ne devient usuelle qu'à partir de cette époque.

la construction a dû être plus susceptible de subir l'influence de l'analogie.

Hept. II 100 *mais Valnebon, à qui il faisoit mal de celer si longuement une si bonne fortune*

Contre la règle, *il reste* se construit aussi avec l'inf. précédé de *de*, qui dans l'exemple en question dépend d'un *que* placé avant:

Hept. I 140 *il ne restoit que de trouver le moyen*

Cf.

Hept. I 272 *il n'est tel que de ne faire à autrui chose qu'on ne voulsist estre faicte à soy-mesme.*

Jean Calvin.

J'ai étudié l'Institution de la religion chrétienne d'après la forme qu'a reçue le grand ouvrage de Calvin par la traduction publiée en 1560. M. BRUXOT caractérise l'œuvre de Calvin en disant qu'elle est écrite dans une langue si voisine de notre langue scientifique qu'elle semble avancer de cent ans sur la plupart des ouvrages contemporains; les tournures impersonnelles confirment pleinement cette opinion. En ce qui concerne ces constructions, l'usage de Calvin ne s'écarte pas beaucoup du français moderne.

Le contraste que forme la langue de Calvin avec celle des auteurs contemporains, est peut-être moins marqué dans la construction des locutions composées. Certes, la combinaison *subst. + cop. + inf.* présente une prépondérance énorme de l'inf. avec *de*, mais il en est de même dans la plupart des ouvrages contemporains. Sur 217 exemples relevés, on n'en trouve que 4 avec l'inf. pur; pour une raison inexplicable, l'exemple suivant présente l'inf. avec *à*:

Calvin 302 *c'est une faculté de raison à discerner le bien et le mal: et de volonté à élire l'un ou l'autre*¹

Quelques exemples où *il semble* est joint au substantif *advis* méritent d'être mentionnés à part:

Calvin 466 *il sembleroit advis estre superflu de maintenant interdire séparément la concupiscence des biens d'autrui.*

¹ Texte latin: *Sit autem officium intellectus inter obiecta discernere voluntatis autem eligere et sequi quod bonum intellectus dic-taverit.*

Calvin 326 *Il semble advis aux plus excellens esprits estre une chose absurde de tollcrer une superiorité trop dure*

Dans ces phrases, nous devons probablement l'inf. pur à l'influence analogique du verbe simple *il semble*, construit avec l'inf. sans préposition.

Dans l'exemple suivant, au contraire, où *advis* est déterminé par l'adj. *bon* et où par conséquent son caractère de subst. est nettement accusé, nous trouvons l'inf. avec *de*:

Calvin 484 *il m'a semblé advis bon de faire un traité particulier pour mieux discuter ceste matiere.*

De même la combinaison *adj. + cop. + inf.* présente, à une seule exception près, la construction avec *de* dans tous les cas notés; voici un exemple unique:

Calvin 21 *que ne prennent-ils les Apostres plustost pour leurs Peres, que nuls autres, desquels il ne soit licite arracher les bornes?*

Cette construction devrait être considérée comme un latinisme.¹ Elle se retrouve dans la lettre à François I^{er} qui précède le texte de l'Institution et qui fut déjà publiée quatre ans avant la première traduction française. Notre tournure appartient donc à une période où le style de Calvin ne devait pas encore être définitivement formé.

L'inf. avec *à* ne se rencontre que rarement; dans 8 exemples sur 9, on le trouve cependant près des locutions impersonnelles marquant une facilité ou le contraire, telles que *il est facile, aisé, difficile*;² comme je l'ai indiqué plusieurs fois, ce sont là les derniers vestiges de l'inf. avec *à* dans les tournures du type *adj. + cop. + inf.*, et cela tient au sens de ces adjectifs qui est éminemment favorable à la relation exprimée par la prép *à*:

Calvin 169 *de là il est facile à recueillir, que s'il y avoit plusieurs especes de foy, il faudroit....*

Calvin 193 *il est aisé à recueillir qu'ils le cognoissent*

L'inf. avec *à* se trouve en outre dans l'exemple suivant:

Calvin 559 *Il seroit trop long à raconter combien il se contredit*

¹ L'original latin porte: *cur non apostolos potius quam alios quosvis patres interpretantur, a quibus præscriptos terminos nefas sit revellere?*

² Cf. GROSSE op cit. p. 263 et HAASE, Calvin, p. 224.

qui évidemment a subi l'analogie de la tournure usuelle: *cette chose est trop longue à raconter*.

C'est pourtant le groupe des verbes impersonnels simples, représentés en très grand nombre chez Calvin, qui forme le plus grand contraste avec l'usage des auteurs contemporains pour l'emploi de l'inf. avec *de*. Calvin, en effet, se sert de cette construction d'une manière plus conséquente qu'aucun autre avant lui.¹

L'inf. pur se trouve naturellement après *il faut*, dont je note pourtant un exemple analogue à celui de Ronsard, qui a été cité ci-dessus.¹

Calvin 161 *et pourtant il me faut plustost mettre peine d'eslire les plus propres que de les assembler tous.*

Il se trouve encore près de *il convient*, dont on doit remarquer l'emploi peu fréquent. Dans la partie de l'ouvrage de Calvin, que j'ai examinée, on ne trouve que 18 exemples de ce verbe pour 335 de *il faut*. Dans les 17 cas où l'inf. n'est pas précédé de prép., le sens est évidemment celui de *il faut*, et au sens négatif de *il ne faut pas*, ce qui ressort du contexte et ce que confirme du reste l'original latin ou la traduction de 1541, où *il faut* est souvent employé dans les passages correspondants. Dans un seul cas, *il convient* est suivi de l'inf. avec *de*, et c'est en effet la première fois qu'on trouve la construction moderne *il convient* + inf. avec *de*:

Calvin 207 *car il ne conrenoit point au saint Esprit de satisfaire à nostre curiosité en nous recitant des histoires vaines et sans fruict.*

Il ressort du contexte, confirmé par l'original latin: *quia nec Spiritu sancto dignum fuit, inanibus historiis sine fructu curiositatem pascere*, que *il convient* n'a pas ici le sens d'une nécessité générale = *il faut*, mais qu'il est synonyme de *il est convenable*. Le sens qu'a le verbe dans d'autres combinaisons, telles que:

Calvin 163 *Et de vray, gouverner le monde par sa providence et vertu, tenir toutes choses à son commandement.... ne convient qu'au seul Createur*

est passé à l'emploi impers., et à côté de l'ancien sens, qui se maintient toujours dans l'ancienne construction, cette dérogation

¹ Cf. plus haut p. 49.

au sens ordinaire du verbe impersonnel a suffi pour amener aussi une nouvelle construction; n'ayant pas de tradition dans le nouveau sens, celle-ci a pu subir l'analogie agissant en faveur de la construction avec *de*. Quand le sens ancien disparaîtra avec l'ancienne construction, j'aurai l'occasion de revenir à cette question.

L'inf. pur se retrouve encore près de *il vaut mieux*; dans ce cas, il n'est pas encore établi d'une manière conséquente près de l'inf. dépendant du *que* comparatif et qui est précédé de *de* dans 3 cas, tandis que 2 exemples présentent l'inf. pur. Près de *il plaist*, que je n'ai trouvé que 9 fois en tout, l'ancien inf. sans prép. ne se rencontre que dans 5 exemples; ici l'inf. prépositionnel a donc une position assez forte.

Outre près de *il semble*, l'inf. pur ne se trouve que dans l'exemple suivant avec *il est*, dont la construction est assez remarquable:¹

Calvin 398 *Il est ici noter en passant, que le royaume qui a esté dressé en la maison de David, estoit une partie de la charge.*

Je n'en peux donner aucune explication; dans d'autres exemples, la même idée est exprimée de la manière suivante:

Calvin 54 *il est à noter*

Calvin 62 *il est à conclure*, etc.

Outre près de *il vient* et de *il y a*, l'inf. avec *à* ne se rencontre que dans un seul exemple près de *il reste*, tandis que ce

¹ GROSSE dit op. cit. p. 23: «Calvin gebraucht den reinen Inf. als logisches Subject nach manchen unpersönlichen Verben, die jetzt *de* nach sich haben», et il en cite les exemples suivants:

Calvin 2. 1. 2 *Laquelle reigle il nous convient suyvre.*

4. 16. 3 *il n'est ja besoin en faire long propos*

Déd. *desquels il ne soit licite arracher les bornes*

A cela, il faut objecter fortement qu'en général les constructions citées sont des cas exceptionnels bien rares et que surtout *il convient* a un sens qui n'existe plus. Contrairement à l'assertion de M. GROSSE, il ressort de mon étude que Calvin écrit une langue qui par l'usage de l'inf. faisant partie des locutions impersonnelles est éminemment moderne.

Dans son examen plus récent de la langue de Calvin, HAASE constate, p. 213, que l'inf. pur se trouve «très souvent» dans des constructions impersonnelles; cette opinion est certainement aussi exagérée que l'autre; au contraire, l'inf. pur fait exception, sauf dans les cas où il était et où il est encore de règle.

verbe impersonnel a subi dans 9 cas l'influence analogique de la construction avec *de*. On trouve donc indifféremment:

Calvin 323 *Or il reste à parler du troisieme membre*

Calvin 94 *Il reste maintenant de voir comment on discernera*

L'inf. précédé de *de* se rencontre près de toutes les locutions impers. marquant une obligation, telles que *il appartient, c'est à qu* et *c'est à faire à qu*, par exemple:

Calvin 326 *c'est à faire à un coeur failly et abbatu, de porter patiemment une telle superiorité*

Calvin 301 *A quoy convient ce que dit saint Hierome, que c'est à nous à faire de commencer*

Par voie analogique, cette construction a été introduite aussi dans les tournures composées de *que vaut?, il profite, il sert, il couste, il reste* et *il advient*, toutes présentant cette construction d'une manière absolument conséquente, p. ex :

Calvin 199 *ie ne say qu'il luy profitera davantage de dire qu'il ait un Ange particulier pour son gardien.*

Calvin 45 *Mesmes de quoy servira-il de cognoistre un Dieu, avec lequel nous n'ayons que faire?*

Calvin 533 *Il ne couste rien à Osiander d'affërmer que . . .*

Calvin 32 *aussi d'autre part il est mestier d'obvier à l'infirmité d'aucuns, ausquels souventesfois il advient d'estre estonnez par tels scandales.*

L'emploi de l'inf. avec *de* est organique près des verbes suivants: *il fasche, il chant, il suffit*¹ et *il souvient*; la présence récente de *il chant* est ici la seule chose qui nous intéresse:

Calvin 138 *mais pour dire vray, il ne me chant pas tant de repousser l'obiecton que nous font les Papistes.*
Ib. 206²

¹ Dans une partie de l'ouvrage que je n'ai pas examinée, M. HAASE a trouvé un exemple de *il suffit* avec l'inf. pur; le voici:

Calvin II 1047 *secondement, en charité, laquelle mesmes il suffist presenter imparfaite à Dieu, afin qu'il l'augmente en mieux*

² Les exemples qui suivent font bien voir la position très forte qu'a prise l'inf. avec *de* dans la langue de Calvin:

Calvin 257 *De taxer Dieu, ils ne peuvent, veu qu'il trouvent en eux tout le mal*

D'après M. HAASE¹, je cite enfin deux tournures qui attestent combien est forte la position qu'a prise l'inf. avec *de* chez Calvin. Ces exemples manquent de parallèles dans la partie de l'œuvre de Calvin que j'ai examinée :

Calvin II 838 *Car il vaudroit beaucoup mieux de n'user point de iusnes*

L. I 4 *Si ne fait-il jamais bon d'estre tant liberal*

Brantôme, Œuvres.

Au point de vue lexicographique, la langue de Brantôme donne lieu à très peu de remarques. Signalons toutefois que nous trouvons chez lui les premiers exemples de *il tarde + inf.* après l'époque de l'ancien français

Brantôme II. 111 *tant il luy tardoit de ruyner et prendre ceste place*

Dans l'ancienne langue, ce verbe impersonnel s'était construit avec *à* et l'inf., la prép. exprimant un rapport de direction portant sur l'idée exprimée par l'inf. En reprenant vie, il a subi l'influence de l'analogie agissant en faveur de la construction avec *de*. Ce fait s'explique d'autant plus facilement que ce verbe a un sens volitif et que l'analogie des verbes apparentés par le sens, tels que *il ennuie, il greve, il fâche*, a dû influencer sur sa construction.

J'ai noté aussi un exemple de *ce vient + inf.* avec *à*, tournure bien connue de l'ancien français :

Brantôme I. 298 *Quand ce vint donc à faire ceste composition, le duc de Florance et le marquis imposoient de trop dures condicions.*

165 *Qu'est cela, de ne prescher autre chose que Jesus Christ aux fideles*

155 *Car d'imaginer quelque commandement de Dieu temporel, cela seroit sot et frivole*

Dans ces exemples ainsi que dans d'autres de la même nature, la présence d'un inf. avec *de*, qui est là d'un caractère assez indépendant, est bien peu fondée sur le sens de la phrase. Il en ressort que la prép., à cause des nombreux cas de l'inf. avec *de*, commence à être considérée comme une partie intégrante de l'inf. Ce fait est naturellement une des causes principales de l'extension de la construction avec *de*.

¹ Calvin, p. 222, 223.

Signalons enfin que Brantôme, de même que Calvin, emploie très rarement *il convient*.

Par la forme générale des constructions infinitives, Brantôme se rapproche assez de Montaigne¹, son grand contemporain dans la prose littéraire. La combinaison *sbst. + cop. + inf.* présente dans la plupart des cas l'inf. avec *de*. L'inf. pur ne se trouve que dans 3 cas et l'inf. avec *à* seulement dans les deux exemples suivants:

Brantôme III. 231 *si bien que c'estoit une très-belle chose à voir ces deux princes*

Brantôme III. 367 *Il y a bien aussi beaucoup de différence à n'estre que deffavorisé*

Dans le premier exemple, l'inf. s'explique facilement par une analogie avec la construction fréquente *cela est beau à voir*, où l'inf. est entièrement organique; dans le dernier exemple, la prép. dépend évidemment de l'idée de repos qui est exprimée dans la copule *il y a*.

De même la combinaison *adj. + cop. + inf.* a adopté la construction avec *de* d'une manière assez conséquente. L'inf. pur se rencontre dans l'exemple suivant:

Brantôme III. 360 *et plusieurs à la court avec luy disoient qu'il estoit bien mieux séant à un gentil cavalier et brave capitaine user de telles façons cavalesques.*

L'ancien inf. avec *à* s'est maintenu dans 4 tournures, renfermant l'adj. *aisé*:

Brantôme II. 63 *d'avantage qu'il est fort aisé à faire expéditions*

Les verbes impersonnels proprement dits présentent une assez grande variété de constructions, mais avec une tendance marquée vers l'inf. avec *de*. *Il appartient* se rencontre avec cette dernière construction dans un cas sur 3; on trouve donc indifféremment:

Brantôme II. 79 *car il n'appartient à aucun subject, sans congé du prince, prendre pension d'un estranger*

¹ Voir plus bas p. 65 et suiv.

Brantôme III. 355 *estant règle infailible qu'il appartient seulement à celuy qui ordonne les loix de les casser ou d'en donner privilège;*

Il sied, au contraire, a adopté la nouvelle construction avec *de*.

La force de la construction fondamentale ressort de ce qu'on trouve avec les verbes *il fasche*, *il souvient* et *il arrive* des exemples de l'inf. sans prép. à côté, de ceux qui présentent la construction organique avec *de*.

Brantôme II 353 *Et quand tout est dict, il fasche fort aux vaillans et hardys faire toute la force d'un combat*

Brantôme III 341 *Sur quoy il me souvient luy avoir ouy dire*

Brantôme III 16 *Ainsin arrive souvant aux plus grands capitaynes fayre de ces fautes.*

D'autre part, la force de l'analogie ressort de l'emploi conséquent de l'inf. avec *de* après *il sied*, ainsi que de la même construction après les locutions *il vaut mieux*, *il sert*, *il tarde* et *il meschiet*; même près de *il fait* + *adj.*, 3 exemples sur 23 présentent l'inf. avec *de*, ex.:

Brantôme I. 77 *Il valut mieux donc pour ceste belle infante d'espouser ce Maximillian*

Brantôme II. 14 *Et bien luy servit de prendre garde à luy*

Brantôme II. 48 *Voilà comment il faict beau d'observer toutes loix bonnes.*

Brantôme II. 281 *Il faut aussi considérer une chose: qu'en ces grandz hazardz et désordres il faict très bon de se recommander à Dieu auparadvant*

Il importe a pourtant pu résister à toute analogie et garde sa vieille construction:

Brantôme II. 220 *monstrant en cela qu'il importe beaucoup souvant à garder et rompre sa foy*

L'inf. avec *à* garde aussi une position très forte près de *c'est à qn*, qui ne présente pas moins de 9 exemples sur 12 de cette construction. Dans le même sens, nous trouvons donc côte à côte:

Brantôme I. 111 *que c'estoit à luy d'y penser et d'en respondre en son propre et privé nom*

Brantôme III. 159 *Ce fut à l'ambassadeur ulors à rabiller le faict*

L'expression *il y a* mérite d'être mentionnée à part. Dans l'exemple suivant, nous retrouvons la construction *il n'y a que* + inf. pur avec le sens qu'avait cette tournure dans l'ancien français:

Brantôme II 217 *Pourtant il n'y a que bien tenir su foy*

Probablement sous l'influence de *que* < *quam*, l'inf. est précédé de *de* dans l'exemple suivant qui a un sens analogue:

Brantôme II. 215 *Enfin il n'y a que de les avoir des roys*

Brantôme écrit toujours *il est à*, jamais *il est de*, p. ex.:

Brantôme II. 219 *Il est à présumer que Dieu eust miséricorde*

Je cite enfin les exemples suivants d'une proposition infinitive dépendant d'une locution impersonnelle:

Brantôme I. 17 *lequel certes il fault advouer avoir esté un très grand capitaine*

Brantôme II. 153 *qu'il luy sembloit nul estre digne esgal ny parangonné à lui, estimant fort peu un autre.*¹

¹ GEHRING, op. cit. p. 92, indique que la propos. inf. s'emploie très rarement. Mes recherches confirment cette opinion; d'après ce qui précède, cependant, cette construction n'est pas inconnue dans les tournures impersonnelles.

Selon GEHRING, op. cit. p. 88, l'emploi de l'inf. pur et de l'inf. prépositionnel serait «völlig regellos.» Il en cite les exemples suivants:

Brantôme IX 257 *il est permis aux poètes et peintres dire et faire ce qu'il leur plaist*

II 103 *le meilleur estoit le faire mourir*

La supposition est vraie en ce que les constructions se trouvent chez Brantôme dans un état de transition; mais le développement se fait certainement d'après certaines lois, et certaines catégories telles que les tournures *subst.* + *cop.* + *inf.* et *adj.* + *cop.* + *inf.* sont assez conséquentes dans leur construction, comme je viens de l'indiquer ci-dessus. Les autres suivent aussi certaines lignes de développement; à mon avis, l'opinion de M. GEHRING, qui n'est certainement pas fondée sur une étude spéciale de ces constructions, n'est donc pas exacte.

Blaise de Monluc, Œuvres.

Grâce à M. RINGENSON¹, nous avons des renseignements assez abondants sur la langue de Blaise de Monluc, qui en commença 1570 à composer ses Commentaires, tandis qu'il y a des Lettres de sa main dès 1550. Il ressort de l'étude de M. Ringenson en tant qu'elle porte sur les constructions qui nous occupent ici, que l'inf. sans prép. est employé dans une assez grande mesure comme complément d'une locution impers. Il en cite des exemples près de *il est (fait) besoin* et *il est en ma puissance* aussi bien que dans une série de phrases du type *il est + adj. + inf.* Près de *il plaist* se trouvent les deux constructions; mais cependant, la forme prépositionnelle est d'un emploi peu fréquent. Ce qui indique surtout que l'inf. pur a une position plus forte que p. ex. chez Calvin, c'est que l'inf. sans prép. se présente dans les tournures dont font partie les verbes impers. suivants:

il reste:

Monluc II 222 *Maintenant il reste sçavoir* III 448.

il souvient:

Monluc I 11 *Il me souvient avoir ouy dire à mon père*

Monluc IV 211 *Il souviendra à M. de Lioux faire entendre le besoing que a M. de Monluc*

il touche, synonyme de *il appartient* et de *c'est à qn*:

Monluc IV 245 *il ne touche pas à moy luy donner conseil*

Je cite enfin le passage suivant qui est intéressant sous plus d'un rapport:

Monluc V 158 *S'il est le bon plaisir de V. M. la m'accorder*

Michel de Montaigne, Essais.

Chez Montaigne nous retrouvons *il touche* = «il appartient», que je viens de signaler dans les œuvres de Monluc.

Mont. I 30 *C'est aussi une reigle commune en toutes assemblées, qu'il touche aux moindres de se trouuer les premiers à l'assignation*

Montaigne paraît avoir inauguré aussi l'emploi impers. de *despendre* avec un inf.; *il despend de moi* = «il me touche», «il m'appartient»:

¹ Op. cit. p. 59 ss.

Mont. I 31 *Or que ce que nous appellons mal ne le soit pas de soy, ou au moins, tel qu'il soit, qu'il despende de nous de luy donner autre saueur et autre visage*

La construction de ce verbe s'est formée d'après l'usage général des locutions impers. appartenant à ce groupe et dans lesquelles il n'y a aucune tradition en faveur de la construction non-prépositionnelle. Ce cas est analogue à celui de la locution *c'est à qu + inf.* avec *de*.

Montaigne présente aussi les premiers exemples de *il paraît*, remplaçant l'ancien *il appert*. Comme celui-ci, ce verbe impers. n'est jamais suivi d'un inf. seul, mais d'une proposition infinitive¹:

Mont. I 92 *on les a veu voler d'une aïse si haute qu'il paroïssoit bien leur cœur et leur ame s'estre merueilleusement grossie et enrichie*

La combinaison *subst. + cop. + inf.* présente, sur un ensemble de 64 exemples notés, 4 cas de l'inf. sans prép., dont deux sont de la forme *subst. + c'est + inf.* et un troisième du type *subst. + est + inf.*, ex.:

Mont. I 263 *la plus parfaiete senteur d'une femme, c'est ne sentir à rien.* Ibid. I. 98.

Mont. I 327 *Son occupation estoit se promener et lire quelque liure*

Dans le cas d'un inf. préposé, il y a hésitation entre la construction non-prépositionnelle et l'inf. précédé de *de*; la différence moderne de construction d'après la place de l'inf., sur laquelle je vais revenir en examinant l'usage du XVII^e siècle, ne s'étant pas encore développée, on trouve côte à côte:

Mont. I 55 *Ce pendant s'empescher du pensement de chose si esloignée, ce seroit folle*

Mont. I 133 *mais de condamner d'un train toutes pareilles histoires me semble singuliere impudenece.* Ib. I. 4, 109, 117.

L'inf. avec *à* ne se trouve qu'avec la copule *il y a*, impliquant plus fortement un rapport sémantique qui correspond au sens de la préposition, p. ex.:

¹ Sur la manière dont Montaigne emploie cette construction, voir GLAUNING, Montaigne p. 337.

Mont. I 288 *Il y a bien plus de constance a user la chaîne qui nous tient, qu'a la rompre*

Dans la combinaison *adj. + est + inf.*, l'inf. est précédé de *à* dans 8 exemples, tous renfermant un des adjectifs *aisé* et *malaisé*.¹

Une seule tournure présente l'inf. sans prép.:

Mont. I. 281 *L'ay ouy dire a Siluius, excellent medecin de Paris, que pour garder que les forces de nostre estomac ne s'aparessent, il est bon, une fois le mois, les esueiller par cet excez, et les picquer.*

Si, d'une part, la construction des locutions composées, telle qu'elle se présente dans les œuvres de Montaigne, s'accorde avec celle de Calvin, d'autre part l'emploi de l'inf. avec *de* dépendant d'un verbe impers. simple n'a pas atteint chez le premier le même développement. Parmi les verbes marquant une obligation, il y a ainsi hésitation pour *c'est à qu*, présentant les deux constructions prépositionnelles dans le même passage:

Mont. I 285 *car c'est aux apprentifs a enquerir et a debatre, et au cathedrant de resoudre.*

Il sied n'est construit qu'avec l'inf. précédé de *de*, qui se rencontre aussi près de *il touche* et *il despend* ainsi que près de *il affiert* et de *il appartient*; les deux derniers verbes ne se trouvent cependant pas dans la partie de l'œuvre de Montaigne que j'ai examinée. D'après VOIZARD et GLAUNING² je cite les exemples suivants:

Mont. I. 25 *Il n'affiert qu'aux grands poetes d'user des licences de l'art*

Mont. I. 41 *Cyrus disoit qu'il appartenoit pas de commander à homme qui ne vaille mieux que ceux à qui il commande*

Bien entendu, *il plaist* et *il loist* prennent l'inf. sans prép.:

Mont. I. 225 *que, sauf les ruffiens, a l'homme ne loise porter en son doigt aneau d'or;*

¹ KLAUSING, op. cit. p. 26, cite un passage, tiré des lettres de Montaigne, où une locution impers. dont fait partie un adj. d'un autre sens, est suivie d'un inf. précédé de *à*: *il luy sembloit tresbeau à veoir une assemblée de quatre si accordants et si unis d'amitié.* Dans ce cas aussi, la construction a pu être influencée par des tournures telles que: *cela est tres beau à veoir.*

² Cf. VOIZARD, op. cit. p. 200, et GLAUNING, Montaigne p. 165.

La même construction se trouve aussi près de *il suffit* dans deux exemples, dont l'un est celui qui suit:

Mont. I. 182 *Suffit a un Crestien croire toutes choses venir de Dieu, les recevoir avec reconnaissance..., pourtant les prendre en bonne part.*

En traitant de l'inf. sans prép., je cite aussi l'expression suivante remplaçant les vieilles tournures *que vaut?* et *de quoi sert?*, cette dernière étant cependant aussi employée par Montaigne:

Mont. I. 35 *A quoy faire la connoissance des choses, si nous en perdons le repos et la tranquillité*

Mont. I. 278 *A quoy faire la prouision des couleurs, a qui ne sçait ce qu'il a à peindre*

Il couste et *il reste* prennent la construction organique avec l'inf. précédé de *à*:

Mont. I. 258 *Le vieux Caton, revenant d'Espagne Consul, vendit son cheual de service pour espargner l'argent qu'il eut cousté a le ramener par mer en Italie*

Mont. I. 123 *Elle est composée et preste, il ne reste qu'a y adiouster les vers*

Partout ailleurs règne l'inf. avec *de*; excepté dans les cas dont je viens de parler, il se trouve avec *il sert*, *il chant*, *il souvient*¹ et *il advient*; dans l'exemple suivant, il se rencontre même près de *il vaut mieux*:

Mont. I. 90 *mais luy... considerant... combien il luy valoit mieux de passer une fois le pas que de demeurer tousiours en cete trampe.*

Pour finir, je cite les trois tournures suivantes composées de *il est*, *il n'y a que* et de l'inf. avec *de*:

Mont. I. 129 *Il n'y a tel que d'allecher l'appetit et l'affection*

Mont. I. 311 *car, a la verité, pour s'apruinoiser a la mort, ie trouue qu'il n'y a que de s'en uoisiner*

¹ KLAUSING, op. cit. p. 5, cite deux exemples de *il souvient* suivi de l'inf. sans prép. Dans notre édition, le premier, Mont. I chap. 23, présente l'inf. avec *de*; l'autre qui ne se trouve pas dans la partie du texte que j'ai examinée, est de la forme suivante dans les deux éditions:

Mont. II 203 *il ne me souvient point auoir leu que Cæsar ait esté iamais blessé.*

Mont. I. 78 *Qu'est il de plus farouche que de voir une nation
ou par legitime coustume la charge de iuger se vende*¹

Je passe ensuite à l'examen de deux auteurs dramatiques contemporains, Robert Garnier et Pierre de Larivey.

Robert Garnier.

Il ressort de l'étude consciencieuse que nous a donnée M. HAASE² sur la langue de Garnier que comme complément d'une locution impers. l'inf. avec *de* doit être regardé comme la construction normale; l'inf. sans prép. ne paraît pourtant pas être employé si rarement que par Calvin et Montaigne. Pour ce qui est d'abord de la combinaison *subst. + cop. + inf.*, l'inf. sans prép. se rencontre dans un certain nombre de cas. M. HAASE nous en cite une dizaine d'exemples. D'après lui, la construction moderne est pourtant l'usage qui prévaut. Dans les tournures composées de *il est* et d'un adj. prédicatif, on trouve aussi l'inf. sans prép. mais «*ganz vereinzelt*».

Passons ensuite aux verbes impers. simples. Sans compter *il convient* et *il plaist*, près desquels on ne trouve pourtant qu'un seul exemple de l'inf. sans prép. pour 7 cas de l'inf. avec *de*, les verbes suivants présentent des constructions non-prépositionnelles. Ces tournures sont en effet assez remarquables.

il chant:

Garnier IV 301 *Que si fauoriser te chant
Nostre chasseresse entreprise*

En outre, plusieurs exemples de *il chant* + inf. avec *de*.
il appartient:

Garnier VI 1886 *Un ennemi public aimer il n'appartient*

Par contre, le passage suivant présente l'inf. avec *de*:

¹ Mes recherches confirment et précisent les résultats acquis par GLAUNING, WENDELL et VOIZARD dans leurs études sur la langue de Montaigne. Dans son travail «*Die syntaktischen Archaismen bei Montaigne*», GLAUNING se prononce d'une manière très générale, p. 338: «*Der reine Infinitiv ist bei Mont. nicht mehr vorherrschend wie bei Rabelais, aber andererseits ist sein Gebiet weniger eingeschränkt wie im Nfr. Häufig begegnet er als logisches Subject bei c'est in Verbindung mit einem prädikativen Substantiv.*» WENDELL, op. cit. p. 31, effleure ces questions en des termes encore plus généraux et VOIZARD les expédie en citant l'énoncé et les exemples de M. GLAUNING.

² HAASE, Robert Garnier, p. 55.

Garnier VI 200 *Combien qu'il appartienne à l'homme de
grand cœur,
D'estre de la fortune en ses assauts vainqueur,
Et de ne succomber à la douleur maistresse*

D'après M. HAASE, la construction fondamentale apparaît dans la tournure suivante:

Garnier V 874 *Rien ne sert à mon ducil le courir de mensonge*

Cependant, je préfère regarder ce passage comme une construction personnelle, l'inf. postposé faisant fonction de sujet; avec cette interprétation, l'impers. *il sert* ne se présenterait qu'avec l'inf. précédé de *de*, qui se trouve dans un grand nombre d'exemples.

Pierre de Larivey, Comédies.

Cet auteur est remarquable par l'emploi de l'inf. sans prép., dont il fait un usage beaucoup plus large que ses contemporains. A cet égard, sa langue rappelle fortement celle de Rabelais et de Marot.

Dans la combinaison *subst. + cop. + inf.* l'emploi de l'inf. sans prép. prévaut à un degré considérable sur les autres constructions. Des tournures telles que les suivantes rappellent la langue la plus fortement latinisée de la Renaissance:

Lar. Laquais I. 1 *Il n'est besoin remonstrer au malade qu'il
ne devoit faire les exccez cause de sa maladie*

Lar. Laquais I. 2 *Que ce me seroit un douce chose me trouver
entre les bras de . . .*

Lar. Escoll. III. 1 *Après, quand verrez qu'il sera temps as-
saillir ceste forteresse*

Lar. Vefve I. 1 *sans qu'il fust en ma puissance la pouvoir
secourir*

Dans ces tournures, la proportion est de 37: 24 entre la construction fondamentale et l'inf. avec *de*. L'inf. précédé de *à* se présente dans un seul passage qui paraît cependant indiquer que l'usage est fort mal établi:

Lar. Escoll. II. 1 *Je vous dy seulement que l'office de l'homme
est avoir soin des affaires de dehors, et le devoir de la
femme est prendre garde à la maison, et à conserver ee*

que l'homme acquiert avec sueur et peine, et outre, d'avoir soucy des enfans.

Larivey emploie même l'inf. pur dans la combinaison *il prend* + *sbst.* + *inf.*, construction inusitée à toutes les époques. Ex.:

Lar. Laquais V. 4 *Et si de sa grace il luy prend ores envye faire du bien à ma fille*

Dans la combinaison *adj.* + *cop.* + *inf.*, l'inf. avec *de* est employé un peu plus que l'inf. sans prép., qui paraît obligatoire près de *c'est* + *part.* et du passif impers., p. ex.:

Lar. Espr. IV. 2 *si c'est bien ou mal faict se retirer d'une telle entreprinse*

Lar. Vefve I. 4 *Et qui est ceste femme, s'il est permis le demander?*

L'usage étendu de l'inf. pur dans les expressions composées correspond à la même prépondérance de cette construction près des verbes impers. simples. A l'exception de *il ennuye* et de *il chaut*, dont j'ai noté chez Larivey un exemple de l'inf. avec *de*, aucun verbe impers. ne se rencontre avec cette construction. Parmi les verbes marquant l'obligation ou la convenance, *il sied* présente toujours la construction non-prépositionnelle, qui à côté de la construction ordinaire se trouve aussi près de *c'est à qn* dans les deux exemples suivants:

Lar. Laquais IV 3 *Ce n'est à toi t'en informer.* Vefve IV. 6.

Parmi les verbes marquant un sentiment ou une volonté, *il plaist* prend régulièrement l'inf. sans prép.; comme je viens de l'indiquer, *il ennuye*, dont j'ai relevé un seul exemple, se construit avec l'inf. précédé de *de*, tandis que les autres présentent indifféremment les constructions suivantes:

Lar. Vefve II. 4 *Toutesfois, pour ce qu'il me fasche vous veoir ainsi, je suis venu*

Lar. Jal. IV. 4 *Il me fasche beaucoup de vous dire si mauvaises nouvelles*

Lar. Escoll. II. 5 *Un jour me dure mille ans, tant il me tarde veoir ces jeunes amoureux*

Lar. Escoll. IV 3 *Il tarde encor plus mille fois à Susanne et à Lactance de se reposer*

Il est remarquable aussi que *il advient* et *il reste* ne présentent que la construction non-prépositionnelle:

Lar. Laquais II. 3 *Mais je fais vœu à Dieu que, s'il vous advient ouvrir la bouche pour reciter*

Lar. Morf. V 3 *il ne reste plus que l'appeller*

Signalons enfin que *il semble* est suivi une fois d'une proposition infinitive:

Lar. Espr. II. 3 *il lui semble son logis estre plain d'anges*

Ceux qui ont étudié la langue de Larivey et celle de ses contemporains ont nécessairement dû être frappés par l'usage étendu de l'inf. sans prép., et on s'est naturellement demandé quelle a pu être la cause de cette construction insolite à cette époque. On a voulu y voir des italianismes, Larivey, né d'une famille italienne, n'étant proprement qu'un simple traducteur de pièces écrites dans cette langue. Mais à en juger déjà par les passages originaux cités par VOGELS¹, cela n'est certainement pas le cas. D'une part, on constate très souvent qu'un passage, dans lequel l'original latin emploie la construction non-prépositionnelle, est construit par Larivey avec l'inf. précédé de *de*, d'autre part l'original latin porte souvent l'inf. avec *à* ou l'inf. pur substantivé à la mode italienne, sans que Larivey n'ait jamais introduit ces tournures dans sa traduction. Les recherches que j'ai faites moi-même ont donné absolument le même résultat².

¹ Dans son excellent article sur l'emploi des temps et des modes chez Larivey, VOGELS donne des spécimens des textes italiens et français et fait souvent accompagner l'original italien les exemples français qu'il relève.

² Voici un choix d'exemples faisant ressortir le manque d'accord des deux textes:

Lar. Lacq. I 2 *Que ce me seroit une douce chose me trouver entre les bras de . . .*

Dolce cosa sarebbe a trovarmi nelle braccia di . . .

Lar. Vefve I 4 *Il n'est honneste se procurer une femme par l'adresse d'une maquerele*

non è onorevole il procurarsi moglie per mezzo di ruffiana

Lar. Espr. IV 4 *Mon Dieu! que c'est une grande peine que de servir Oimé, l'è pur una mala cosa l'esser serva*

Lar. Lacq. I 3 *C'est faict en homme bien advisé, croire bon conseil Egli è cosa da savio a prendere i buoni consigli*

LIDFORSS¹ a observé aussi que l'emploi de l'inf. sans prép. est particulièrement développé chez Larivey «d'où l'on pourrait peut-être conclure que cet usage appartenait de préférence à la langue parlée.» Je ne peux pas partager cet avis. Cela impliquerait que le langage parlé contiendrait toujours vers la fin du XVI^e siècle des réminiscences d'un usage qui depuis un demi-siècle au moins avait disparu de la langue écrite, et on s'attendrait en effet à trouver le même emploi prépondérant de l'inf. pur aussi chez Robert Garnier, son contemporain, ce qui, d'après ce qui a été dit plus haut, n'est pas le cas. A mon avis, Larivey, qui connaissait le latin, ayant été chanoine «en l'église royale et collégiale de S. Estienne de Troyes», et qui par suite de sa naissance italienne a certainement appris le français surtout par des œuvres littéraires, a dû employer la langue fortement latinisée qu'il trouvait dans les écrits, classiques à cette époque, de Commynes, de Rabelais, de Marot et d'autres. Il doit y avoir pris ses modèles, ce qui donne souvent à sa langue un caractère affecté et savant, bien différent du style vif de la langue parlée. Cela paraît être aussi l'avis de M. VOGELS² qui caractérise au moins un des ouvrages de Larivey «les Nuits du Seigneur Straparole», comme une traduction, «die überhaupt manche Zeichen eines gesuchten, künstlichen, latinisierenden Stiles an sich trägt.»

Ce style latinisé apparaît non seulement dans les constructions qui nous occupent ici, mais aussi dans l'usage de faire dépendre d'un sbst. ou d'un adj. un inf. sans préposition³, construction que j'ai signalée dans la langue de Commynes et de Rabelais⁴, mais qui, vers la fin du XVI^e siècle, était généralement

Lar. Lacq. III 1 *Je croy que . . . son desseïn est coucher avecques moy*
credo que . . . il suo disegno sia d'essere meco

Lar. Espr. V 5 *Tu sçais qu'il est plus mal'aisé tirer un liard des*
maines de Severin qu'oster la massue à Hercules.

tu sai che gli è piu fatica a cavare denari di mano
ad Aridosio:

¹ Op. cit. p. 54.

² Op. cit. p. 511.

³ En voici quelques exemples:

Lar. Vefve II 6 *Comme est contente Emée venir avecques moi? (come*
si contenta Livia di venir meco).

Lar. Lacq. I 4 *Il donne occasion aux personnes encourir au blasme.*
(si da cagione alle persone d'incorrer . . .).

Lar. Lacq. III 3 *(Il) semble que prennés plaisir me faire crier.*

⁴ Cf. plus haut. pp. 36 et 39.

tombée en désuétude. Au style latinisé appartient aussi la construction dite proposition infinitive, dont Larivey fait un usage fréquent¹. Il doit donc être caractérisé comme un représentant, et l'un des plus récents, de la prose savante du moyen français.

Agrippa d'Aubigné, Œuvres.

Il ressort de l'étude de M^{me} PALMGREN sur l'inf. dans Agrippa d'Aubigné², qui est du XVI^e siècle tout en ouvrant le XVII^e, que cet auteur fait de l'inf. sans prép. un usage assez étendu dans les locutions dont il s'agit ici. Dans la combinaison *subst. + cop. + inf.*, l'inf. pur et l'inf. avec *de* sont employés indifféremment³; en outre, il se trouve des exemples isolés de l'inf. précédé de *à*, ce qui n'est pas d'accord avec l'usage de cette époque⁴:

D'Aub., Œ. C. II 428 *mais la difficulté est à montrer qu'elle soit bonne*

H. U. VI 342 *Leur première besogne fut à faire quitter une bourgade.*

La construction avec l'inf. pur se présente aussi très souvent dans les phrases de la forme *adj. + cop. + inf.* Près des adjectifs indiquant une facilité ou le contraire, il y a des exemples de l'inf. avec *à*⁵.

Parmi les verbes impers. simples qui se construisent avec l'inf. sans prép., M^{me} PALMGREN cite *il convient* et *il plaist*, ce qui est absolument régulier; la même construction se trouve aussi près de *il appartient* — il ne ressort pas de l'étude de M^{me} PALMGREN si ce verbe est construit aussi avec l'inf. précédé de *de* — ainsi que près de *il reste*; ces exemples indiquent en effet que l'inf. sans prép. a aussi une position assez forte près des verbes impers. simples.

Signalons enfin un exemple intéressant de l'inf. précédé de *à*:

D'Aub. H. U. VII 163 *il eschet à dire de la cour comme quoi on s'y prépara.*

¹ Cf. VOGELS, op. cit. p. 511.

² VALFRID PALMGREN, Observations sur l'infinitif dans Agrippa d'Aubigné. Thèse. Stockholm 1905.

³ Op. cit. p. 25 ss.

⁴ Op. cit. p. 26.

⁵ Op. cit. p. 24.

Dans cette tournure, rappelant celles dont j'ai parlé plus à propos du verbe simple *cheoir*, comme le composé haut usité surtout au XV^e siècle, le sens du verbe qui demande explicitement l'inf. avec *à*, n'a pas permis à l'analogie, tendant à introduire partout l'inf. avec *de*, de modifier la construction organique; dans l'exemple suivant, au contraire, présentant le verbe avec un autre sens, l'analogie a pu introduire l'inf. avec *de*:

D'Aub. H. U. IX 475 *des personnages ausquels il eschet de ne finir point à la mode des moindres*.¹

Il ressort de l'examen sommaire que je viens de faire de la langue d'Agrippa d'Aubigné que l'inf. sans prép. y joue un rôle assez important. Il l'emploie certainement d'une manière plus générale que ses contemporains à l'exception de Larivey, et avec celui-ci il appartient à la catégorie d'écrivains dont Rabelais et Marot sont les représentants les plus marqués. Il est significatif que d'Aubigné de même que ces autres auteurs construisent très souvent l'inf. déterminatif sans prép. M^{me} PALMGREN cite un grand nombre d'exemples de ce type²:

D'Aub. Œ. C. I 117 *il auroit fait declaration vouloir ses dits testament et codicille avoir lieu et effet valables*

H. U. I 140 *Adam . . . ayant pouvoir ne point pécher*.

Je veux attirer l'attention aussi sur l'emploi fréquent de la proposition infinitive. Selon M^{me} PALMGREN, d'Aubigné qui ne laisse pas d'être influencé par son éducation classique, se sert de cette construction presque à chaque page, et il en use aussi librement qu'on le fait en latin³. L'accord qu'on peut donc constater entre les constructions de d'Aubigné et celles de Rabelais, de Marot et de Larivey, me fait supposer que l'usage étendu de la construction fondamentale, que je viens de signaler chez d'Aubigné, doit être attribué à l'influence classique dont se ressent sa langue sous plus d'un rapport.

La Satyre Ménippée.

Il m'a paru d'un certain intérêt d'examiner la langue de la Satyre Ménippée, parue en 1594, le dernier ouvrage de quelque

¹ Op. cit. p. 21.

² Op. cit. p. 77.

³ Op. cit. p. 61.

importance publié au XVI^e siècle et un des chefs-d'œuvre de son temps. On y retrouve à peu près le même emploi de l'inf. que chez la plupart des écrivains appartenant à cette époque. La combinaison *subst. + cop. + inf.* ne présente qu'un seul exemple de l'inf. sans prép; l'inf. précédé de *à* se rencontre dans un passage avec la copule *il y a*:

Sat. Mén. 222 *et y avoit du plaisir à veoir les diverses grimaces*

Dans la combinaison *adj. + cop. + inf.*, le seul exemple suivant présente une construction anormale:

Sat. Mén. 145 *il est aysé à juger combien . . .*

Dans le groupe des verbes impers. simples, ce n'est que la construction de *il advient* qui nous intéresse:

Sat. Mén. 75 *et ne vous advient point mal à faire le roy.*

C'est au sens de *convenir*, *seoir*, commun surtout dans la langue ancienne et qui se retrouve encore ici, qu'est due la construction archaïque de cette tournure.

Jetons pour finir un regard rétrospectif sur la construction de l'inf., telle que nous la connaissons maintenant par ces recherches sur la langue des différents écrivains du XVI^e siècle. Ce qui saute tout d'abord aux yeux, c'est le manque de régularité dans ces constructions: il y a d'une part un très large emploi de l'inf. pur, remontant à l'influence du classicisme, dont Rabelais et Marot sont les représentants les plus marqués; d'autre part un emploi presque exclusif de l'inf. précédé de *de*, qui à mon avis est dû originairement à la tendance à affranchir le français de la domination latine et à développer une construction française indépendante. Entre ces deux extrêmes, chaque écrivain a son mode de construction. Calvin est l'auteur le plus moderne; Ronsard et Montaigne représentent, bien que d'une manière moins accusée, la même tendance que lui, tandis que d'autres tels que Blaise de Monluc, d'Aubigné et surtout Larivey, grâce à leur éducation classique, ont un penchant pour la construction latinisée.

Quel était donc à cet égard, vers la fin du XVI^e siècle l'usage normal? D'une manière générale, l'inf. avec *de* avait pris une prépondérance marquée dans ces constructions. Dans les combinai-

sons *subst. + cop. + inf.*, *adj. + cop. + inf.*, *part. + cop. + inf.* et *passif impers. + inf.*, il était devenu la règle générale. Non seulement l'inf avec *à* était tombé en désuétude, mais l'inf. sans prép. ne s'était conservé que par imitation de l'usage latin. Les seules exceptions revenant avec un peu de régularité sont les cas où, dans la première de ces combinaisons, la copule est *il y a*, qui s'adapte plus facilement à un rapport devant être exprimé par la prép. *à*. Dans la combinaison *adj. + cop. + inf.*, c'est seulement avec les adjectifs *facile*, *aisé*, *difficile* et d'autres du même sens que la construction avec l'inf. précédé de *à* se conserve dans quelques cas.

Près des verbes impers. simples, la construction est moins fortement établie. Les verbes qui, par un usage ancien et fréquent, avaient développé l'emploi conséquent de la construction que j'ai qualifiée de construction fondamentale, la gardent encore. Ces verbes sont avant tout *il faut*, *il convient*, *il vaut mieux* et *il plaist*, qui ont tous le caractère de verbes impers. de modalité. Ce dernier verbe a pourtant présenté un assez grand nombre d'exemples de l'inf. avec *de*. L'emploi de *il convient* est devenu sensiblement moins fréquent et, dans un cas, nous avons trouvé avec un nouveau sens une nouvelle construction. Parmi les autres locutions impers. marquant une obligation ou une convenance, *c'est à qu* hésite entre les deux constructions prépositionnelles; les autres, *il appartient*, *il sied*, *il touche*, etc., amènent d'une manière assez conséquente l'inf. avec *de*. Il en est de même des locutions impers. marquant un sentiment ou un acte de volonté, *il ennuie*, *il tarde*, etc., qui en général ont toutes adopté la construction avec l'inf. précédé de *de*. L'ancien inf. pur se conserve près de *il me semble* et *il semble*, ainsi que dans les phrases composées de *il fait + adj.* et d'un inf.; dans des cas isolés, cependant, on trouve par analogie l'inf. avec *de*. Pour des raisons différentes, *il reste* et *il coûte* échappent aussi relativement à l'analogie tendant à généraliser la construction avec l'inf. précédé de *de*, et conservent en général leurs constructions anciennes. Il en est de même de *il advient* accompagné des adverbes *bien* et *mal*, ainsi que des locutions telles que *il eschet* et d'autres ayant une construction à elles.

CHAP. IV.

Le dix-septième siècle.

Après les temps mouvementés de la Renaissance, où selon l'expression de Montaigne «le langage escouloit toujours des mains», un vif besoin d'ordre et de fixité a commencé à se faire sentir. On travaille à fixer la prononciation des mots, on donne des règles strictes sur l'emploi des différentes parties du discours, et on soumet toute la langue à un minutieux travail d'épuration. Tout est régularisé et normalisé. C'est ainsi qu'on a caractérisé l'évolution de la langue à partir du siècle qui a vu naître le classicisme,¹ et tel a été en effet le sort des constructions qui font le sujet de la présente étude. L'anarchie qui, d'après ce que je viens de montrer, a régné jusque vers la fin du XVI^e siècle, est suivie d'une période caractérisée par des efforts sérieux pour fixer la construction de ces phrases; dans l'usage très varié et hétérogène de l'époque antérieure, on cherche à établir la construction la plus usitée ou celle qui dans des circonstances données doit être préférée. Telle ou telle construction est déclarée correcte, d'autres sont fautives et doivent être évitées, ou bien on attribue à une certaine construction un certain sens; pour exprimer une autre idée, la phrase devra se présenter sous une autre forme. Il résulte de ces efforts un état d'ordre et de fixité; les locutions impersonnelles sont soumises à certaines règles précises, qui en somme sont restées les mêmes jusqu'à nos jours. Il est donc évident dans ces circonstances qu'il sera d'un intérêt capital d'étudier ces efforts pour fixer l'usage, pour établir des règles précises. Aussi, pour compléter le tableau des constructions impersonnelles, consacrerai-je un dernier chapitre à l'œuvre des grammairiens dans la mesure où elle s'applique à ces locutions. Cet examen sera précédé d'une revue de la langue de quelques écrivains appartenant au XVII^e siècle; dans celle-ci je

¹ Cf. NYROP, *op. cit.* I p. 56.

chercherai à établir l'usage tel qu'il s'est développé à l'époque du classicisme, et tel que l'ont trouvé les grammairiens du grand siècle.

Il m'a paru d'un certain intérêt d'étudier d'abord deux écrivains préclassiques, l'un surtout poète, l'autre prosateur.

A. de Racan, Œuvres.

P. Scarron, Le roman comique¹.

Dans leurs œuvres, j'ai noté pour la première fois les locutions impers. *il échappe*, *il s'agit* et *il va*, p. ex.:

Racan I 288 *Néanmoins il lui échappoit de dire que la religion des honnestes gens estoit celle de leur prince*

Scarron II 276 *il s'agit de se venger*

I 69 *elle ne considère rien quand il va de se contenter*

Par des raisons naturelles, la construction de l'inf. est dans toutes ces phrases celle qui à cette époque était de l'emploi le plus général.

Les combinaisons *subst. + cop. + inf.* et *adj. + cop. + inf.* présentent dans leur construction un aspect assez régulier. L'inf. sans prép. ne figure que dans quelques cas où l'inf. préposé est le sujet de la phrase.

Avec *il y a* faisant fonction de copule, Scarron se sert de temps en temps de l'inf. précédé de *à*:

Scarron I 213 *il n'y avoit point de plaisir à lire des romans*

I 314 *Il y a du deshonneur à bien écrire*

L'inf. avec *de* n'est pourtant pas inconnu dans ce cas, p. ex.:

Scarron I 70 *il n'y a point d'inconvenient de dire*

L'inf. avec *à* se trouve aussi dans ce passage où *être* est d'un sens locatif fortement accusé:

Scarron II 189 *notre recours fut à verser des larmes*

Dans la combinaison *adj. + cop. + inf.*, l'inf. avec *à* se présente aussi dans des cas isolés; en voici un exemple près de l'adjectif *malaisé*:

Racan I 321 *Mais il est aussi malaisé à forcer le naturel des hommes que celui des plantes à porter un autre fruit.*

¹ Cf. HELLGREWE, op. cit. p. 27, 35 ss.

Dans le passage suivant, la construction semble due à une contamination:

Scarron I 203 *lui dit que cela étoit meilleur à faire un chevalier de Malte qu'à se faire aimer.*

Aussi près des verbes impersonnels simples l'emploi de l'inf. précédé de *de* est fortement établi. Je ne veux attirer l'attention que sur la locution *c'est à qn* qui est construite par Scarron avec l'inf. précédé de *à*, tandis que Racan la fait suivre de l'inf. avec *de*:

Racan I 106 *C'est à vous d'ordonner ce qu'il faut qu'on fasse*

Scarron I 99 *Ce fut au Poète à plaider sa cause*

I 238 *Ce fut à dom Fernand à se taire.*

Le premier passage présente le sens traditionnel de «appartenir»; les deux derniers sont intéressants en ce que la signification est devenue «être le tour de qn», sens que cette locution, on le sait, garde toujours à côté de l'autre.

Près de *il reste*, Racan emploie dans un cas l'inf. avec *de*; il est significatif que c'est dans la formule: *il ne reste que + inf.*:

Racan I 114 *Allons, mes chers enfans, il ne nous reste plus Que d'accomplir les vœux de vostre mariage.*

Dans des cas correspondants, Scarron se sert de l'inf. précédé de *à*, p. ex.:

Scarron II 47 *il ne restoit plus qu'à le juger.*

Dans la combinaison *il fait + adj. + inf.*, Scarron fait entrer l'inf. avec *de* dans une des deux phrases présentant cette construction:

Scarron II 217 *il ne faisoit pas bon de se frotter avec nous.*

Molière, Œuvres.

Voici d'abord une liste de constructions impersonnelles que je n'ai pas rencontrées auparavant:

A quoi bon?

Mol. Méd. m. I. I 5 *A quoi bon nier ce qu'on sait?*

Fâch. III 4 *A quoi bon de te cacher de moi?*

Que revient-il? (= de quoi sert-il?):

Mol. Amph. I 2 *que te reviendra-t-il de m'enlever mon nom?*

Il manque:

Mol. Don Juan V 2 *il ne vous manquoit plus que d'être hypocrite*

Et V 6 *Il ne lui manque plus que de mourir enfin*

Où vient-il?

Mol. Dép. a. I 3 *Il est fou, le bon sire:
Où vient-il donc pour lui de voir le mot
pour rire?*

Cela ne vaut pas la peine:

Mol. Sgan. 6 *Ah! cela ne vaut pas la peine de se plaindre!*

Ec. d. m. I 1 *Et cela ne vaut point la peine d'en parler*

Il ressort de la statistique des constructions impersonnelles de Molière reproduite ci-dessous¹, que dans les locutions composées très nombreuses dont il se sert, l'inf. avec *de* est d'un usage très bien établi. Les passages suivants sont dignes de remarque, parce qu'ils présentent une autre construction:

sbst. + cop. + inf.

Mol. Fâch. I 5 *Et d'un esprit méchant n'est-ce pas un effet
Que feindre d'ignorer ce que vous m'avez fait?*

Fâch III 2 *c'est tout que montrer mon placet*

adv. + cop. + inf.

Mol. Dom Garc. I 3 *Et c'est assez enfin queous avoir pressé*

Dom Garc. III 3 *Ah! c'en est trop que prendre sa querelle*

Il est significatif que c'est après *que* seulement qu'on trouve l'inf. pur dans ce cas.² A mon avis, *que* est ici l'équivalent de *de* auquel il a été substitué par suite d'une contamination, ce qui ferait ressortir le caractère purement formel qui doit être attribué à la prép. dans ces phrases. A cette époque, on disait indifférem-

¹ P. 123.

² Dans les mêmes conditions, la langue moderne présente aussi des cas isolés de l'inf. sans prép. Cf. PLATTNER, op. cit. II: 3 p. 84.

H. Kjellman: Konstruktion de l'inf. dit sujet logique en français.

ment: *c'est assez que de vous avoir pressé* et *c'est assez de vous avoir pressé*. Quoi de plus naturel que d'employer, à côté de la dernière tournure, celle que présente le passage tiré de Mol. Dom Garc. *Que*, de même que *de*, n'étant qu'une cheville grammaticale sans aucune valeur sémantique, il a été naturel de recourir à *que* seul pour remplacer la formule plus pleine *que de* aussi bien que d'employer l'inf. avec *de* sans plus.

Le fait qu'une pareille contamination a pu se produire, fait voir aussi dans quelle mesure *que* est usité à cette époque devant l'inf. placé après le prédicat. C'est une tendance qu'on remarque dès la dernière moitié du XVI^e siècle¹, mais ce n'est qu'au XVII^e qu'elle s'accroît. Cependant, il n'est pas rigoureusement nécessaire d'exprimer ce *que* même au XVII^e siècle². L'emploi de *que* est fortement appuyé par l'Académie qui dans l'édition de 1694 se prononce sur cette question de la manière suivante: «Il (*que*) s'emploie encore de la même sorte par énergie, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. *C'est une belle chose que de garder le secret*. Et en ce sens il s'emploie encore élégamment avec les substantifs aussi bien qu'avec les verbes, & même on ne sauroit le supprimer devant les substantifs qu'en changeant toute la construction, comme dans cet exemple. *C'est une qualité nécessaire pour regner que la dissimulation*, dans lequel on ne peut oster le *que* à moins de changer toute la construction, & de dire *la dissimulation est une chose nécessaire pour régner*.» De nos jours, *que* n'est obligatoire que dans les phrases de ce dernier type.³

D'autre part, l'inf. précédé de *à* se trouve dans un certain nombre de cas semblables à ceux que j'ai relevés chez Scarron:

Mol. Bourg. gent. I 1 *Il y a plaisir ... à travailler pour des personnes*

Bourg. gent III 12 *Il y a de la lâcheté à déguiser ce que le Ciel nous a fait naître.*

Mal. imag. III 11 *N'y a-t-il point quelque danger à contrefaire le mort?*

¹ Cf. plus haut passim.

² Cf. HAASE, Grammaire § 35 C Rem. III p. 74.

³ Dans l'édition de 1798, l'Académie a ajouté à propos des passages: *c'est une belle chose que de garder le secret. C'est se tromper que de croire*, la remarque suivante: «Dans ces cas, on peut supprimer le *que*. *C'est une belle chose de garder le secret. C'est se tromper de croire*.»

Sic. 15 *La grandeur d'une telle offense n'est pas dans l'importance des choses que l'on fait; elle est à transgresser les ordres qu'on nous donne.*

L'emploi de la prép. à près de *il y a* est approuvé par OUDIN¹ qui recommande les tournures *il y a contentement, danger, goust, hazard, peine, plaisir à faire qch*, et par VAUGELAS², qui tout en préférant à, ne considère pas *de* comme incorrect après *il y a de la honte*. Cette construction qui au point de vue sémantique est plus justifiée que l'emploi de *de*, est toujours en vigueur.³

Dans la langue de Molière, la construction: *il fait* + *adj.* + *inf.* a été influencée par l'analogie tendant à amener partout l'inf. avec *de*. On trouve côte à côte:

Mol. Amph. I 4 *Il nous feroit beau voir . . .*

Fem. sav. V 1 *Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net,*

D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait.

Passons aux verbes impersonnels simples. Dans cette catégorie de constructions, l'inf. avec *de* est aussi d'un emploi absolument prépondérant; il se trouve près de *il appartient, il s'cid, il ne sert rien, que (de quoi) sert? que revient-il? il coûte, il suffit, il me semble⁴, il reste, il manque, il arrive, où vient-il?*

Les phrases suivantes présentent des constructions qui ne s'accordent pas avec l'usage de la langue moderne:

Mol. Dép. am. V 1 *il m'a semblé d'entendre.*

M. de Pourc. I 8 *il ne me reste rien ici, que de féliciter M.*

L'inf. avec à se trouve aussi dans quelques cas dignes d'observation. Près de *c'est à qn* j'en ai noté 21 exemples pour 20 de l'inf. avec *de*. Quelle que soit la construction, le sens est clairement celui

¹ Op. cit. p. 240. Cf. BRUXOT, Histoire III: 2 p. 363.

² Op. cit. II p. 393. Voici la manière dont se prononce ce grammairien sur cette question: «*De* ne se doit pas mettre après *il y a de la honte*, mais il faut mettre à, *Si un ennemi n'est puissant, il y a de la honte de le vaincre*. Il faut dire à *le vaincre*. Je le remarque, parce qu'un excellent Auteur a fait cette faute. Que si *de* n'est pas mauvais, toujours est-il indubitable qu'à est beaucoup meilleur; je dis pour la construction, sans parler de la cacophonie des deux *de* qu'on évite».

³ Cf. HAASE, Grammaire p. 300. PLATTNER, op. cit. II: 2 p. 105.

⁴ Cf. GALLERT, op. cit. p. 9.

de «appartenir», excepté dans le passage ci-dessous où il paraît en train de passer à celui de «être le tour de qn»:

Mol. Tart. IV 1 *Et s'il rentre céans, c'est à moi d'en sortir.*

Un dernier exemple présente l'inf. sans prép.:

Mol. Psyché I 3 *Et c'est au plus heureux faire un don nécessaire.*

Il est curieux que l'Académie, en 1694, n'admette que la prép. à. Ce n'est que dans l'édition de 1835 qu'est reconnue la construction *c'est à vous de parler*. C'est là aussi qu'est posée la règle qu'on retrouve dans la plupart des grammaires et d'après laquelle à comporte le sens «d'être le tour de qn», tandis que l'ancien sens de «appartenir» amène la prép. *de*¹. Cependant, cette distinction doit être regardée comme factice, comme elle l'est certainement pour ce qui est de la langue de Molière, et on trouve en effet des exemples tels que celui-ci, comportant les deux constructions:² *C'est à notre cœur à régler le rang de nos intérêts et à notre raison de les conduire*. D'après M. PLATTNER, qui s'appuie sur de vastes matériaux statistiques, on ne peut poser aucune règle pour ces constructions, si ce n'est qu'on paraît éviter à quand le mot suivant l'inf. commence par une voyelle.

Il tient se construit avec l'inf. précédé de à ou de d'après le sens de la construction. Si l'action du verbe porte directement sur l'inf., celui-ci est, pour des raisons naturelles, précédé de à; sinon, c'est l'autre construction qu'on choisit, la phrase subissant alors l'analogie générale, p. ex.:

Mol. Méd. m. I 14 *S'il ne tient qu'à battre, la vache est
à nous*

Avare IV 1 *s'il ne tient qu'à me déclarer en votre faveur, je
veux bien consentir à lui faire un aveu.*

Dom Garc. III 3 *il ne tiendra qu'a vous de vous en garantir.*

Il va présente aussi deux emplois différents:

¹ *Etre*, suivi de la préposition à signifie souvent, *Appartenir*. *C'est à vous de parler*. *C'est au juge à prononcer*, etc. C'est à vous qu'il appartient de parler, C'est au juge qu'appartient le droit de prononcer. *C'est à vous à parler, à jouer*, etc. Voici votre tour de parler, de jouer. (Dict. de l'Acad., éd. de 1835).

² Cf. PLATTNER, op. cit. II: p. 126.

Mol. Mis. IV 1 *De quoi s'offense-t-il? et que veut-il me dire?*
Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire?

Av. I 5 *qu'il y va d'être heureux ou malheureux toute sa vie*

Il est est toujours suivi de l'inf. avec *à*, excepté dans la vieille formule *il n'est que de*, p. ex.:

Mol. Mal. imag. III 3 *et qu'il seroit à souhaiter qu'elles fussent véritables.*

Mal. imag. interm. I *il n'est que de jouer d'adresse en ce monde*

Près de *il y a* on ne trouve que l'inf. avec *à*:

Mol. Comt. d'Esc. 2 *il y a merveilleusement à profiter*

Crit. 3 *découvrir ce qu'il y peut avoir à redire*

L'inf. pur se trouve près de *il faut*, puis près de *il convient* dans les deux exemples suivants:

Mol. Mal. imag. II 5 *N'est-ce pas par le père qu'il convient commencer*

M. de Pourc. I 8 *aux remèdes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curation d'icelle*

Il convient de remarquer que Molière ne se sert de *il convient* que dans ces deux cas, tandis que le concurrent *il faut* est d'un emploi extrêmement fréquent. En examinant la langue des différents auteurs des XVI^e et XVII^e siècles il y a eu lieu de faire plusieurs fois¹ la même constatation. Pour les textes sur lesquels se base la présente étude, les chiffres suivants indiquent le nombre des cas où l'on a relevé la construction *il convient* + *inf.*

Myst. 63, Cent nouv. 13, Commynes 0, Rab. 14, Marot 30, Hept. 0, Ronsard 3, Calvin 17, Mont. 0, Larivey 0, Brantôme 3, Racan 0, Scarron 0, Molière 2.

De même qu'autrefois *il estuet*², *il convient* a donc cédé la place à leur synonyme à tous les deux, *il faut*. Or plus *il convient* est devenu d'un emploi restreint, moins le sens de «il est nécessaire» a trouvé de l'appui dans l'emploi personnel du verbe qui comporte une signification sensiblement différente; peu à peu le sens de «être convenable» s'est fatalement introduit aussi

¹ Cf. plus haut pp. 49, 58.

² Cf. KJELLMAN, Construction p. 69 et ss.

dans l'emploi impers. J'ai cru pouvoir constater dans Ronsard le premier exemple¹ de ce sens; je l'ai noté aussi dans Calvin, associé à une construction nouvelle; et avec l'ancienne construction, il est vrai², je le trouve enfin dans le premier des exemples de Molière. Quand nous retrouverons ce verbe impers., il présentera le sens nouveau et la construction nouvelle. Le sens ancien associé à l'usage si fréquent de l'époque antérieure n'exerçant pas d'influence conservatrice, il a succombé, dans ces conditions nouvelles, à la force analogique tendant à introduire partout dans ces phrases l'inf. avec *de*. C'est de cette manière qu'il faut se représenter à mon avis la modification de sens et de construction qu'a subie ce verbe dans l'emploi impers.

Il vaut mieux.

L'analogie générale tendant à introduire l'inf. avec *de* a été assez forte pour amener dans 3 cas cette construction près du premier inf. subordonné à ce verbe:

Mol. Avare III 1 *Il leur vaudroit bien mieux, les pauvres animaux, de travailler beaucoup, de manger de même.*

Avare III 4 *il vaut mieux, pour vous, de prendre un vieux mari qui vous donne beaucoup de bien*

Don Juan I 1 *Suffit... qu'il me vaudroit bien mieux d'estre au diable*³.

L'inf., suivant le *que* comparatif, par contre, n'est pas encore précédé de *de* d'une manière conséquente. Nous avons relevé l'inf. pur dans 3 cas sur 10. Côte à côte, se trouvent des exemples tels que ceux-ci:

Mol. Fourb. I 4 *Il vaut mieux encore être marié qu'être mort.*

Am. méd. II 5 *Il vaut mieux mourir selon les règles, que de réchapper contre les règles.*

¹ Dans son dictionnaire françois-latin, R. ESTIENNE donnait, dès 1549, des exemples de *il convient* présentant, non seulement ce sens de «être convenable», mais aussi la construction moderne:

il conuiet prester & departir de ce que Dieu nous a donné, a ceulx qui en ont nécessité

il ne conuiet point de faire aucune comparaison entre le pere & le filz de quelque chose que ce soit.

² D'après HAASE, Grammaire p. 210 (§ 86 B), Molière omettrait intentionnellement la prép. avec *il convient* pour imiter un langage archaïque. C'est là une supposition qui me paraît très probable. Cf. aussi HAMEL, op cit. p. 87.

³ Cf. GALLERT op. cit. p. 9.

A quoi bon? subit aussi la même analogie. A côté de 3 exemples de l'inf. pur, ceux-ci présentent la construction prépositionnelle :

Mol. Fâch. III 4 *A quoi bon de te cacher de moi?*

Sic. 6 *A quoi bon de dissimuler?*

Près de *il plaît*, l'inf. sans prép. se présente dans les deux cas suivants :

Mol. Bourg. gent. III 3 *Plût à Dieu l'avoir tout à l'heure, le fouet, devant tout le monde, et savoir ce qu'on apprend au collège.*

Dom Juan I 3 *Vous plaît-il, dom Juan, nous éclaircir ces beaux mystères?*

Voici les six exemples de la construction prépositionnelle :

Mol. Bourg. gent. III 10 *Sachons donc le sujet d'un si bel accueil.*

Il me plaît plus de le dire

Mal. imag. I 5 *Je dois faire, mon père, tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner*

Méd. m. 1. I 2 *il me plaît d'être battue.*

Ec. d. m. I 2 *Oh! que cela doit plaire de voir...*

Fourb. I 3 *Puisque vous le voulez, je veux bien essuyer mes pleurs, et j'attendrai d'un œil constant ce qu'il plaira au Ciel de résoudre de moi*

Am. magn. I 1 *La bassesse de ma fortune, dont il plaît u Ciel de rabattre l'ambition de mon amour.*

L'usage hésite donc encore sur l'emploi de la préposition *de* devant un infinitif qui dépend de *il plaît*. D'après VAUGELAS¹, qui sur cette construction a fait une observation restée célèbre, il faut employer l'inf. avec *de* lorsque *il plaît* exprime une volonté absolue; on peut l'omettre quand le verbe impers. n'est qu'une formule «de civilité, de respect, et de cortoisie», et surtout quand *de* se trouve dans la suite de la phrase; il vaut mieux l'employer

¹ Op. cit. II p. 51.

cependant lorsque cette répétition n'a pas lieu. Th. Corneille¹ et l'Académie² préfèrent en général l'emploi de la préposition, tout en admettant qu'on la supprime en terme de politesse.

A en juger par la manière dont Molière emploie ce verbe impers., la règle qu'a posée VAUGELAS est arbitraire. Molière se sert de l'inf. sans prép. même pour exprimer une volonté absolue; d'autre part, il emploie l'inf. avec *de* non seulement en terme de politesse mais aussi en cas de répétition de *de*. Aussi, l'Académie n'admet-elle en 1694 que la construction prépositionnelle qui certainement sous l'influence de cette prescription autorisée est devenue de plus en plus règle générale. Toutefois, la langue moderne présente de temps en temps des exemples de l'inf. pur qui survit surtout dans la langue du Palais³.

L'irrégularité de l'usage chez Molière ressort des exemples suivants présentant la construction *c'est + inf. + inf.*:

Mol. Tart. IV 5 *Et ce n'est pas pécher que pécher en silence*

Êt. IV 1 *c'est me faire honte que de me tant prêcher*

Êt. III 1 *Et que c'est battre l'eau de prétendre arrêter*

Dép. am. II 1 *Ha! c'est me faire outrage,
Feindre à s'ouvrir à moi, dont vous avez connu*

¹ Cf. HAASE, Grammaire p. 210.

² Voici la manière dont l'Académie se prononce sur cette observation de VAUGELAS: «M. De Vaugelas a fort judicieusement observé que quand on se sert du verbe *plaire*, pour marquer une volonté absolue, il est indispensable de le faire suivre de la particule *de*, ce qu'il faut toujours faire, quoy qu'on la repete ensuite. Ainsi on doit dire, *il me plaist de vous avertir de vos negligences*, quoy que la particule *de* soit repetée dans cette phrase, & non pas *il me plaist vous avertir de vos negligences*. On ne demeure point d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, doive estre préféré à *la faveur qu'il vous a pleu de me faire*. Au contraire, cette dernière phrase paroist meilleure que l'autre. En général, quand *plaire* est employé comme un simple terme de civilité, il y a beaucoup d'occasions où l'on peut supprimer *de*, comme en cette phrase, *je voudrois bien qu'il vous plust me faire l'honneur de me charger de ce soin*. La particule *de* après *plust*, y mettroit je ne sçay quoy de rude qu'on doit éviter, *je voudrois qu'il vous plust de me faire l'honneur de me charger de ce soin*. Il y a un certain usage qu'on ne peut bien déterminer qui fait employer cette particule, ou la supprimer quand il le faut». (Observations p. 349).

³ Cf. PLATTNER, op. cit. II: 3 p. 85.

Dép. am. I 1 *Pour moi, me soupçonner de quelque mau-
vais tour,*

*Je dirai, n'en déplaise à Monsieur votre
amour,*

Que c'est injustement blesser ma prud'homie

Fem. sav. IV 2 *Mais vous traiter ainsi, c'est vous pousser
à bout*

J'ai noté en tout 24 exemples de l'inf. pur pour 44 de l'inf. précédé de *de*, sans pouvoir constater dans aucun cas une différence de sens. Molière ne présente aucun exemple où l'inf. préposé soit précédé de la préposition *de*¹. Cela est d'autant plus frappant que VAUGELAS n'admet que cette construction². D'après lui, *de* doit se mettre devant l'infinitif quand cet infinitif précède *c'est*. Au temps où écrivit Molière cela n'était évidemment pas l'usage général; la construction était probablement flottante, comme on hésite toujours sur l'emploi de *de* dans ces phrases. La grammaire moderne demande la construction avec l'inf. pur, il est vrai; mais chez les meilleurs auteurs, on trouve dans ce cas l'infinitif précédé de *de*³.

Après *ce que c'est* = «ce que signifie», l'infinitif sujet est le plus souvent précédé de *de*; dans deux cas, la préposition manque; voici des exemples:

Mol. G. D. I 3 *voilà ce que c'est d'avoir voulu épouser une
Demoiselle*

Mél. I 5 *Et savez-vous, morveux, ce que c'est que d'aimer*

Ét. II 10 *Si vous sûtes jamais ce que c'est qu'être père*

Ec. d. f. I 1 *Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête*

¹ C'est la même chose si le démonstratif est omis:

Mol. Tart. III 5 *Et crois que vous la taire est vous faire une offense.*

² Op. cit. II p. 431. VAUGELAS s'exprime en termes très formels: «Quand l'infinitif précède le verbe substantif avec le pronom démonstratif *ce*, il faut mettre l'article *de* devant l'infinitif: autrement c'est une faute». L'exemple qu'il cite est celui-ci: *Il me semble qu'estre consolé de cette façon, c'est presque gagner autant que l'on a perdu.* Et il ajoute: «Je maintiens qu'il faut dire, *Il me semble que d'estre consolé*, et que d'obmettre le *de*, ce n'est pas parler François: Tellement que cette remarque est essentielle pour la pureté de nostre langue, et non pas un simple raffinement dont on se puisse passer».

³ Cf. PLATTNER, op. cit. II: 3 p. 83.

J'explique l'absence de la préposition de la même manière que dans les phrases des types *subst. + cop. + inf.* et *adv. + cop. + inf.*¹

* * *

Je ne poursuis pas plus loin ces recherches qui n'amèneraient que des répétitions. Il ressort de l'étude que je viens de faire de l'usage chez Molière, d'une part que, par rapport à l'époque préclassique et surtout par rapport au XVI^e siècle, la construction de ces phrases a infiniment gagné en régularité, d'autre part que la préposition *de* n'est pas d'un emploi aussi général que de nos jours. La dernière observation s'applique surtout à *il convient*, à *il plaît* et à *c'est à qu* ainsi qu'aux locutions composées *subst. + cop. + inf.* et *c'est + inf. + inf.* Mais nous avons pu constater aussi qu'en ce qui concerne l'emploi de la prép. *de* dans ces phrases, Molière est souvent allé plus loin que le français actuel; contrairement aux règles que pose la grammaire moderne, la construction prépositionnelle se trouve dans plusieurs cas près de *il vaut mieux*, à *quoi bon*, *il me semble*, *il reste* et *il fait + adj.*²

Le développement que présente la construction de ces phrases depuis la Renaissance jusqu'à nos jours a donc le caractère d'une forte régularisation. A mon avis, celle-ci doit être attribuée à l'influence des grammairiens; j'en ai donné, dans ce qui précède plusieurs exemples et j'y reviendrai dans le dernier chapitre pour faire voir cette influence dans son ensemble. Le résultat de l'évolution, dont j'ai essayé de caractériser les débuts dans un travail précédent et dont les phases postérieures sont retracées dans la présente étude, est celui que constate toute grammaire moderne. D'une manière générale, tout *inf.* faisant partie d'une locution *impers.* ou jouant le rôle de sujet postposé doit être précédé, de nos jours, de la prép. *de*. La règle comporte des exceptions de deux espèces. D'une part, l'*inf.* pur se maintient près des locutions impersonnelles dont l'usage est ancien et invétéré ou qui ont nettement le caractère de verbes de modalité; c'est le cas de *il faut*, *il vaut mieux*, à *quoi bon*, *il fait + adj.* ainsi que de *il plaît* dans les quelques cas présentant toujours l'ancienne cons-

¹ Cf. ci-dessus p. 81.

² Cf. HAASE, Grammaire p. 297.

truction pure. D'autre part, la prép. à figure toujours dans les phrases où le sens en dépend, où pour ainsi dire la préposition est d'une valeur constitutive pour la construction, et encore où son emploi est appuyé par des analogies si fortes qu'une construction nouvelle n'a pu s'introduire. Dans ce groupe, je compte *il tient, il y a, il est* et *il reste*; dans les phrases, dont fait partie ce dernier verbe impers., le maintien de à doit à mon avis être attribué à la construction personnelle synonyme (*cette question reste à examiner*) ainsi qu'aux constructions du type *il est, il y a* + inf. avec à.

CHAP. V.

Les grammairiens français et les impersonnels.

La grammaire française est née au XVI^e siècle. Les premiers essais sont intimement liés aux tentatives faites pour échapper à l'influence classique et constituer une langue française indépendante du latin. «C'est à la nécessité de régler l'usage général de la langue vulgaire, que nous devons les œuvres de nos premiers grammairiens», dit LIVET¹. Et il continue: «A les examiner même, ce sont moins encore les Français qu'ils veulent instruire, — l'usage, si puissant en fait, semble leur suffire comme règle — mais les étrangers».

Or, si les grammairiens se sont proposé de codifier le français tel qu'il était parlé par les classes élevées et surtout à la cour, et s'ils ont composé leurs œuvres dans le but pédagogique d'apprendre aux étrangers comment devait se parler le français, on s'attendrait à ce que la nouvelle science grammaticale eût contribué, par l'examen méthodique auquel elle soumettait la langue, à fixer et à régler l'usage. Il n'en a rien été cependant au commencement. Les premiers grammairiens n'étaient que des orthographistes et des lexicographes qui ne s'occupaient guère de la syntaxe et qui tout spécialement ne s'intéressaient pas aux questions qui font le sujet de la présente étude. Ce n'est que plus tard que la construction devient le sujet d'une étude grammaticale proprement dite. En revanche, les grammairiens, même les plus anciens, sont d'un esprit spéculatif et s'adonnent à des considérations théoriques, qui au point de vue scientifique sont de très peu de valeur, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins dignes d'observation. Le *il* toujours invariable des locutions impers. n'a pas laissé d'attirer l'attention des grammairiens, et en prenant pour point de départ cette particularité, ils se prononcent de manières

¹ Op. cit. p. 2.

diverses sur la nature de ces locutions. Quoique cette question ne rentre pas dans le cadre de cette étude, il m'a paru d'un certain intérêt de rapporter aussi les opinions qu'ils émettent à cet égard. Ce n'est du reste qu'en citant ces témoignages que je pourrai donner au lecteur une idée d'ensemble sur la manière dont la construction impers. a été conçue par les grammairiens français et établir l'importance qui au point de vue syntaxique doit être attribuée à l'œuvre grammaticale.

Le premier qui, au XVI^e siècle, mérite vraiment le nom de grammairien, est JACQUES DUBOIS, dit SYLVIVS¹, dont l'œuvre grammaticale date de 1531². Il se prononce³ d'une manière assez curieuse sur la construction impersonnelle qui est identifiée par lui avec les tournures où *on* fait fonction de sujet. Les vrais impersonnels ne semblent pas exister pour lui. Voici ses propres mots: «Les modes expriment nos sentiments; ils sont les mêmes en français qu'en latin et en grec: indicatif, impératif, optatif, conjonctif, infinitif. L'impersonnel, ajouté par quelques-uns, n'est pas un mode, mais un verbe qui a des modes sans avoir de personnes, nous le rendons par *hom* ou *l'hom* avec un verbe défini».

Après vient, comme grammairien de quelque importance, LOUIS MEIGRET⁴, dont il a été question plus haut⁵. Ce qui fait le principal intérêt de son œuvre, c'est qu'avec lui paraissent les premiers écrits en français sur la langue française. L'ouvrage principal de MEIGRET, paru en 1545, a pour titre «Traité touchant le commun usage de l'Ecriture françoise» et ce n'est qu'un traité d'orthographe. En 1548, il publia ensuite sa grammaire, dans laquelle il donne l'application de ses idées orthographiques. Nulle part il n'aborde la question des impersonnels ni de la construction de l'inf. Il en est de même de JACQUES PELLETIER⁶ qui en

¹ Cf. LIVET, op. cit. p. 1 ss., STENGEL, op. cit. p. 20.

² PALSGRAVE (1530), étant Anglais et ayant composé son œuvre dans cette langue, je n'ai pas cru le devoir citer ici. D'après lui, «verbes imparsonalles be suche as through al theyr tenses have but the thyrd parson singular onely». Cet énoncé, op. cit. p. 83, est complété par un autre encore plus clair, op. cit. p. 129: «verbes impersonals be suche as betokenyng doying will have none other nominative case before them but onely *il*, by reason wherof they have neyther nombre nor parson, but one onely worde in every of theyr tenses suche as *il* requireth».

³ Op. cit. p. 35.

⁴ Cf. LIVET, op. cit. p. 49 ss. STENGEL, op. cit. p. 20.

⁵ Cf. ci-dessus p. 48.

⁶ Cf. LIVET, op. cit. p. 143 ss.

1545 publia un «Dialogue de l'orthographe et prononciation françoise»; c'est un pur traité d'orthographe, qui au point du vue syntaxique manque absolument d'intérêt.

Plus important pour les questions qui font le sujet de la présente étude est PIERRE RAMUS¹. Son ouvrage intitulé «Grammaire de P. de la Ramée, lecteur du Roy» et qui parut en 1572, est divisé en deux livres, dont l'un est consacré à l'étymologie, l'autre à la syntaxe. Surtout dans la dernière partie nous trouvons des opinions intéressantes qui portent bien la marque du temps. RAMUS apporte le premier une distinction entre les constructions personnelles. «Le verbe est divisé doublement,» dit-il, «par la différence de la personne, en personnel et en impersonnel». Et cette construction impers. n'est pas seulement celle correspondant au latin *curritur* = *on court*; il entend par là l'acception vraiment impers. Voici ses propres termes²: «Le verbe latin impersonnel de voix active est expliqué par *il*, et de voix passive par *on*, comme *oportet*, *il faut*, *convenit*, *il convient*, *amatur*, *on aime*, *cœnatur*, *on soupe*.» «Personel», dit-il à un autre endroit³, «c'est celui qui est cœiugue par trois personnes, cōme *ayme*, *aymes*, *ayme*; impersonel qui est cœiugue seulemēt par la troisieme personne cōme *Fault*, *Chault*.

Le pronom impers. *il* est défini de la manière suivante⁴: «*Il*, est suppost indéterminé de la tierce personne des verbes *Estre* & *Falloir* comme *il est bon*, *il est nécessaire de biē vivre*. *Il fault bien vivre*. Le semblable est deuāt *i a*, *N y a*, comme *Il y a infinis hommes meschās*; *Il n y a homme au mode biēvivant*».

Les mêmes points de vue se retrouvent dans les ouvrages grammaticaux — destinés comme ceux de RAMUS à l'enseignement — qui ont pour auteurs JEAN GARNIER et JEAN PILLOT⁵. Toujours sous l'influence des traditions latines ces deux grammairiens présentent au français deux sortes de verbes impers: l'impersonnel actif marqué par *il*, comme *il faut*, et l'impersonnel passif marqué par *on*. «Ces verbes se conjuguent comme tous les autres mais ils n'ont que la troisième personne, *il faut*, *il falloit* . . . *on chanta*, *on a chanté*»⁶.

¹ Cf. LIVET, op. cit. p. 176 ss., STENGEL, op. cit. p. 25.

² Op. cit. p. 170.

³ Op. cit. p. 78.

⁴ Op. cit. p. 155.

⁵ Cf. LIVET, op. cit. 318 ss.

⁶ Sur cette discussion voir aussi BENOIST, op. cit. p. 32.

C'est dans la deuxième moitié du XVI^e siècle que l'inf. avec *de* s'impose définitivement dans les phrases impersonnelles, et il est très significatif que c'est GARNIER qui, d'une manière indécise, il est vrai, constate en 1558 pour la première fois l'emploi prépondérant de cette construction. Il se prononce de la manière suivante¹: «L'infinitif est très souvent précédé de la préposition *de* comme: *ce n'est pas honte d'apprendre, mais c'est honte de ne rien savoir*. Il continue: «Les Français n'ont ni gérondifs ni supins comme en la langue latine. Ils rendent les gérondifs en plaçant devant l'infinitif présent diverses prépositions: *de, pour*, ou par le participe présent et la préposition *en*; ainsi *il est temps de faire (faciendi)*, etc.

Les plus importants traités composés, au XVI^e siècle, sur la grammaire française sont dus à ROBERT ESTIENNE et à HENRI ESTIENNE² son fils. Ils se composent d'une part d'études grammaticales, d'autre part de lexiques; ces derniers contiennent diverses constatations sur la nature des impersonnels; l'autre partie donne une énumération des verbes impersonnels en usage à l'époque et en enregistrent la construction. On y retrouve p. ex. l'observation déjà faite par d'autres grammairiens sur la division des locutions impers. en impersonnels actifs et passifs. Voici ce qu'en dit Robert Estienne³: «Une dernière classe de verbes est celle des verbes nommez impersonels, a cause qu'ils n'ont ne personnes ne nombres; c'est-à-dire, quand on en use, on ne scait de qui c'est qu'on parle, ne si c'est a une ou plusieurs personnes: seulement ont les modes et les temps distinguez, et sont tierces personnes. Ils sont de deux sortes en latin». Donc ils sont de deux sortes en français: car, évidemment, les deux langues n'en font qu'une. «Les uns finissent en *-t*, pour lesquels expliquer et rendre en françois on prepose *il*, comme *oportet, il fault: oportuit, il a fallu*; les autres se terminent en *-tur*; à tels, pour les exposer en françois on prepose *on*, comme *amatur, on aime, dicitur, on dit*. En laquelle maniere de parler quelquefois *ils* prend la place de *on*, comme *ils disent, pour on dit*».

A un autre endroit⁴, R. ESTIENNE développe sa théorie sur la flexion des impers. dans des termes qui font preuve d'une

¹ Cf. LIVET, op. cit. p. 316.

² Cf. LIVET, op. cit. p. 331 ss.

³ Grammaire p. 00. Cf. LIVET, op. cit. p. 426.

⁴ De Gallica verborum declinatione. Cf. LIVET, p. 470.

conception très juste de l'individualité de ces locutions. Le verbe impers. à la voix active est selon lui conjugué de cette manière: *Il ennuyè, il ennuyoit, il a ennuyé ou ennuya, il avoit ennuyé*, etc.; et la manière de le conjuguer par nombres et personnes est celle-ci: *Il m'ennuye, il t'ennuye, il luy ennuye, il nous ennuye, il vous ennuye, il leur ennuye*, etc. Ce dernier passage constate, on le voit, l'importance constitutive qui dans les locutions impers. doit être attribuée au datif¹.

Pour nous, ce qui rend surtout intéressant le lexique de ROBERT ESTIENNE, c'est qu'il enregistre la construction d'un grand nombre d'impersonnels. On y trouve, construits avec l'inf. précédé de *de* seul, *il appartient, il advient, il est besoin, il ennuie, il fait mal, il fait beaucoup, il semble bon, il souvient. Il convient et il suffit* présentent l'inf. avec *de* et l'inf. pur; pour *il sied* enfin, il cite des exemples de l'inf. avec *de* et aussi avec *à*. D'après le lexique, il y aurait donc un certain flottement dans la construction de l'infinitif, faisant partie de ces phrases; d'autre part, ce témoignage est intéressant en ce qu'il renferme la première ébauche des règles qui fixeront un jour la construction de l'inf. dépendant d'une locution impers.

Voilà tout ce que nous apprennent les grammairiens du XVI^e siècle; jusqu'ici la question qui nous occupe surtout dans cette étude, celle de la construction de l'infinitif, est à peine effleurée. Les grammairiens ne sont pas encore arrivés à discuter les questions de syntaxe. En revanche, on a fait attention, à la particularité des impersonnels et on a essayé d'en déterminer le caractère; à cet égard, la division en verbes impers. actifs — *il faut* — et en verbes impers. passifs — *on aime* — est significative; il en ressort qu'on est toujours dépendant de la grammaire latine; quand il s'agit de caractériser en français *il faut* et *on aime*, on part des formes correspondantes du latin *oportet* et *amatur*. Il est enfin intéressant de constater que la déclinaison insolite des impersonnels — *il m'ennuie, il t'ennuie*, etc. — a déjà attiré l'attention des grammairiens.

C'est pendant la période de transition entre le XVI^e et le XVII^e siècle que l'emploi de la prép. *de* dans les phrases impersonnelles gagne plus de fixité et de régularité. Voilà un fait que j'ai attribué en partie à l'influence croissante des grammairiens.

¹ Cf. KJELLMAN, Construction p. 50.

Et en effet, on verra qu'à partir de 1600, la construction de la phrase va attirer de plus en plus l'attention de ceux-ci. Non seulement, ils s'intéressent à la classification des impersonnels, mais leur influence s'exercera aussi pour fixer et régler la construction de l'inf., faisant partie des phrases impersonnelles. Dans ce qui suit, je me bornerai donc essentiellement à faire ressortir les témoignages qui à ce dernier point de vue sont dignes d'observation.

Je mentionne d'abord CHARLES MAUPAS (1607)¹. Après une énumération des impersonnels qui étaient en usage de son temps — liste très complète, mais dressée d'après des règles absolument incompréhensibles —, il nous apprend² que «les impersonnels de voix active se construisent pour la plus part avec 1) le datif de la personne & le genitif ou ablatif de la chose . . . 2) Et encore avec la preposition *de* devant un infinitif: *Il me desplaist de vous importuner* 3) Aussi avec la conjonction *que*». Et il continue: «De ces trois sortes se construisent ceux-cy: *il ennuye, il couste, il fasche, il desplaist, il tarde, il soucie, il grieve, il importe, il poise, il demange, il cuist, il souvient, il suffit, il chaud, il prend bien ou mal . . .* De la seconde & troisième façon: *il me profite d'estudier* ou *Que i'estudie*, ainsi *il duist, il nuist, vient à point, à propos, il sert, il appartient, il plaist: Que vous plaist-il faire ou que nous facions*.

Il vaut, il faut, il convient avec un inf. pur . . .³

Il manque, il reste avec la conjonction *que* & verbes conjonctifs ou avec *De* & inf.: *il reste que vous faciez* ou *il vous reste de faire vostre devoir*.

Il tient, quand il signifie envie ou volonté, il a les prepositifs & après soy ordinairement *De* & un infinitif: *il ne me tient pas d'estre marié; il ne leur tiendra plus desormais d'aller à la guerre . . .*

Il fait bon, mauvais, beau, sur, dangereux, etc. tirent un inf. pur après eux.

Plus avec les adjectifs substantifés: *il est expedient, licite, raisonnable*. Et toutes ces formules ont en suite la conjonction *Que* avec verbes finis, principalement si le propos varie de per-

¹ Op. cit. p. 261. Cf. STENGEL, op. cit. p. 33.

² Op. cit. p. 261.

³ Ici est cité entre autres l'exemple: *il s'ensuivra à vous d'endurer*.

sonne, ou la preposition *de* avec verbe infinitif quand il n'y a point variation de personne».

Plus bas¹, MAUPAS cite un certain nombre de verbes personnels marquant «volonté, pensée ou permission» et qui sont suivis de l'infinitif pur, ainsi que des verbes «portans deffense ou empeschement», etc., et qui veulent la prép. *de* devant l'inf.; dans le premier groupe, il cite *il faut*; dans le dernier, comprenant aussi des verbes tels que *ie m'esjouis*, *ie me fasche*, *i'ordonne*, *i'excuse* et bien d'autres, nous trouvons à la fin le seul impersonnel *il suffit*. «Rangez ici», ajoute-t-il, «force impersonnels que vous avez cy devant en leur propre chapitre.»

Ce témoignage clair et irréfutable est bientôt suivi d'autres, dont je ne veux citer que celui d'ANTOINE OUDIN (1632)². A propos de la prép. *de*, celui-ci s'est prononcé de la manière suivante³: «Le verbe *estre* la veut aussi lorsqu'il est construit avec ces mots: *aisé, fasché, marry*.... *C'est un plaisir de dormir, c'est un contentement de boire frais, c'est une grand'peine de voir mourir, il est bon de penser à soy, il est à propos de s'informer, il est permis de discourir, il est temps de faire*».

OUDIN prête un sens double aux tournures *il est aisé de faire* et *il est aisé à faire*⁴. La première est selon lui impers., tandis que dans l'autre l'adjectif se rapporte à un sujet déterminé, qui peut être sous-entendu. OUDIN a certainement tort. Dans ce qui précède, j'ai cité bien des phrases indubitablement impers. présentant la deuxième construction⁵. Celle-ci peut donc être impers. aussi bien que l'autre. Pour l'expliquer, j'ai eu recours d'une part au sens de l'adjectif, tendant à marquer un rapport qui doit être exprimé par *à*, d'autre part à une influence analogique exercée précisément par les cas très fréquents où se rencontre la construction personnelle qu'OUDIN a voulu voir dans la deuxième de ces tournures.

OUDIN a consacré tout un chapitre à la construction des impersonnels de voix active⁶. Je me permets de le citer mot à mot: «Ceux-cy se construisent avec le datif de la personne & le genitif de la chose: *il arrive, aduient, appartient, couste, cuit, convient*,

¹ Op. cit. p. 299.

² Cf. STENGEL, op. cit. p. 38.

³ Op. cit. p. 242.

⁴ Op. cit. p. 245.

⁵ Cf. plus haut pp. 57, 67, 74, etc..

⁶ Op. cit. p. 249.

*duit, desplait, ennuye, eschet, fasche, importe, manque, nuit, profite, plaist, souvient, sert, suffit, tarde, tient*¹ Et si on les pose devant un infinitif, ils se lient par le moyen de la préposition *de*: *il me plaist de vous dire; il me suffit de vous aduertir.*

Plus bas il ajoute²: «*Il commence & il reste se construisent dans les impersonnels par l'entremise de la prép. à: il commence à pleuvoir; il reste à discourir. Il fait bon, beau, mauuais, se ioignent simplement à un infinitif: il fait beau aller, il fait bon dormir, il fait mauuais dormir la nuit*».

Nous pouvons nous en tenir à ces témoignages qui nous rappellent, en général comme dans plusieurs détails, les règles de la grammaire moderne. Ils nous ont menés vers le milieu du XVII^e siècle et ils se multiplieront dans les œuvres grammaticales postérieures. CHIFFLET, DHUEZ, D'AISY, DES PEPLIERS, BUFFIER, tous reproduisent les mêmes règles sous une forme plus ou moins explicite. Si l'usage leur sert de point de départ, les théories qu'ils exposent n'en ont pas moins dû exercer une forte influence régulatrice.

A ces indications générales, viennent s'en ajouter d'autres d'une nature un peu différente. A propos de la construction des différents verbes impers., j'ai cité à plusieurs reprises les remarques de VAUGELAS. Le célèbre grammairien a consacré plusieurs paragraphes à la construction des locutions qui font l'objet de la présente étude. La méthode est, non pas de poser une règle générale, mais de vouloir établir, dans les cas spéciaux qu'il traite, ce qui doit être regardé comme l'usage correct. C'est de ce point de vue qu'il juge les différentes constructions, condamnant celles qui ne lui semblent pas bonnes, recommandant les autres qu'il accepte. L'expression «parler Vaugelas» témoigne de l'influence qu'il a exercée sur ses contemporains, et à partir de son temps la plupart de ses recommandations se retrouvent dans les manuels

¹ A propos de ce verbe impers., OUDIN fait p. 253 l'observation suivante: «Et remarquez en passant une fausseté de Grammaire que j'ai rencontrée en mon Antheur que veut que l'imp. *il tient* signifie *enuie* ou *volonté* & forme des phrases barbares que voicy: *il ne me tient pas d'estre marié*, pour: *ie n'ay pas enuie*, ce qui n'a iamais esté bon en nostre langue». La dernière observation n'est pas juste; l'usage, condamné par OUDIN, existait dans l'ancien français, bien qu'il paraisse tombé en désuétude au XVII^e siècle. Cf. KJELLMAN, Construction p. 185; voir aussi plus haut p. 47.

² Op. cit. p. 252.

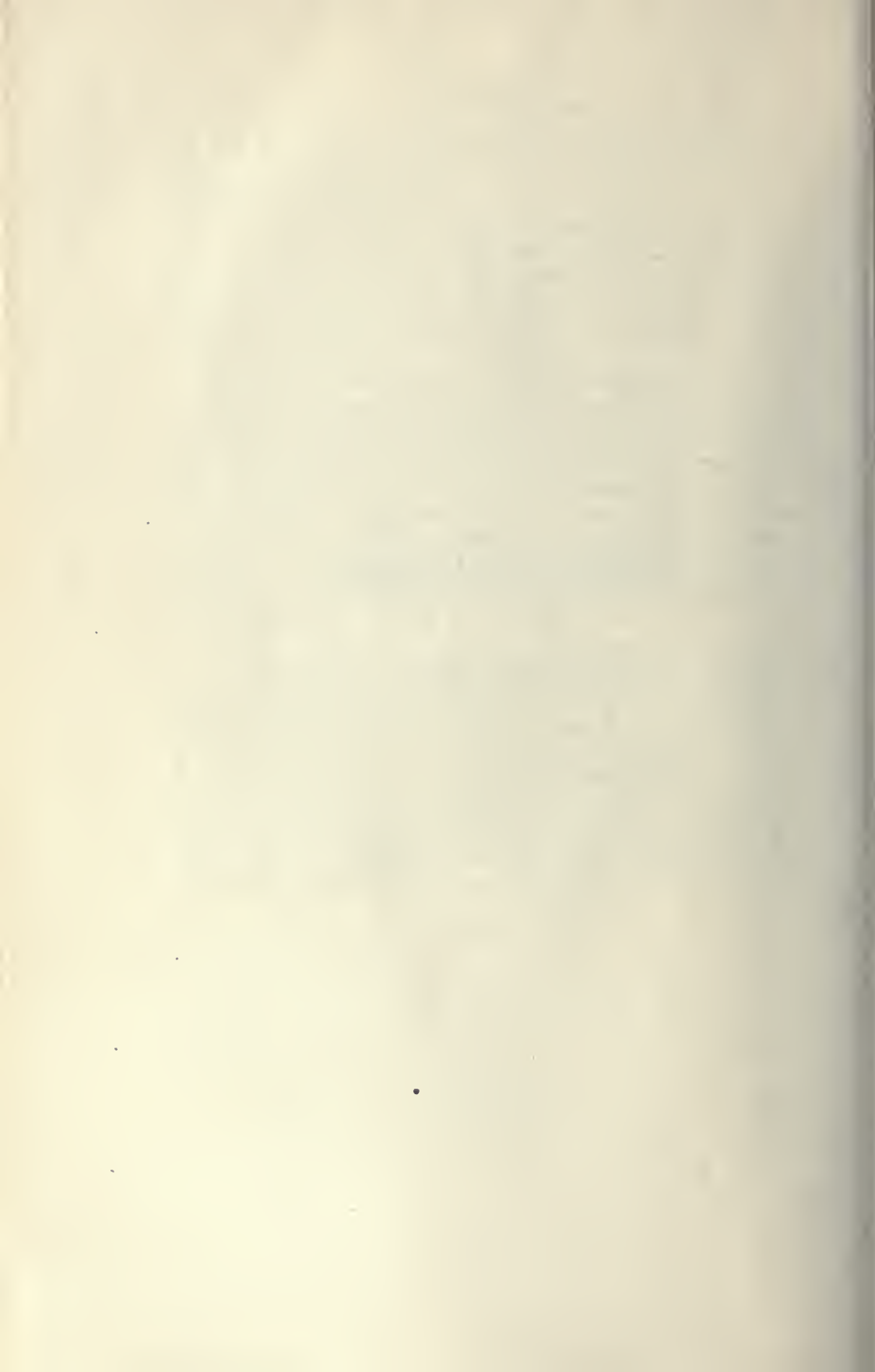
de grammaire ainsi que chez MÉNAGE et d'autres, qui par des séries d'observations semblables à celles de VAUGELAS luttèrent pour le maintien du bon usage.

Si «parler Vaugelas» était très important pour quiconque voulait bien parler, «parler Malherbe» ne l'était pas moins. Bien que cet écrivain n'ait fait qu'effleurer¹ la question des impersonnels, il faut certainement le ranger parmi ceux qui ont contribué à fixer l'usage, sa langue ayant servi de modèle à toute la France contemporaine.

Je cite, en dernier lieu, parmi les dictionnaires celui de R. ESTIENNE dont je viens de parler déjà. Je signale aussi les lexiques de PALSgrave, de NICOT et de COTgrave qui renferment bon nombre d'expressions impers., il est vrai, mais qui semblent pourtant d'un intérêt médiocre, comme s'adressant principalement aux étrangers. C'est seulement le dictionnaire de l'Académie qui est vraiment important à cet égard. A partir de sa publication, en 1694, il est resté le véritable code du langage; plus qu'aucun autre il a contribué à régler et à fixer la construction des locutions et des verbes qui ont fait le sujet de cette étude.

¹ D'après BRUNOT, *Doctrine de Malherbe* p. 446, Malherbe a fait, dans son célèbre commentaire sur Desportes, quelques remarques sur la construction des impersonnels. Ainsi il a recommandé de faire suivre les locutions impersonnelles faites avec *il est* d'un infinitif précédé de *de*, en citant à l'appui de cette règle l'exemple: *Il est en votre pouvoir de n'aimer rien que vous*. Si au contraire on ne se servait pas de la forme impersonnelle, on n'avait que faire de la préposition, p. ex.: *L'aimer rien que vous est en votre pouvoir*. La même construction doit se présenter près de l'expression: *ce m'est grand honneur* ainsi que dans la phrase: *il est impossible d'avoir*, tandis qu'on dirait: *c'est chose impossible à avoir*. Malherbe recommande enfin de construire aussi la locution *que sert?* avec l'inf. précédé de *de*.

Tableaux statistiques.



Tableaux statistiques.

Christine de Pisan, Œuvres poétiques, vol. I—III.

inf pur à de

il faut.	103			¹ I. 18. 19, 66. 8, 264. 50. 3, 282. 30
il estuet.	11 ¹			II. 30. 37, 79. 1001, 190. 1031,
il convient.	75 ²			212. 1762, III. 78. 635, 231. 22,
il affiert.		1 ³	1 ⁴	261. 16. ³ I. 9. 5, 17. 11, 33.
il appartient.	3 ⁵	1 ⁸	1 ⁷	1, 4, 34. 8, 16, 24; 41. 4, 21; 49.
c'est à qn.			1 ⁸	19, 52. 15, 94. 94. 18, 105. 20,
il siét.	2 ⁹	2 ¹⁰	1 ¹¹	123. 27, 151. 6. 9, 153. 11. 6, 163.
il messiet.	(1) ¹²			28. 5, 212. 8, 16; 213. 24, 28, 224.
il vaut mieux I.	21 ¹³			7, 266. 14, 285. 135, 137, 293. 135
» » » II.	7 ¹⁴		2 ¹⁵	II. 24. 756, 66. 554, 68. 632, 97.
il ne vaut rien.	2 ¹⁶			1595, 100. 1693, 105. 1891, 106.
il vaut peu (petit)	3 ¹⁷		1 ¹⁸	1909, 164. 169, 170. 354, 176. 550,
que vaut?	4 ¹⁹			177. 583, 180. 682, 685, 702; 184.
il vaut.	1 ²⁰			833; 200. 1339, 1352; 210. 1673;
il plaist.	34 ²¹	15 ²²		241, 583; 251. 893; 260. 1190; 269.
il desplaist.	1 ²³		1 ²⁴	1486; 272. 1578; 284. 1957; 287.
il ennuie.	(1) ²⁵	1 ²⁶	1 ²⁷	2070 III. 28. 8. 2; 69. 319; 71. 408;
il poise.			1 ²⁸	99. 1333; 100. 1354, 1357; 101.
il chaut.			3 ²⁹	1394; 102. 1430, 1442; 104, 1506;
il tient.			1 ³⁰	105. 1530; 108. 1628; 115. 1851;
il suffit.	(1) ³¹		4 ³² + (1) ³³	132 (prose); 139. 2448; 142. 2581;
il souvient.			2 ³⁴	146. 2706; 147. 2725; 175. 3226;
il reste.		1 ³⁵		200. 6. 210. 13; 302. 7; 304. 11;
il me semble.	1 ³⁸			316. 253. ³ II. 43. 464. ⁴ I.
sbst. + cop.	4 ³⁷ + (1) ³⁸	5 ³⁹	58 ⁴⁰ + (2) ⁴¹	52. 9. ⁵ II. 4. 81; 272. 1570; III.
adj. + cop.	6 ⁴² + (4) ⁴³	2 ⁴⁴	4 ⁴⁵	295. 14. ⁸ III. 285. 77. 8. ⁷
il est bon assavoir	5 ⁴⁶			III. 290. 23. ⁸ III. 212. 1. ⁹
rien + cop.			(1) ⁴⁷	II. 43. 473, 245. 709. ¹⁰ I. 114. 18;
il est grief.	(1) ⁴⁸			II 196. 1222. ¹¹ II. 153. 1394.
il est tart.			1 ⁴⁹	¹² III. 54. 81 (l'inf. sujet). ¹³ I.
il vient en volenté			1 ⁵⁰	17. 13; 94. 15; 147. 6; 162. 25. 3;
il fait + adj.	3 ⁵¹			165. 31. 8 II. 21. 640; 67. 594;
quant est.			3 ⁵² + (1) ⁵³	80. 1035; 86. 1246; 251. 896; 254.
c'est(+ inf.préd.)			1 ⁵⁴	1014; 264. 1320; 293. 2252, 2268;
que c'est.			1 ⁵⁵	III. 28. 8. 4; 54. 79; 56. 94; 86.

880; 183. 3396; 217. 18; 250. 11. ¹⁴ I. 162. 25. 4; II. 80. 1036; 86. 1247 III. 51. 49, 54. 79, 56. 94; 250. 12. ¹⁵ I. 94. 16; II. 293. 2255. ¹⁶ I. 274. 3. 5 III. 208. 145. ¹⁷ I. 257. 9 III. 56. 99; 172. 3179. ¹⁸ I. 257. 10. ¹⁹ I. 11. 5; 148. 2. 2; III. 220. 21; 228. 3. ²⁰ III. 267. 15. ²¹ I. 80. 17; 167. 37. 2; 180. 59. 1, 4, 7; 203. 62. 6; 233. 16; 246. 15; 254. 17; 261. 6; II. 9. 243; 113. 73; 114. 102; 139. 920; 157. 1517; 175. 543; 180. 698; 220. 2031; 269. 1494; 270. 1516; III. 2. 20; 129 (prose), 129 (prose), 137 (prose), 137 (prose), 162 (prose), 171 (prose); 210. 18; 220. 4; 232. 2; 236. 4; 241. 11; 247. 25; 316. 261. ²² I. 69. 9; 74. 19; 231. 11; 265. 15; 284. 85; 287. 193 II. 5. 140; 159. 2; 160. 29; 168. 297; 189. 978; III. 9. 213, 177 (prose), 222. 2; 267. 11. ²³ II. 268. 1468. ²⁴ III. 47. 16 ²⁵ II. 136. 838 (l'inf. sujet). ²⁶ III. 295. 88. 6 ²⁷ III. 303. 17 ²⁸ III. 197. 5. ²⁹ I. 42. 16; 57. 11; 181. 3. ³⁰ III. 285. 77. 10. ³¹ III. 246. 6 (douteux; *de* en fonction double?). ³² II. 21. 635; 59. 323; III. 34. 47. 3; 315. 239. ³³ III. 42, 98, 2 (l'inf. subst.) ³⁴ III. 75. 512; 146. 2707. ³⁵ III. 168 (prose). ³⁶ II. 75. 875. ³⁷ I. 232. 27; II. 50. 41; 91. 1405; III. 221. 5. ³⁸ III. 260. 24 (l'inf. sujet). ³⁹ I. 178. 55. 1, 4, 7; II. 24. 729; 273. 1626. ⁴⁰ I. 6. 23; 26. 13; 27. 17; 50. 9; 153. 11. 1; 172. 46. 4; 180. 60. 3; 208. 19; 210. 14; 237. 13; 264. 27; 281. 18; II. 37. 268; 41. 404; 77. 942; 104. 1848; 109. 2018; 120. 284; 156. 1483; 157. 1519; 165. 200; 166. 245; 176. 577; 178. 624; 178. 646; 179. 678; 180. 691; 186. 886; 209. 1641; 235. 377; 237. 446; 244. 686, 245. 694; 260. 1203; 274. 1633; 297. 51; 299. 149, 150 III. 37. 63. 4; 49. 33; 73. 461; 81. 741; 87. 918; 92. 1085; 144. 2630; 161 (prose); 168 (prose); 170 (prose); 216. 12; 254. 9; 259. 6, 13, 22; 262. 30; 274. 1; 290. 7; 298. 91, 9; 311. 97. ⁴¹ I. 252. 23; 273. 21 (l'inf. subst.). ⁴² I. 116. 15; III. 46. 6; 165 (prose), 166 (prose), 166 (prose); 172. 3183. ⁴³ I. 251. 28, II. 223. 11; III. 48. 27; 57, 101. (l'inf. sujet). ⁴⁴ I. 254. 41. 1; III. 56. 100; ⁴⁵ I. 99. 5; 162. 25. 9; 257. 13; II. 147. 1182. ⁴⁶ I. 96. 22; II. 102. 1789; 129. 601; 219. 1973; III. 118. 1937. ⁴⁷ I. 22. 12 (l'inf. subst.). ⁴⁸ III. 255. 4 (l'inf. sujet). ⁴⁹ III. 224. 22. ⁵⁰ II. 215. 1849. ⁵¹ III. 81. 749; 152. 2898; 260. 13. ⁵² III. 133 (prose), 162 (prose), 176 (prose). ⁵³ III. 292. 84. 13 (l'inf. subst.). ⁵⁴ III. 134 (prose); ⁵⁵ II. 60. 364;

Christine de Pisan, Le livre des fais du sage Roy Charles V.

inf. pur à de

il faut.	5 ¹			¹ II. 9, 10, 68, 116, 133. ² I.
il convient	35 ²			259, 264, 268, 271, 295, 296, 313,
il affiert	3 ³			321, 321 (propos. inf.), 325, 328,
il appartient . . .	10 ⁴	2 ⁵		328, 328, 333, 334, 336, 337, 344,
il vaut mieux . .	1 ⁶			344, 346, 377, 388, 422 II 3, 5, 8,
il plaist.	12 ⁷			14, 27, 31, 36, 102, 106, 117, 131
il desplaist	1 ⁸			(propos. inf.), 134. ³ I. 267 II.
il suffit	1 ⁹		1 ¹⁰	5, 119. ⁴ I. 296, 298, 347, 377,
il me semble. . .	1 ¹¹			378, 382, II. 18, 19, 34, 130. ⁵
il semble	1 ¹²			I. 248, 339. ⁶ II. 21. ⁷ I.
il chiet		2 ¹³		246, 254, 267, 274, 280, 295, 296,
il chiet à propos	1 ¹⁴		1 ¹⁵	300, 311, 347, 380, II. 59. ⁸ II.
il chiet en matière			1 ¹⁶	46. ⁹ I. 401. ¹⁰ I. 410. ¹¹
il eschiet		2 ¹⁷		I. 383. ¹² I. 378. ¹³ II. 53,
il avient	1 ¹⁸			59. ¹⁴ I. 276. ¹⁵ II. 13. ¹⁶
(ce) vient		2 ¹⁹		II. 132. ¹⁷ II. 38, 58. ¹⁸ I.
il est	1 ²⁰	6 ²¹		266 (propos. inf.). ¹⁹ II. 50, 72.
il reste		1 ²²		²⁰ II. 97. ²¹ I. 276, 335, 368,
subst. + cop. . . .	23 ²³ + (8) ²⁴	3 ²⁵	19 ²⁶	387, 406, II. 133. ²² II. 135.
adj. + cop.	15 ²⁷ + (7) ²⁸ + 2 ²⁹	1 ³⁰		²³ I. 256, 264, 273 (propos. inf.),
il fait + adj. . . .	1 ³¹			297, 310, 311, 317, 318, 320, 327,
c'est (+inf. préd.)	1 ³²		1 ³³	336, 341, 370, 376, 388, 397, II.

I. 262, 343, 379, 380, 380, 385, II. 53, 53 (l'inf. sujet). ²⁵ I. 285, II. 62, 79.²⁶ I. 268, 269, 314, 316, 337, 348, 352, 380, 401, 425, II. 13, 13, 14, 20, 54, 60, 106, 126, 134. ²⁷ I. 251, 255, 267, 273, 276, 348, 378, 378, 379, 384,394, 400 II. 9, 13, 129. ²⁸ I. 253/254, 272, 304, 385, 399, II. 83, 129 (l'inf. sujet). ²⁹ I. 259, II. 15 (propos. inf.). ³⁰ I. 288. ³¹ II. 48. ³² I. 332.³³ I. 289.

Charles d'Orléans, Poésies complètes, vol. I. II.

inf. pur à de

il faut	106 ¹			¹ passim. ² 7, 18, 58, 72, 75,
il convient	44 ²			86, 89, 145, 147, 150, 160, 190.
il siet		2 ³		199, 200, 208 II. 20, 31, 54, 64,
il plaist	35 ⁴	5 ⁵	13 ⁶	66, 66, 68, 91, 99, 99, 125, 129,
il desplaist			2 ⁷	129, 146, 150, 150, 185, 192, 211,
il vault mieux I.	16 ⁸		1 ⁹	211, 213, 213, 222, 228, 265, 275,
» » » II.	5 ¹⁰			275, 278, 278. ³ II. 45, 45. ⁴ I.
il ne vault rien .	2 ¹¹			12, 15, 15, 18, 19, 24, 26, 36, 43,
il chault			1 ¹²	47, 47, 51, 57, 97, 99, 107, 108,
il suffit			2 ¹³	108, 109, 113, 123, 144, 147, 160,
ce vient		1 ¹⁴		162, 166, 172, 191, II. 41, 41, 41,
il est		2 ¹⁵	3 ¹⁶	174, 260. ⁵ I. 34, 35, II. 12,
il n'y a que . . .	1 ¹⁷			74, 235. ⁶ I. 2, 46, 53, 54, 54,
il doit	3 ¹⁸			54, 56, 93, 197, II. 18, 18, 65, 192.
il peut	11 ¹⁹			⁷ I. 21, II. 42. ⁸ I. 8, 18, 24,
c'est, il est + sbst.	1 ²⁰	1 ²¹	22 ²²	74, 156, 219, 219, 219, 219, II. 62,
sbst. + cop.	1 ²³		3 ²⁴	62, 133, 147, 147, 182, 193. ⁹
en + pron. + cop.			1 ²⁵	I. 8. ¹⁰ I. 8, 24, 74, II. 62, 182.
inf. + cop.			1 ²⁶	¹¹ II. 21, 80. ¹² II. 90. ¹³ II.
adj. + cop.			1 ²⁷	15, 123. ¹⁴ I. 196. ¹⁵ II. 80, 80
part. + cop.			1 ²⁸	¹⁶ II. 64, 64, 64. ¹⁷ II. 50. ¹⁸
il fait adj. (adv.)	7 ²⁹			II. 51, 66, 247. ¹⁹ I. 57, 57, 57,
servir	(2) ³⁰			62, 122, 183, II. 71, 151, 179, 179.
nuire	(1) ³¹			179. ²⁰ II. 129. ²¹ II. 171.
ennuyer	(2) ³²			²² I. 16, 78, 102, 108, 123, 193.
				II. 12, 30, 64, 64, 64, 64, 64, 107,
				113, 116, 158, 185, 232, 266, 273, 273. ²³ I. 163. ²⁴ I. 18, 19, II. 199. ²⁵
				I. 145. ²⁶ I. 194. ²⁷ II. 60. ²⁸ II. 45. ²⁹ II. 8, 8, 8, 105, 105, 216.
				216. ³⁰ II. 123, 123 (l'inf. sujet). ³¹ II. 142 (l'inf. sujet). ³² II. 142, 142
				(l'inf. sujet).

Les Cent Nouvelles Nouvelles, vol. I, II.

	inf. pur	à	de	
il faut	92 ¹			¹ passim ² I 98, 109, 189,
il convient	13 ²	1 ³		195, 271 II 56, 169, 170, 186,
il appartient	1 ⁴		1 ⁵	226, 238, 238, 248 ³ II 243
il est à qn			2 ⁶	⁴ I 193 ⁵ I 142 ⁶ I 147,
c'est à faire à qn			1 ⁷	171 ⁷ I 249 ⁸ I 118 II 9,
il vaut mieux l	3 ⁸		1 ⁹	229 ⁹ I 117 ¹⁰ I 52, 118
> > > II	3 ¹⁰			II 229 ¹¹ I 18, 195 ¹² I 18
il vaut autant l	2 ¹¹			¹³ I 79, 94, 105, 119, 124, 124,
> > > II			1 ¹²	145, 146 II 149, 204, 245 ¹⁴
il plaist	11 ¹³			I 152 II 174; ¹⁵ I 253 II 84
il desplaist			2 ¹⁴	¹⁶ II 150 ¹⁷ I 247 ¹⁸ I 87
il tarde			2 ¹⁵	II 110, 130 ¹⁹ I 118 ²⁰
il greve			1 ¹⁸	II 249 ²¹ I 178; II 110 ²² .
il ennuie			1 ¹⁷	II 238 ²³ I 91 ²⁴ II 187
il chant			3 ¹⁸	²⁵ I 79 ²⁶ I 295 ²⁷ I 36,
il loist			1 ¹⁹	202 ²⁸ I 183 (l'inf. subst.)
il souvient			1 ²⁰	²⁸ I 259 II 16 ³⁰ I 248, 293
il suffit	2 ²¹	1 en ²²	1 ²³	(l'inf. subst.) ³¹ II 61 ³²
il prouffite			1 ²⁴	I 146 ³³ I 105, II 147, 237,
il chiet (en propos).			1 ²⁵	244, 246 ³⁴ I 23, 129, 139,
il meschiet			1 ²⁸	199, 203, 215 II 55, 57, 75 154,
il reste		2 ²⁷	(1) ²⁸	180 ³⁵ I 177 ³⁸ I 286, 297
ce vient		2 ²⁸ + (2) ³⁰		³⁷ II 169 ³⁸ I 222 ³⁹ I 31,
il advient		1 ³¹	1 ³²	173, 214, 227, 231, 238 II 48,
il est		5 ³³	11 ³⁴	64, 68, 70, 147, ⁴⁰ I 44, II 25,
il n'est que			1 ³⁵	226, 245 ⁴¹ I 6, 22, 33, 40,
il y a	2 ³⁰	1 ³⁷		44, 51, 51, 52, 68, 72, 81/82
il fait	1 ³⁸	11 ³⁹		95, 99, 99, 120, 139, 140,
sbst. + cop.	4 ⁴⁰		60 ⁴¹	140, 151, 151, 151, 154, 163,
adj. + cop.	4 ⁴²	1 ⁴³	17 ⁴⁴	170, 173, 177, 182, 186, 187,
part. + cop.			2 ⁴⁵	190, 195, 206, 216, 226, 232,
il fait + adj.	5 ⁴⁸			244. 258, 273, 276, 278, 279;
il prend + sbst.			1 ⁴⁷	II 11, 22, 44, 44, 75, 77, 84,
il est en + pron.			10 ⁴⁸ + (1) ⁴⁹	100, 112, 112, 115, 148, 150,
c'est (+ inf. préd.)	1 ⁵⁰		3 ⁵¹	154, 177, 203, 223, 240, 247.
				⁴² II 114, 115, 229, 243. ⁴³
				II 206 ⁴⁴ I 24, 140, 151,

168, 176, 184, 187, 210 II 95, 114, 115, 119, 163, 197, 228, 232, 235 ⁴⁵ II 6,
 203 ⁴⁸ I 218, 248; II 38, 75, 183. ⁴⁷ II 10 ⁴⁸ I 70, 90, 118, 143, 204,
 230, 236, 241, 264, 285 ⁴⁹ I 275 (l'inf. subst.) ⁵⁰ I 153 ⁵¹ I 147, 296 II 204.

Mystères du Viel Testament, vol. I—III.

	inf. pur.	à	de	¹ passim	² passim	³ 2261,
il faut	345 ¹			8470, 11323	⁴ 10485, 15071,	
il convient	63 ²			16459	⁵ 3008, 3142, 4823, 5634.	
il appartient . . .	3 ³			6375, 12765, 13124	⁶ 3009	⁷
c'est à qn			3 ⁴	132, 734, 1856, 2173, 2422, 5524,		
il vault mieux I .	7 ⁵			5911, 6157, 6238, 8193, 8222, 8288,		
» » » II .	1 ⁶			8826, 9387, 9398, 10739, 10865,		
il plaist	24 ⁷	1 ⁸	6 ⁹	11028, 11313, 12515, 13254, 13700,		
il ennuie			1 ¹⁰	15776, 16419	⁸ 13775	⁹ 2244.
il repugne	1 ¹¹			7465, 8835, 8955, 9929, 10940		
il suffit	1 ¹²		2 ¹³	¹⁰ 3698	¹¹ 14913	¹² 8396
il souvient			1 ¹⁴	¹³ 9861, 10287	¹⁴ 11421	¹⁵
il reste	1 ¹⁵		5 ¹⁶	4388	¹⁶ 6607, 10065, 10810,	
il est			4 ¹⁷	13774, 14494	¹⁷ 2643, 5872,	
il y a	1 ¹⁸	2 ¹⁶		7002, 7863	¹⁸ 10083	¹⁹ 1515.
subst. + cop. . . .	5 ²⁰	1 ²¹	51 ²²	6456	²⁰ 3387, 6434, 6717, 8644,	
il prend + subst. .			3 ²³	10788	²¹ 12048	²² 494.
il n'est tel que . .			1 ²⁴	798, 974, 2583, 3241, 3767, 4517,		
adj. + cop.	3 ²⁵ + (2) ²⁶	1 ²⁷	13 ²⁸	4606, 5832, 5887, 6162, 6314, 6447,		
parl. + cop.			4 ²⁹	6559, 6805, 6969, 7111, 7471, 8150,		
passif impers . . .	1 ³⁰		1 ³¹	8351, 8449, 8512, 8655, 9598, 10177,		
il fait + adj. . . .	3 ³²			10414, 10520, 11172, 11222, 11294,		
quant c'est	1 ³³		1 ³⁴	11445, 11737, 12043, 12046, 12135,		
				13003, 13011, 13158, 13924, 14234,		
				14367, 14682, 15166, 15881, 16056, 16167, 16602, 16717, 16741, 17250, 17252	²³	
				6318, 9578, 16052	²⁴ 7909	²⁵ 8387, 15911, 15938
				²⁷ 5827	²⁸ 2201, 2899, 4914, 6813, 7025, 7327, 7719, 10779, 11274, 12281,	
				13164, 14643, 17239	²⁹ 5362, 12277, 14937, 17235	³⁰ 5022
				³² 648, 2042, 6656	³³ 14455	³⁴ 12739.

Alain Chartier, Œuvres.

	inf. pur	à	de	
il faut	38 + 50 ¹			¹ passim ² 193, 262, 276,
il convient	8 + 18 ²			358, 359, 411, 418, 437,
il appartient . . .	1 + 1 ³	1 ⁴	1 ⁵	442, 499, 501, 550, 602,
c'est à qu			2 ⁸	677, 683, 696, 698, 731,
il siet		1 ⁷	1 ⁸	763, 768, 773, 787, 793,
il affiert	2 ⁹		2 + 1 ¹⁰	797, 802, Cur. 13. 10. ³
il vault mieux I .	8 + 8 ¹¹			149, 598 ⁴ 547. ⁵ 582. ⁸
» » » II .	5 + 5 ¹² + 1 ¹³			500, 687. ⁷ 621. ⁸ 567.
» « plus I . .	2 ¹⁴		1 ¹⁵	⁹ 349, 355. ¹⁰ 336, 434,
» » » II . .			1 ¹⁶	497. ¹¹ 14, 32, 114.
» » pis I . .	(1) ¹⁷			289, 341, 353, 449, 509,
» » » II . .	(1) ¹⁸			584, 585, 619, 681, 702,
il vault	(1) ¹⁹			789, 805 Cur. 17. 14. ¹²
que vault	2 + 3 ²⁰			289, 341, 353, 449, 509.
il sert			1 ²¹	585, 619, 681, 789, Cur.
il prouffite	1 ²²			17. 14. ¹⁸ Cur. 15. 25
il plaist	12 + 13 ²³	1 ²⁴	1 ²⁵ + (1) ²⁶	(inf. coordonné à un
il desplaist	(1) ²⁷			subst.). ¹⁴ 495, 760.
il grieve		4 ²⁸		¹⁵ 760. ¹⁸ 760. ¹⁷
il affiz	1 ²⁹			514 (inf. sujet). ¹⁸ 514
il chaut			1 + 3 ³⁰	(inf. sujet). ¹⁹ 716.
il tient			1 ³¹	²⁰ 272, 299, 378, 520, 721.
il tourne (=il tient)			1 ³²	²¹ 743. ²² 414. ²³
il suffit	3 ³³		5 + 2 ³⁴	15, 35, 64, 86, 102, 129,
il loist	1 ³⁵			129, 129, 182, 275, 334,
il demeure		1 ³⁶		361, 520, 605, 614, 685,
il reste	(1) ³⁷			686, 689, 694, 698, 762,
il eschiet		1 ³⁸	1 ³⁹	767, 781, 787, 803. ²⁴
ce vient		1 ⁴⁰ + 3 ⁴¹		766. ²⁵ 804. ²⁸ 762
il coûte		1 ⁴²		(que de). ²⁷ 540 (inf.
il me semble . . .	1 ⁴³			sujet). ²⁸ 711. (4 fois).
il est		6 + 1 ⁴⁴		²⁹ 614. ³⁰ 494, 563,
il fait		2 ⁴⁵		680, Cur. 11. 24. ³¹ 603.
subst. + cop. . . .	5 + 3 ⁴⁶ (4 + 5 ⁴⁷)	6 ⁴⁸	21 + 16 ⁴⁹	³² 493. ³³ 354, 412.
en + subst. + cop. .	1 ⁵⁰		1 ⁵¹	438. ³⁴ 303, 331, 358,
il prend + subst. .			1 ⁵²	444, 703, 715 Cur.
adj. + cop.	3 + 2 ⁵³ + (2) ⁵⁴	3 ⁵⁵	7 + 2 ⁵⁶ + (1) ⁵⁷	27. 10. ³⁵ 341. ³⁶
passif impers. . .			1 ⁵⁸	387. ³⁷ Cur. 9. 15 (inf.
il fait + adj. . . .	4 + 1 ⁵⁹			sujet). ³⁸ 640. ³⁹ 509.
c'est (+ inf.préd.)			2 ⁶⁰	⁴⁰ 213. ⁴¹ 746, 749
				785. ⁴² 573. ⁴³ 365.

⁴⁴ 361, 363, 402, 406, 420, 438, 528.⁴⁵ 291, 296.⁴⁶ 271, 332, 337, 450.⁴⁷ 369, 372, 372, 372, 495, 520, 650, 662, 740

(inf. sujet). ⁴⁶ 121, 186, 203, 211, 300, 418. ⁴⁹ 24, 92, 112, 183, 228, 245, 293, 321, 321, 331, 365, 368, 382, 410, 413, 422, 428, 430, 433, 493, 498, 503, 516, 533, 589, 631, 646, 658, 674, 700, 706, 755, 760, 788, 791 Cur. 19. 28, 23. 2. ⁵⁰ 341. ⁵¹ 604. ⁵² 783. ⁵³ 285, 338, 366, 626, 717. ⁵⁴ 647, 647. ⁵⁵ 424, 434, 439. ⁵⁶ 119, 131, 205, 245, 418, 428, 441, 570, 651. ⁵⁷ 432 (inf. substantivé). ⁵⁸ 210. ⁵⁹ 200, 222, 226, 276, 522. ⁶⁰ 552, 729.

Les chiffres en italiques marquent les exemples tirés des œuvres poétiques de Alain Chartier.

François Villon, Œuvres.

	inf. pur	à	de
il faut	38 ¹		
il convient	7 ²		
il plaist	4 ³		
il vault mieux I .	2 ⁴		
» » » II .	1 ⁵		
il vault autant . .	1 ⁶		
que vault?	1 ⁷		
il couste	1 ⁸		
ce vient		1 ⁹	
subst. + cop. . . .	1 ¹⁰		10 ¹¹
adj. + cop.	1 ¹² + (1) ¹³		5 ¹⁴
part. + cop.			1 ¹⁵
il fait + adj. . . .	2 ¹⁶		

¹ passim. ² 54. XLIV, 174. 1, 217. 20, 219. 25, 268. 25, 269. 19, 297. 19. ³ 134. CLI, 166. 21, 273. 10, 294. 25. ⁴ 44. XXXVI, 84. 9. ⁵ 44. XXXVI. ⁶ 132. CXLVII. ⁷ 133. CXLVIII. ⁸ 136. CLIII. ⁹ 289. 7. ¹⁰ 292. 10. ¹¹ 60. 4, 157. 10, 158. 2, 10, 14, 215. 6, 232. 16, 242. 8, 268. 5, 291. 8. ¹² 255. 16. ¹³ 12. VIII (l'inf. sujet). ¹⁴ 11. VI, 89. XC, 215. 23, 256. 20, 277. 23. ¹⁵ 215. 15. ¹⁶ 42. XXXI, 143. CLXVIII.

Philippe de Commines, Mémoires, livres 1-8.

inf. pur à de

il faut	105 ¹			¹ passim. ² I 334, 403 II 268, 268
il appartient . . .			4 ²	³ II 371 ⁴ I 1, 150, 155, 163, 172,
c'est à qn			1 ³	331, 368, 374, 376, 398, 404, 425,
il plaist	21 ⁴		2 ⁵	425, 432 II 9, 13, 19, 55, 127, 317,
il desplaist		1 ⁸	2 ⁷	356 ⁵ I 377 II 366 ⁶ I 232
il vaut mieux I.	9 ⁸			⁷ II 311, 374 ⁸ I 205, 374, 377
> > > II.			3 ⁹	II 53, 96, 260, 271, 307, 338 ⁹
il vaut	1 ¹⁰			I 205 II 53, 338 ¹⁰ I 257 ¹¹
il greve			1 ¹¹	I 306 ¹² I 429 ¹³ I 448 ¹⁴ I
il chaut			1 ¹²	305 II 17, 294 ¹⁵ I 381 II 25,
il suffit	1 ¹³		3 ¹⁴	124 ¹⁶ II 297 ¹⁷ II 66 ¹⁸
il reste		3 ¹⁵		II 47, 194 ¹⁹ I 182 ²⁰ I 87,
il sert		1 ¹⁶	1 ¹⁷	162, 198, 377, 439, 454 II 185,
il me semble . . .	2 ¹⁸		1 ¹⁹	²¹ I 41, 112, II 176, 292, 297, 351
il est		7 ²⁰	6 ²¹	²² II 249 ²³ II 297 ²⁴ I 93,
il y a	1 ²²	1 ²³		443 ²⁵ I 348 II 311 ²⁶ II
ce vient		2 ²⁴		126, 180, 201, 209, 247, 283, 296,
il doit	2 ²⁵			348 ²⁷ I 95 (propos. inf.), 153
il peut	8 ²⁸			²⁸ I 202, 203, 370, 403 ²⁹ I 433
il semble	2 ²⁷			II 266 ³⁰ I 61, 71, 96, 97, 102,
sbst. + cop. . . .	4 ²⁸	2 ²⁹	52 ³⁰	132, 132, 152/3 168, 182, 194, 199,
il fait + sbst. . .		1 ³¹	1 ³²	201, 203, 203, 209, 209, 222, 242,
adj. + cop. . . .	2 ³² +(1) ³⁴	4 ³⁵	20 ³⁶	255, 257, 291, 330, 332, 344, 352,
rien + cop. . . .			1 ³⁷	383, 422, 445, 445, II 36, 52, 63/4,
il prend + sbst. .			2 ³⁸	74, 77, 83, 126, 160, 207, 256,
il fait + adj. . . .	3 ³⁹			272, 274, 285, 311, 315, 322, 322,
part. + cop. . . .			2 ⁴⁰	326, 347, 352, 359, 384 ³¹ II 261
passif impers. . .	1 ⁴¹		1 ⁴²	³² I 370 ³³ I 305, 447, ³⁴ I

422, 443 ³⁸ I 27, 41, 49, 63, 107, 116, 118, 151, 155, 207, 221, 308 II 80,
 175, 180, 276, 308/9, 324, 326, 327 ³⁷ II 16 ³⁸ I 115, 175 ³⁹ I 33/4, 235
 II 274 ⁴⁰ II 145, 327 ⁴¹ I 101 ⁴² I 158.

François Rabelais, Œuvres, livres I—IV*

	inf	pur	à	de	
il faut	66 ¹				¹ passim ³ I prol., prol., 6, 22.
il convient	22 ²				33. 36, II 1, 6, 9, III 1, 2, 10, 15.
il appartient . . .	3 ³			1 ⁴	19 IV 4, 19, 21, 21, 23, 23, 46, 49
c'est à qn.				1 ⁵	⁵ I 2, 25, 33, ⁴ II 11 ⁵ III
il vaut mieux I	4 ⁵				35 ⁶ I 15, II 3, 26, 33, ⁷ I
» » » II	1 ⁷			1 ⁸	15 ⁸ II 33 ⁹ II 8, 9, 29 III
il plaist	7 ⁹	1 ¹⁰		2 ¹¹	30, 43, IV 14, 16 ¹⁰ IV 6 ¹¹
il desplaist				1 ¹³	II 12, 18 ¹³ I 32 ¹³ IV 20
il fasche	1 ¹³				¹⁴ III 26 (vers) ¹⁵ III 16 ¹⁶ IV
il chaut				1 ¹⁴	21 ¹⁷ III prol., 31 IV 11, 56
que nuist	1 ¹⁵				¹⁸ I prol. ¹⁹ IV 52 ²⁰ III 9.
il sert	1 ¹⁶				47 IV 13 ²¹ IV 65 ²² IV 9, 25,
il souvient	4 ¹⁷			1 ¹⁸	37, 55, 57 ²³ I 18, 20, 28, 38
il advient				1 ¹⁹	²⁴ III 16 ²⁵ II 17 ²⁶ IV 15, 15
il reste	3 ²⁰	1 ²¹			²⁷ IV 63 ²⁸ I 4, 13, 21, 22, 23.
il est		5 ²²		4 ²³	25, 29, 32, 39, 47, 47, 52 II 1, 3,
il couste	1 ²⁴	1 ²³			27, III prol., prol., 1, 3, 3, 4, 4,
il suffit	2 ²⁵				5, 7, 11, 13, 16, 16, 19, 34, 34,
il peut	1 ²⁷				37, 42, 45, (propos. inf.), 47 IV 1,
sbst. + cop.	47 ²⁸ +(9) ²⁹	1 ³⁰		16 ³¹	4, 8, 11, 22, 29, 36, 49, 53, 56, 57,
adj. + cop.	26 ³² +(4) ³³			5 ³⁴	67 ³⁵ I 21 III 7 IV 18, 21, 22,
passif impers. . .	5 ³⁵			1 ³⁶	32, 32, 45, 56 (l'inf. sujet) ³⁶ IV 24
il prend + sbst. .				1 ³⁷	³¹ I prol., 21, 29, 32, 42, 43, 46, 52
il est question . .				1 ³⁸	II 2, 9, 18, 26, 28 III 8 IV 23, 52
il vient en vouloir	1 ³⁹				³² I 2, 4, 39, 48, 51, II 10, 24, III
il fait + adj. . . .	10 ⁴⁰				prol., 2, 8, 11, 12, 13, 28, 30, 30,
inf. + cop.	5 ⁴¹				44, 45, 48, 50 IV 1, 3, 8, 11, 35,
					63, 66 ³³ I prol., 2, 21 III 13

³⁴ I 7, 15, 36 II 21 III 20 ³⁵ III prol., 23, 27, IV 13, 49 ³⁶ I 58 ³⁷ II 28. ³⁸ I 46 ³⁹ III 48 ⁴⁰ I 5, 7, 8 II 11, 12, 12, 15, 15, 30 IV 6 ⁴¹ I 21 III 35, 35 IV 8, 16.

* Les exemples tirés du premier livre ont été collationnés sur l'édition nouvellement parue de M. LEFRANC.

Clément Marot, Œuvres, vol. I—IV

inf pur à de

il faut	182 ¹			¹ passim ² I 19, 106, 115, 133,
il convient	30 ²			152, 167, 169, 183, 217 II 6, 9,
il affiert.	3 ³			27, 36, 98, 100, 117, 217, 238, 261,
il appartient . . .	1 ⁴		2 ⁵	III 66, 69, 146, 171, 205, 233, 237
c'est à qn.	1 ⁶	5 ⁷	2 ⁸	IV 15, 42, 72, 123 ³ I 175 II
il sied.	1 ⁹		1 ¹⁰	31 III 233 ⁴ IV 7 ⁵ IV 7,
il vaut mieux. I	17 ¹¹ + (1) ¹²			7. ⁶ I 155 ⁷ II 8, 8 III 73
» » » II	4 ¹³ + (1) ¹⁴		2 ¹⁵	IV 20, 27 ⁸ III 44 IV 7 ⁹
que vaut?	2 ¹⁶		3 ¹⁷	IV 15 ¹⁰ IV 19 ¹¹ I,
que nuist?			1 ¹⁸	122, 144, 163, 247, 273, 278, 289
il plaist	46 ¹⁹		5 ²⁰	II 8, 8, 55, 65, 119 III 63, 114,
il greve.			1 ²¹	235, IV 159, 159 ¹² I 256 (l'inf.
il fasche			1 ²²	sujet) ¹³ I 273, 278, 289 II 65
il chant.	1 ²³		1 ²⁴	¹⁴ I 256 (l'inf. sujet); ¹⁵ I 56,
il souvient			3 ²⁵	122; ¹⁶ II 28 III 118; ¹⁷ I
il me semble. . .	3 ²⁶			150, 161 II 8; ¹⁸ I 217; ¹⁹
il advient.			3 ²⁷	I 44, 107, 114, 139, 148, 151, 169,
il reste	1 ²⁸			170, 173, 188, 194, 202, 205, 220,
il y a		1 ²⁹		254, 256, 260 II 12, 12, 18, 24,
sbst. + cop	17 ³⁰ + (15) ³¹	2 ³²	46 ³³	29, 34, 35, 158, 168, 184; III 18,
adj. + cop.	12 ³⁴ + 5 ³⁵	1 ³⁶	14 ³⁷	19, 24, 37, 37, 51, 53, 68, 110,
adv. + cop.				170, IV 49, 57, 57, 73, 94, 127,
passif impers. . .	1 ³⁸		5 ³⁹	128, 147, 181; ²⁰ I 44, 109,
part. + cop. . . .	1 ⁴⁰		1 ⁴¹	286; III 12; IV 64; ²¹ II 177;
il prend + sbst. .			5 ⁴²	²² IV 18; ²³ III 183; ²⁴ I 232
il vient + sbst. . .	1 ⁴³		4 ⁴⁴	²⁵ II 247 III 221, 249 ²⁶ III 25,
il est en qn			1 ⁴⁵	117, 147 ²⁷ III 220 IV 56, 173
il est question . .			1 ⁴⁶	²⁸ IV 80 ²⁹ III 47; ³⁰ I 212,
il est en + sbst. .			2 ⁴⁷	220, 284 II 17, 55, 99 III 6, 83,
il fait + adj. . . .	4 ⁴⁸			131, 191, 205, 259, IV 21, 38, 38,
il n'y a que	1 ⁴⁹			59, 172 ³¹ I 256, II 105, 150
inf. + cop.	1 ⁵⁰			III 20, 24, 24, 24, 29, 46, 78, 112,
c'est + inf.	1 ⁵¹			222, 236, 254 IV 46 (l'inf. sujet)
c'est (+ inf. préd.)	4 ⁵²			³² II 52. IV 10 ³³ I 9, 35, 51,

268, 273, 277, II 10, 18, 18, 20, 61, 74, 132, 157, 167, 186, 194, 264, III 5, 6,
18, 38, 39, 63, 66, 83, 95, 97, 112, 114, 123, 169, 193, 204, 209, 252, 255 IV 20,
38 ³⁴ I 99 103, 112, 176 II 57, 89, 119 III 136, 168, 176, IV 35, 40 ³⁵ I 76,
79, 217 II 171 III 20 (l'inf. sujet) ³⁶ I 99 ³⁷ I 54, 183, 277, II 45, 93,
135, 154, 216, 233 III 41 IV 108, 127, 141, 254 ³⁸ II 111 ³⁹ III 71, 71,
178, 204 IV 36 ⁴⁰ IV 7 ⁴¹ III 6 ⁴² I 170, 205 II 226/227 III 58 IV 140
⁴³ IV 64 ⁴⁴ I 211 II 68 III 34, 35 ⁴⁵ II 22 ⁴⁶ IV 41/42 ⁴⁷ I 31 II 194
⁴⁸ I 187. 198 III 64, 75 ⁴⁹ I 158 ⁵⁰ III 74 ⁵¹ I 105 ⁵² III 108, 116
IV 29, 59.

Pierre de Ronsard, Œuvres I—VII,

	inf. pur	à	de	
il faut	450			¹ V. 313, VI 241, VII 175 ² I
il convient	3 ¹			266, II 449 IV 110 ³ I 297, V
il appartient . . .	3 ²		4 ³	105, VI 18, VII 120 ⁴ III 119,
c'est à qn		3 ⁴	4 ⁵	283, 283 ⁵ II 38, 343 III 430
c'est à faire à qn			2 ⁶	IV 126 ⁶ IV 278 VI 210 ⁷
il sied	1 ⁷			VII 119 ⁸ I 6, 179, 246, 267,
il vaut mieux . I	43 ⁸			336, 353, 396, 422, II 169, 289,
» » » . II	23 ⁹		7 ¹⁰	352, 357, 389, 436, 440, 477 III
il vaut autant . I	3 ¹¹			68, 172, 200, 208, 355 IV 64, 107,
» » » . II	1 ¹³		1 ¹³	110, 227/8 V 80, 211, 223, 228,
il vaut peu			1 ¹⁴	237, 291, 336, VI 35, 75, 222, 222,
il vaut tant	1 ¹⁵			222, 223, 390 VII 22, 23, 257, 336
que vaut?	1 ¹⁶		7 ¹⁷	(prose) ⁹ I 6, 267, 336, 353,
il ne sert rien . .	1 ¹⁶		1 ¹⁹	422 II 170 III 208 IV 64, 107,
il sert peu			1 ²⁰	110, 228 V 116, 237, 291, 336 VI
de quoy, que sert?	2 ²¹		24 ²²	36, 75, 222, 222, 223, 390 VII 23,
il profite	1 ²³			257. ¹⁰ I 179, 396 II 352, 357,
il plaist	85 ²⁴		53 ²⁵	477 III 68 VI 222 ¹¹ II 236 IV
il desplaist			1 ²⁶	320 V 303 ¹² IV 320 ¹³ II
il fasche			5 ²⁷	236 ¹⁴ III 383 ¹⁵ IV 339
il chant			1 ²⁸	¹⁶ III 372 ¹⁷ I 271 II 181, 235,
il suffit			9 ²⁹	258, 366 IV 349 V 274 ¹⁸ I 261
il souvient			3 ³⁰	¹⁹ I 150 ²⁰ VI 351 ²¹ II 402
il ressouvient . .	1 ³¹			IV 293 ²² I 71, 125, 401, 441
il reste		2 ³²	1 ³³	II 204, 289, 300, 335, 356, IV 226,
il advient			1 ³⁴	280, 281, 388 V 337, 337 VI 17,
il me semble . . .	4 ³⁵			154, 154, 154, 264, 328 VII 203,
il semble	1 ³⁶			203, 203 ²³ I 256 ²⁴ I 17,
il n'est que			1 ³⁷	60, 157, 173, 178, 305, 347, 413,
sbst. + cop.	15 ³⁸ + (6) ³⁹	1 ⁴⁰	108 ⁴¹	422 II 343, 352 III 118, 127, 155,
il prend + sbst. .			4 ⁴²	197, 205, 260, 282, 292, 303, 310,
il est question . .			1 ⁴³	319, 322, 344 IV 40, 48, 48, 71,
adj. + cop.	4 ⁴⁴	1 ⁴⁵	14 ⁴⁶	99, 111, 114, 127, 159, 167, 168,
adv. + cop.			6 ⁴⁷	229, 229, 266, 266, 271, 277, 298,
passif impers. . .	1 ⁴⁸		6 ⁴⁹	317, 373, 378, 392 V 66, 66, 92,
part. + cop.			4 ⁵⁰	92, 92, 95, 96, 104, 104, 115, 124,
il fait + adj. . . .	5 ⁵¹			183, 187, 283, 322, 330, 330, 337
il fait + sbst. . . .	1 ⁵²			VI 79, 200, 218, 278, 280, 284,
c'est + inf.	10 ⁵³		6 ⁵⁴	290, 309, 384, 411 VII 11, 37, 52,
c'est (+ inf. préd.)	5 ⁵⁵		8 ⁵⁶	77, 138 (prose), 138 (prose), 151,
				192, 290, 306, 314 (prose) ²⁵ I

5, 6, 8, 59, 67, 115, 161, 167, 167, 192, 202, 363, 371 II 36, 95, 176, 336, 422, 441, 443 III 155, 285, 426 IV 110, 113, 216, 229, 305, 317, 318, 379 V 115, 240, 276, 276 VI 258, 280, 281, 320, 328, 343, 344, 383, 384 VII 10, 21, 26, 57, 98, 137 (prose), 144 (prose), 282, 334 (prose) ²⁶ I 306 ²⁷ I 119, 285 III 365, 401 VI 327 ²⁸ IV 280 ²⁹ I 292, 361 II 476, 478 V 32 VI 25, 205, VII 130, 237 ³⁰ II 236, VI 215, VII 147 (prose) ³¹ I 92 ³² II 284 IV 285 ³³ V 249 ³⁴ VII 85 (prose) ³⁵ I 18 II 459 IV 308 VII 322 (prose) ³⁶ VII 288 ³⁷ IV 282 ³⁸ I 399 II 102, 126, 209, 471 III 409 IV 41, 103, 171, 322 VI 50, 223, 293, 294, VII 24 ³⁹ IV 43, 159, V 224, VI 255, 404, 407 (inf. sujet) ⁴⁰ VI 278 ⁴¹ I 145, 145, 161, 177, 209, 311, 336, 350, 367, 382, 398, 399, 425, 441 II 85, 94, 175, 207, 350, 354, 358, 378, 436, 459, 459, 460 III 134, 190, 200, 209, 267, 280, 292, 308, 342, 383, 406, 420, 422 IV 47, 103, 103, 152, 155, 192, 217, 218, 218, 227, 237, 238, 250, 251, 265, 278, 290, 293, 328, 330, 377 V 118, 121, 142, 183, 183, 184, 192, 225, 227, 242, 243, 245, 245, 302 VI 50, 50, 71, 192, 201, 208, 228, 253, 278, 279, 293, 293, 293, 294, 310, 323, VII 33, 36, 67, 85, 98, 144 (prose), 149 (prose), 175, 221, 234, 281, 282, 299, 302, 303, 308 (prose) 322, 322 ⁴² I 263 VI 57, 94, 166 ⁴³ VII 26 ⁴⁴ I 130, 316, V 59 VII 285 ⁴⁵ VI 71 ⁴⁶ I 403, II 289, 293, 420 III 299, 373 IV 229 VI 56, 191, 356 VII 142, 146, 264, 323 ⁴⁷ II 67, 406 III 206, 206, 257, IV 41 ⁴⁸ VI 302, ⁴⁹ II 222 III 288 IV 215 V 215 VI 13, VII 138 (prose) ⁵⁰ IV 170, VI 80, 279 VII 140 (prose) ⁵¹ II 61, 438, 477 VI 323 VII 58 ⁵² II 469 ⁵³ I 311, 373 II 349, 378 III 260 IV 276, 320 V 322, VI 117 VII 103 ⁵⁴ I 312, 312 IV 170, 171, V 329, 343 ⁵⁵ III 39, 200 IV 171, 277 VII 36 ⁵⁶ II 355 III 59, 169, 382, 401 IV 357 VII 143, 174.

Marguerite de Navarre. Heptaméron, vol I, II.

	inf.	pur	à	de	
il fault	72 ¹				¹ passim ² II. 14 ³ I. 88,
il appartient . . .	1 ²			3 ³	253, II. 64 ⁴ I. 114, 207 ⁵
c'est à qn.		2 ⁴			I. 125, 130, 191, 250, II. 74, 77,
il vaut mieux I . .	11 ⁵			1 ⁶	90, 97, 118, 119, 133 ⁶ II. 124
» » II	3 ⁷			7 ⁶	⁷ II. 97, 119, 133 ⁸ I. 125, 130,
de quoy sert? . . .				1 ⁹	II 61, 74, 90, 118, 121, 124 ⁹
il plaist	25 ¹⁰			5 ¹¹	II. 77 ¹⁰ I. 20, 49, 53, 69, 100,
il fasche.				4 ¹²	109, 120, 169, 205, 207, 207, 221,
il tarde				2 ¹²	225, 238, 255, 258, II. 15, 67, 67,
il suffit				1 ¹⁴	80, 113, 144, 161, 176, 200 ¹¹
il tient		1 ¹⁵			I. 207, 225, 253 II. 15, 66 ¹²
il reste				1 ¹⁶	I. 157, 271, 275, II. 132 ¹³ I.
il me semble. . . .	6 ¹⁷				160, 190 ¹⁴ I. 132 (vers) ¹⁵ I. 268
il semble	1 ¹⁸				¹⁶ I. 140 ¹⁷ I. 126, 134. II. 57,
ce vient.		2 ¹⁹			110, 151, 205 ¹⁸ I. 77 (propos.
il advient.				2 ²⁰	inf.) ¹⁹ I. 18, II. 136 ²⁰ I.
il est		2 ²¹			151, II. 30 ²¹ II. 137, 138 ²²
il n'est que.				1 ²²	I. 272 ²³ I. 77/78, II. 138 ²⁴
subst. + cop. . . .	2 ²³ + (6) ²⁴	1 ²⁵		65 ²⁵	I. 230, II. 33, 43, 66, 90, 90 (l'inf
il prend. + subst.				8 ²⁷	sujet) ²⁶ I. 195 ²⁸ I. 17, 18,
il est question . .				1 ²⁸	32, 47, 59, 59, 61, 69, 75, 82, 92,
adj. adv. + cop. .	3 ²⁹	1 ³⁰		36 ³¹	103, 123, 129, 141, 142, 145, 164,
il fait + adj., adv.	3 ³²			1 ³³	165, 176, 179, 196, 217, 226, 235,
part. + cop.				3 ³⁴	243, 249, 268/9, 277, 281, 281, II.
passif impers. . .				4 ³⁵	11, 12, 15, 26, 29, 48, 55, 55, 57,
c'est + inf.	1 ³⁸				61, 69, 83, 89, 94, 94, 96, 96, 104,
que c'est				2 ³⁷	114, 125, 138, 139, 157, 172, 174,
c'est (+ inf. préd.)	2 ³⁸			12 ³⁹	174, 181, 184, 195, 198, 198, 206,
					224, 225 ³⁷ I. 148, 189, 273,
II. 22, 41, 135, 162, 179					²⁶ I. 93 ³⁹ I. 226, 280, II. 126 ⁴⁰ II. 168
⁴¹ I. 17, 21, 27, 49, 50, 62, 74, 99, 117, 125, 145, 145, 168, 170, 176, 189, 189,					
191, 204, 240, 250, 280, II. 5, 13, 38, 40, 42, 108, 113, 152, 155, 170, 176, 178,					
213, 215 ⁴² I. 123, II. 37, 95 ⁴³ II. 100 ⁴⁴ I. 91, 125, II. 180 ⁴⁵ I.					
95, 127, 245, II. 185 ⁴⁶ II. 115 ⁴⁷ II. 67, 159 ⁴⁸ I. 191, II. 176 ⁴⁹					
I. 26, 101, 142, 187, 207, 267, II. 12, 14, 75, 142, 176 (vers.), 209.					

Jean Calvin, Institution de la religion chrétienne, L. I, II.

l'inf pur à de

il faut.	335 ¹			¹ passim	² 72, 84, 86, 171, 175,		
il convient. . . .	17 ²		¹³	283, 527, 530, 531, 547, 548, 561,			
il appartient. . .			³⁴	563, 565, 571, 575, 590	³ 207		
c'est à qn. . . .			⁹⁵	⁴ 43, 200, 441	⁵ 62, 62, 167,		
c'est à faire à qn.			²⁶	205, 243, 243, 244, 348, 526	⁶		
il vaut mieux f	5 ⁷			301, 326	⁷ 77, 87, 140, 148, 153,		
> , > ll	2 ⁸		³⁹	⁸ 77, 153	⁹ 87, 140, 148	¹⁰	
que vaut?			¹¹⁰	590	¹¹ 199, 215, 399, 561, 56		
il profite.			⁵¹¹	¹² 45, 129, 159, 189, 399	¹³ 35,		
il sert.			⁵¹²	67, 358, 515, 605	¹⁴ 99, 237,		
il plaist.	5 ¹³		⁴¹⁴	365, 528	¹⁵ 195	¹⁶ 138, 206	
il fasche.			¹¹⁵	¹⁷ 8, 44, 44, 100, 115, 144, 207,			
il chant.			²¹⁶	212, 218, 226, 401, 404, 425, 432,			
il suffit.			¹⁶¹⁷	442, 514	¹⁸ 533	¹⁹ 261, 295,	
il couste.			¹¹⁸	446	²⁰ 323	²¹ 94, 142, 201,	
il souvient. . . .			³¹⁹	222, 250, 303, 318, 354, 536	²²		
il reste.		¹²⁰	⁹²¹	9, 276	²³ 117, 139	²⁴ 32	
il semble.	2 ²²			²⁵ 342, 418	²⁶ 398	²⁷ 34, 54,	
ce vient.		²²³		62, 77, 100, 108, 199, 216, 234,			
il advient.			¹²⁴	249, 321, 331, 481, 558, 562	²⁸		
il y a.		²²⁵		323	²⁹ 19, 253, 285, 328	³⁰	
il est.	1 ³⁶	¹⁵²⁷		193, 228, 338, 388, 388, 388, 388			
quant est.			¹²⁸	(inf. sujet)	³¹ 302	³² passim	³³
subst. + cop. . . .	4 ²⁹ + (7) ³⁰	¹³¹	²¹²³²	48, 327, 416	³⁴ 195	³⁵ 21	
il vient + subst. .			³³³	³⁶ 37/38, 169, 193, 285, 341 396,			
il est grief. . . .			¹³⁴	467, 538, 559	³⁷ passim	³⁸	
adj. + cop.	1 ³⁵	⁹³⁶	¹³⁶³⁷	30, 151, 156, 172, 240, 326, 342,			
part. + cop. . . .			¹⁶³⁸	350, 355, 363, 379, 380, 440, 443,			
passif impers. . .			¹⁸³⁹	480, 604	³⁰ 83, 135, 168, 194,		
il est question. .			¹¹⁴⁰	302, 377, 444, 445, 445, 455, 471,			
il est en qn. . . .			³⁴¹	475, 475, 493, 573, 597, 598, 610			
il semble advis (bon)	2 ⁴²		¹⁴³	⁴⁰ 21, 41, 61, 77, 137, 372, 441,			
c'est + inf.			⁶⁴⁴	446, 476, 483, 573	⁴¹ 257, 265,		
que c'est.	2 ⁴⁵		⁵⁴⁶	265	⁴² 326, 466	⁴³ 484	⁴⁴
c'est (+ inf. préd.)	4 ⁴⁷		²¹⁴³	18, 105, 162, 356, 373, 376	⁴⁵		
				425, 439	⁴⁶ 43, 213, 240, 257		

590 ⁴⁷ 152, 160, 224, 237 ⁴⁸ 42, 56, 99, 116, 141, 144, 194, 233, 243, 251
 274, 296, 300, 351, 405, 452, 469, 508, 522, 524, 529.

Pierre de Brantôme, Œuvres, vol. I—III

inf pur à de

il faut	309 ¹			¹ I. 17 (propos. inf.) . . . ² I. 38, 286,
il convient	3 ³			II. 413 . . . ³ II 79, 209 . . . ⁴ III
il appartient . . .	2 ³		1 ⁴	355 . . . ⁵ III 64, 159, 169, 181,
c'est à qn		9 ⁵	3 ⁸	181, 198, 211, 297, 355 . . . ⁶ I
il sied			2 ⁷	111, 140 III 365 . . . ⁷ II 71, 239
il vaut mieux I.	8 ⁶		1 ⁹	⁸ I 144, II 80, 398 III 53, 155,
» » » II.	1 ¹⁰		2 ¹¹	241, 341, 390 . . . ⁹ I 77 . . . ¹⁰ III.
il sert			6 ¹²	341 . . . ¹¹ III 241, 390 . . . ¹² I 131.
il importe		1 ¹³		321 II 14, 21, 128, 315 . . . ¹³ II
il plaist	4 ¹⁴		1 ¹⁵	220 . . . ¹⁴ I 201, 349 II 216 III
il fasche	1 ¹⁶		1 ¹⁷	389 . . . ¹⁵ II 421 . . . ¹⁶ II 353
il tarde			1 ¹⁸	¹⁷ III 86 . . . ¹⁸ II 111 . . . ¹⁹ III 341
il souvient	1 ¹⁹		3 ²⁰	²⁰ II 123, 220, 387 . . . ²¹ I 109,
il me semble . . .	8 ²¹			155, II 153 (propos. inf.), 196,
ce vient		1 ²²		282, III 301, 333, 359. . . ²²
il arrive	1 ²³			I 298 . . . ²³ III. 16 . . . ²⁴ II 60
il meschiet			1 ²⁴	²⁵ II 217 . . . ²⁶ I 165 II 243 III
il y a	1 ²⁵	4 ²⁶	1 ²⁷	84, 94 . . . ²⁷ II 215 . . . ²⁸ I 145 II
il est		5 ²⁸		219 III 136, 215, 239 . . . ²⁹ III 344
il reste		1 ³⁰		³⁰ II 72, 351 . . . ³¹ I. 123 II 309,
il doit	2 ³⁰			313 III 42, 157 . . . ³² I 97 III 152,
il peut	5 ³¹			196 . . . ³³ III 231, 367, . . . ³⁴ I 27,
sbst. + cop.	3 ³²	2 ³³	5 ³⁴	49, 109, 115, 172, 176, 249, 263,
il est question . .			2 ³⁵	265, 279, 289, 302 II 1, 75, 103,
il est à grief . . .			1 ³⁶	215, 300, 308, 311, 311, 317, 319,
il prend + sbst . .			2 ³⁷	381, 402 III 3, 13, 32, 89, 89/90,
adj. + cop.	1 ³⁸	4 ³⁹	2 ⁴⁰	108, 135, 135, 138, 143, 143, 155,
adv. + cop			1 ⁴¹	161, 198, 216, 219, 227, 243, 247,
passif impers. . .			6 ⁴²	283, 312, 328, 344, 358, 370, 374,
part. + cop. . . .			2 ⁴³	378, 403. . . ⁴⁴ III 66, 240 . . . ⁴⁵
il fait + adj. . . .	20 ⁴⁴		3 ⁴⁵	II 86 . . . ³⁷ II 349, III 38. . . ³⁸
				III 360 . . . ³⁹ II 63, 125, 126 III
258	⁴⁰ I 10, 80, 121, 147, 173 II 72, 133,			163, 171, 313, 316, III 6, 72, 121,
128, 152, 189, 261, 272, 282, 334, 370				⁴¹ II 151 . . . ⁴² I 121, 282, 318 III
24, 128, 381	⁴³ III 41, 45. . . ⁴⁴ I 22, 113, 195, 214, 326, 345 II 29, 88,			146, 183, 209, 258, 291, 310, 331 III 5, 81, 133, 305, 406 . . . ⁴⁵ II 48, 281 III
303.				

Michel de Montaigne, Essais, Livre I.

inf pur à de

il faut	109 ¹			¹ passim ² 134, 245, 285 ³
c'est à qu		3 ²	3 ³	31, 241, 285 ⁴ 20, 210, 301,
il sied			4 ⁴	325 ⁵ 30 ⁶ 20, 81, 90, 90,
il touche			1 ⁵	93, 97, 183, 229, 315 ⁷ 90 ⁸
il vaut mieux 1.	9 ⁸		1 ⁷	229 ⁹ 90, 90, 315 ¹⁰ 29, 94,
» » » II.	1 ⁸		3 ⁹	291 ¹¹ 183, 184, 187, 208,
il sert			3 ¹⁰	319 ¹² 132, 241 ¹³ 122 ¹⁴
il plaît	5 ¹¹		2 ¹²	225 ¹⁵ 182, 204 ¹⁶ 30, 57, 270,
il chaut			1 ¹³	283, 300 ¹⁷ 258 ¹⁸ 31/32 ¹⁹ 89
il loist	1 ¹⁴			²⁰ 19, 130, 145, 163, 199, 243 ²¹
il suffit	2 ¹⁵		5 ¹⁶	48, 230/31. 271. . . ²² 92 (propos.
il couste		1 ¹⁷		inf.) ²³ 123 . . ²⁴ 7, 10, 48, 88,
il despend			1 ¹⁸	101, 102, 308, 340, 355 ²⁵ 78
il souvient			1 ¹⁹	²⁶ 136 ²⁷ 129, 311 ²⁸ 98,
il me semble . . .	6 ²⁰			263, 327 ²⁹ 55 (inf. sujet) ³⁰
il semble	3 ²¹			175, 184, 288 ³¹ 3, 4, 23, 24, 29,
il paraît	1 ²²			30, 31, 42, 45, 46, 48, 54, 55, 56,
il reste		1 ²³		58, 62, 75, 83, 104, 106, 108, 108,
il advient			9 ²⁴	109, 113, 117, 130, 130, 131, 133,
il n'est que			1 ²⁵	133/34, 141, 168, 175, 175, 178,
il y a		1 ²⁶	2 ²⁷	179, 184, 185, 193, 203, 203, 209,
subst. + cop. . . .	3 ²⁸ + (1) ²⁹	3 ³⁰	57 ³¹	209, 209, 211, 220, 220, 221, 233,
il prend + subst.			2 ³²	240, 246, 254, 259, 263, 269, 270,
il vient + subst. .			2 ³³	348 ³² 92/93, 135 ³³ 25,
adj. + cop.	1 ³⁴	8 ³⁵	31 ³⁶	128 ³⁴ 281 ³⁵ 29, 130, 191,
part. + cop.	1 ³⁷		2 ³⁸	290, 315, 325, 330, 334/35 ³⁶
passif impers. . .			3 ³⁹	5, 16, 28, 30, 38, 38, 39, 42, 55,
il fait + adj. . . .	2 ⁴⁰			67, 71, 75, 80, 88, 89. 103, 103,
il est en qu			4 ⁴¹	123, 128, 164, 171, 183, 193, 197,
c'est + inf.	2 ⁴²		8 ⁴⁸	202, 208, 220, 253, 294, 333, 338
que c'est			1 ⁴⁴	³⁷ 80 ³⁸ 30, 80 ³⁹ 81, 145,
c'est (+ inf. préd.)	1 ⁴⁵	2 ⁴⁸	1 ⁴⁷	164 ⁴⁰ 231, 237 ⁴¹ 27, 31,
				76, 222 ⁴² 53, 285 ⁴³ 19,
				131, 132, 184, 211, 236, 238, 263 ⁴⁴ 201
				⁴⁵ 183 ⁴⁶ 51, 124 ⁴⁷ 38.

Pierre de Larivey, Théâtre

	inf	pur	à	de	
il faut	128 ¹				¹ passim ² l. 79, 181 ³ l.
c'est à qn	2 ²	2 ³	1 ⁴		131 ll. 84 ⁴ ll. 114 ⁵ l. 117,
il sied	4 ⁵				334 (cela), ll. 70, 156 ⁶ l. 113,
il vaut mieux l .	5 ⁶				153, 174 ll. 107, 146 ⁷ l. 174
> > > ll .	1 ⁷		1 ⁸		⁸ l. 113 ⁹ l. 32, 88 ¹⁰ l. 51,
que sert?	2 ⁹				108, 149, 205, 231, 262, 268, ll.
il plaist	15 ¹⁰				15, 19, 19, 32, 78, 104, 104, 180
il ennuye			1 ¹¹		¹¹ l. 359 ¹² l. 138 ¹³ ll. 65
il fasche	1 ¹³		1 ¹²		¹⁴ l. 62, 337, ll. 129 ¹⁵ ll. 153
il tarde	3 ¹⁴		1 ¹³		¹⁶ ll. 174 ¹⁷ l. 117, 176, 214,
il chaut			1 ¹⁰		301, 316, ll. 49, 184 ¹⁸ l. 230
il me semble . . .	7 ¹⁷				(propos inf.), ll. 10, 66, 89, 150
il semble	5 ¹⁸				¹⁹ l. 48, 131, ll. 74 ²⁰ l. 251,
il advient	3 ¹⁹				309, 376 ²¹ ll. 120 ²² l. 251
il reste	3 ²⁰				²³ l. 14, 16, 22, 51, 54, 62, 66,
il y a		1 ²¹			110, 140, 140, 182, 183, 187, 190,
il n'est que			1 ²²		207, 215, 218, 218, 299, 315, 316,
subst. + cop. . . .	37 ²³	1 ²⁴	24 ²⁵		354, 382, ll. 11, 20, 66, 92, 99,
il prent + subst. .	4 ²⁶		6 ²⁷		111, 115, 115, 130, 132, 158, 159,
il est advis	2 ²⁸				159, 164 ²⁴ ll. 115 ²⁵ l. 14,
il est grief	1 ²⁹				57, 182, 194, 272, 290, 336, 339,
adj. + cop.	42 ³⁰		3 ³¹		349, 350, 356, ll. 24, 64, 65, 76,
adv. + cop.	2 ³²		4 ³³		89, 115, 115, 133, 143, 150, 159,
part. + cop.	6 ³⁴				168, 178 ²⁶ l. 97, 347, ll. 20,
passif impers. . .	3 ³⁵				35 ²⁷ l. 109, 114, 232, 264, 282,
il fait + adj. . . .	3 ³⁶				375 ²⁸ l. 204 ll. 113 ²⁹ ll.
que c'est	4 ³⁷		1 ³⁸		27 ³⁰ l. 80, 82, 113, 122, 127,
c'est(+ adj. préd.)	6 ³⁹	2 ⁴⁰	1 ⁴¹		131, 140, 168, 206, 209, 220, 221,
					222, 247, 257, 261, 262/3, 263,
					265, 266, 285, 307, 340, 347, 350, 355, 356, 371, ll. 10, 39, 43, 45, 66, 104, 105,
					105, 108, 118, 118, 141, 163, 172 ³¹ l. 122, 210 ll. 124 ³² l. 80 ll. 172
					³³ l. 138 ll. 41, 127, 136 ³⁴ l. 22, 150, 236, 252, 263, 277 ³⁵ l. 121 ll. 89,
					168 ³⁶ l. 250 ll. 49, 139 ³⁷ l. 69, 127, 127 ll. 83 ³⁸ l. 45 ³⁹ l. 109,
					140, 146, 238, 355, 380 ⁴⁰ ll. 97, 117 ⁴¹ l. 33 (vers).

La Satyre Ménippée.

inf pur		à	de
il faut	43 ¹		
il convient	1 ²		
il appartient . . .			2 ³
c'est à qn			1 ⁴
il advient (mal) .		1 ⁵	
il vaut mieux I.	3 ⁸		
» » » II.	1 ⁷		1 ⁸
il sert			1 ⁹
il plaist	3 ¹⁰		
il suffit			2 ¹¹
il me semble . . .	1 ¹²		
il n'est que			4 ¹³
il fait + adj. . . .	7 ¹⁴		
subst. + cop. . . .	1 ¹⁵	1 ¹⁶	23 ¹⁷
adj. + cop.		1 ¹⁶	4 ¹⁹ + (1) ²⁰
passif impers. . .			10 ²¹
il est question . .			1 ²²
c'est		1 ²³	
c'est (+ inf. préd.)			4 ²⁴

¹ passim ² 55 ³ 134, 212
⁴ 173 ⁵ 75 ⁸ 28, 55, 225
⁷ 28 ⁸ 55 ⁹ 103 ¹⁰ 75,
209, 214 ¹¹ 121, 126 ¹² 86
¹³ 27 (vers), 28, 106, 124 ¹⁴ 7, 17,
23, 29, 74, 74, 192 ¹⁵ 237 (vers)
¹⁶ 222 ¹⁷ 22, 29, 58, 79, 83, 90,
94, 135, 136, 148, 155, 164, 166,
173, 177, 179, 179, 187, 188, 202,
202, 213/14. 237 (vers) ¹⁸ 145 ¹⁹
121, 136, 185, 211 ²⁰ 211 (inf.
sujet) ²¹ 12, 112, 120, 137, 138,
185, 212, 212, 223/4, 224 ²²
187 ²³ 103 ²⁴ 94, 110 (vers),
127, 232 (vers).

Honorat de Racan: Œuvres, vers et prose, vol. I, II

inf pur		à	de
il faut	passim		
c'est a qn			1 ¹
il vaut mieux I.	3 ²		
» » » II.	2 ³		3 ⁴
que (à quoi) sert?			16 ⁵
il suffit			3 ⁶
il reste		1 ⁷	1 ⁸
il échappe			1 ⁹
sbst. + cop.	1 ¹⁰ + 1 ¹¹		40 ¹³
adj. + cop.		1 ¹³	11 ¹⁴
passif impers. . .			2 ¹⁵
part. + cop.			1 ¹⁶
c'est + inf.	2 ¹⁷		7 ¹⁸
inf. + cop.	2 ¹⁹		
c'est (+ inf. préd.)	3 ²⁰		1 ²¹

¹ I 106 ² I 67, 128, 273 ³
I 67 II 239 ⁴ I 123, 128, 273
⁵ I 28, 67, 90, 95, 135, 156, 157,
180 II 53, 128, 131, 141, 164, 164,
237, 378 ⁶ I 272, 283, 355
⁷ I 242 ⁸ II. 114 (que de) ⁹
I 288 ¹⁰ I 278 ¹¹ I 101 ¹²
I 35, 36, 38, 60, 64, 95, 96, 97,
103, 117, 129, 151, 155, 173, 196,
208, 221, 222, 264, 270, 270, 271,
273, 326 II 86, 112, 121, 126, 187,
214, 217, 221, 223, 246, 259, 308,
310, 325, 368, 369 ¹³ I 321
¹⁴ I 51, 88, 272, 302, 315, 332,
336, 337 II 12, 209, 311 ¹⁵ I
92, 115 ¹⁶ I 47 ¹⁷ II 199,
¹⁸ I 333 II 96 ²⁰ I 47, 101,

384 ¹⁸ I 77, 87, 138, 192, 195, 227, 303

271 ²¹ I 200.

Paul Scarron, Le Roman Comique, vol. I, II

	inf pur	à	de
il faut	103		⁴ I 99, 238, 334 . . . ² II 172 ⁵
c'est à qn.		3 ¹	I 36, 234 II 109 ⁴ II. 142 ⁵
il vaut mieux . . .	1 ²		II 23 ⁶ I 248 II 27, 221 ⁷
il importe			II 276 ⁸ I 69 ⁹ I 291 ¹⁰
il plaist	1 ⁴		I 316/17 II 135 ¹¹ II 47 ¹²
il dépend			I 286, 323 II 81 ¹³ II 160 ¹⁴ I 122
il tient			II 108 (inf. sujet) ¹⁵ I 213, 218,
il s'agit			314, 315, 338 II 189 ¹⁶ I 70, 78, 80,
il va			90, 158, 162, 222, 229, 246, 280,
il arrive			289, 329 II 23, 70, 141, 160, 172,
il est		2 ¹⁰	217, 220, 236, 246, 248, 249, 274,
il reste		1 ¹¹	276, 287 ¹⁷ I 203 ¹⁸ I 140,
il y a		3 ¹²	158, 183, 226, 237, 239, 243, 258,
il semble	1 ¹³		282, 343 II 13, 15, 37, 47, 103,
sbst. + cop.	2 ¹⁴	6 ¹⁵	103, 133, 152, 173, 175, 187, 221,
adj. + cop.		1 ¹⁷	229, 238, 249 ¹⁹ I 140, 215
adv. + cop.			²⁰ I 254 II 218 ²¹ I 301 ²²
passif impers. . .			I 171 ²³ II 217 ²⁴ I 99, 177,
part. + cop. . . .			222, 263, 266. ²⁵ I 327 ²⁶ I
il fait + adj. . . .	1 ²²		231 II 48 ²⁷ I 85 ²⁸ II 180,
il est question . .			276.
il prend + sbst. .			
c'est + inf.			
que c'est.			
c'est (+ inf. préd.)	2 ²⁶		

J.-B Poquelin de Molière, Œuvres, vol. I—IX*

inf pur à de

il faut	passim			¹ Mal. imag. II 5; M. de Pourc. I 8. . . ² Avare V 5; Mis. II. 4
il convient	²¹			³ Psyché I 3 . . . ⁴ Avare I 3, G. D. I 4, Bourg. Gent. V. 5; Fem. Sav. V. 3, Mal. imag. I. 2; 2, II. 5,
il appartient			²²	⁵ Méd. m. I. I 1, II 1, Dép. am. IV. 1, Prec. rid. 13, Dom Garc. I 1, V 3, Impromptu 1, Sic. 11, III 7, Am. magn. III 1, Val de Grâce v. 337 . . . ⁶ Tart. II 3, IV 1, 1, 4, 7, V 2. Amph. III 5 Avare III. 6, V 6, G. D. III 7, Fourb. II. 7, Mal. imag. I 5, Don Juan III 4, Am. méd. II 4, Mis. V. 2, 2. Méd. m. I. I 1, 2, III 6; Et IV 2 Impromptu 1 . . . ⁷ Tart. IV 5, Amph. prol., Avare IV 4, Mis. I 1, Et. II 4, Fâch. I 5. Crit. 3, Am. magn. I 2, interm. I 4, 4 . . . ⁸ Amph. II 3, G. D. II 4. Fourb. I 4, Mal. imag. II 6, Am. méd. II 5, Mis. III 5, Dép. am. III 3, Sgan. 17, Dom. Garc. I. 1, Ec. d. m. I. 1, Impromptu 1, Mar. forcé 7, Mél. II 6, Am. magn. I 5, Poés. p. 583 . . . ⁹ Avare III 1, III 4, Don Juan I 1 . . . ¹⁰ Fourb. I 4, Ec. d. m. I 1, Mél. II 6, . . . ¹¹ Tart. IV 1, Avare V. 4, Don Juan I 1 Am. méd. II 5, Impromptu 1, Mar. forcé 7, Comt. d'Esc. 8 . . . ¹² Mél. II 3 . . . ¹³ Avare I 2, Am. méd. I 4, Dom Garc. IV 9, Fâch. III 4, Mél. II 3 . . . ¹⁴ Méd. m. I. I 5, 5 M. de Pourc. I 5 . . . ¹⁵ Fâch III 4, Sic. 6 . . . ¹⁶ Amph. I 2 . . . ¹⁷ Bourg. Gent. III 3, Don Juan I 3 . . . ¹⁸ Bourg. Gent. III 10, Fourb. I 3, Mal. imag. I 5 Méd. m. I. I. 2, Ec. d. m. I 2, Am. magn. I 1 . . . ¹⁹ G. D. I 3 . . . ²⁰ Fem. sav. III 2 . . . ²¹ Bourg. Gent. III 12 . . . ²² Tart. III 5, G. D. I 4,
c'est à qn (de qn).	¹³	²¹⁴	²⁰⁵	
il sied			¹⁰⁶	
il vaut mieux I.	¹⁵⁷		³⁸	
» » » II.	³⁹		⁷¹⁰	
il ne sert rien . . .			¹¹¹	
que (de quoi) serai?			⁵¹²	
à quoi bon? . . .	³¹³		²¹⁴	
que revient-il? . .			¹¹⁵	
il plaît	²¹⁸		⁶¹⁷	
il ennuie			¹¹⁸	
il tarde			¹¹⁹	
il coûte			¹²⁰	
il suffit			⁹²¹	
il tient		⁵²²	¹²³	
il me semble . . .			¹²⁴	
il reste			¹²⁵	
il (y) va		¹²⁸	¹²⁷	
il manque.			²²⁸	
il arrive.			¹²⁹	
il est		²³⁰	¹³¹	
il y a		⁴³²		
où vient-il?			¹³³	
il doit	²³⁴			
il peut	⁵³⁵			
sbst. + cop.	²³⁶⁺⁽²⁹⁾³⁷	¹⁰³⁸	⁸¹³⁹	
il prend + sbst. . .			²⁴⁰	
il tombe + sbst. . .			¹⁴¹	
cela ne vaut pas la peine			²⁴²	
il vient la pensée			¹⁴³	
adj. + cop.	⁽⁴⁾⁴⁴		⁶⁴⁴⁵	
adv. + cop.	²⁴⁰		¹¹⁴⁷	
passif imp.			⁴⁴⁸	
il fait + adj. . . .	¹⁴⁹		¹⁵⁰	
il est question . .			⁸⁵¹	
il est en qn			³⁵²	
il n'est rien. . . que			³⁵³	
inf. + cop.	⁵⁵⁴			
c'est + inf.	²⁴⁵⁵		⁴⁴⁵⁶	
que c'est	²⁵⁷		¹¹⁵⁸	

Fourb. III 1, Mal. imag. prol., prol. Don Juan IV 6, Mis. I 2, Dom Garc. II 4

Crit. 6 ³³ Avare IV 1, Fourb. I 3, II 7, Méd. m. l. I 4, Ec. d. f. IV 9
³⁵ Dom Garc. III 3 ³⁴ Dép. am. V. 1 ³⁵ M. de Pourc. I 8, ³⁶ Mis. IV 1
²⁷ Avare I 5 ²⁸ Don Juan V. 2, Et. V 6 ²⁹ Amph. II 1 ³⁰ Mal. imag. III 3, Am. méd. (au lecteur) ³¹ Mal. imag. interm. 6. ³² M. m. l. I 6,
 Crit. 3, Mar. forcé 8, Comt. d'Esc. 2 ³³ Dép. am. I 3 ³⁴ Préc. rid. 11;
 Am. magn. II 3 ³⁵ Préc. rid. 9, Crit. 5, Mar. forcé 5, 5, Psyché II 1 ³⁶
 Fäch. I 5, III 2, ³⁷ Tart. III 7, IV 4, 5, V 5, Amph. I 2, Fourb. II 2, Fem.
 sav. II 7, Mis. II 5, III 7, IV 3, V 2; Dom Garc. IV 8, Princ. d'El. II 4, Sic. 2,
 M. de Pourc. III 7, Et. III 4, Dép. am. III 8, V. 5, Ec. d. m. I 2, III 9, Ec.
 d. f. I 1, II 5, IV 8, V. 4, 9, Mél. I 5, Past. com. 14, M. de Pourc. ouv. (bis)
 (inf. préposé sujet) ³⁸ Bourg. Gent. I. 1, III 12, Mal. imag. II 6, III 11, 11
 Don Juan III 2, Am. méd. III 6; Sic. 15. Ec. d. f. III 4, Impromptu 5 ³⁹ Jal.
 barb. 3, 6, 6, Méd. vol. 3, 4, 4, 7, 14, Et. I 8, IV 4, Dép. am. III 8, IV 3, V
 8, Sgan. 1, Dom Garc. I 1, 1, III 2, 3, V. 3, 6, Ec. d. m. I 1, 2, 2, 4, II 2, 3,
 6, 6, 6, 7, 7, III 7, Fäch. II 4, Ec. d. f. I 1. 1, 1, 1, III 2, 4, V 4; Ec. d. f. V
 4, Rem. 6, Crit. I, 1, 6, 6, 6, 6; Impromptu 1, 4, 4, 5, 5, 5; Mar. forcé 6,
 Princ. d'El. I 1, 3, II 1, 4 Mél. I 5, II 4 Past. com. 14, Sic. 1, 2, 3, 6, 8, 9,
 M. de Pourc. I 5, S. 8, II 1, III 5, Am. magn. III 1, V 1, 4, Psyché prol., II
 I III 1 Poés. p. 590. Princ. d'El. V. I (La liste n'est pas complète) ⁴⁰ Et.
 III 8; Mar. forcé II 3; ⁴¹ M. de Pourc. I 8; ⁴² Sgan. 6, Ec. des m. I 1
⁴³ Ec. des f. I 1 ⁴⁴ Sgan. 2, Dom. Garc. IV 9, V 5, Mél. I 5 (inf. préposé
 sujet) ⁴⁵ Jal. barb. 2, Méd. vol. 2, Et. IV 4, Dép. am. III 8, V. 3 Préc. rid.
 4, 9, 11, 15 Sgan. 13, Dom Garc. I 3, II 5, III 3; Ec. des m. I 1, II 9 III 5
 Fäch. III 2, Ec. d. f. I 1, II 1, III 1, 4, IV 2, V 2 Crit. 3, 6, 6, Impromptu 3,
 4, 5; Mar. forcé 1; Princ. d'El. interm. I 1 II arg., arg., II 1, 1, 4, III 1, IV 5
 V arg., Sic. 6, Sic. 12, 17, M. de Pourc. I. 1, 5, 8, 8, II 4, III 2, Am. magn. I 2,
 2, 5, III. 1, IV 4, V. 1, Psyché II 1; Comt. d'Esc. I, 1, 1, 2, 2, 7, 8, Val
 de Grâce 217 (la liste n'est pas complète) ⁴⁶ Dom Garc. I 3, III 3 ⁴⁷
 Méd. vol. 15, Et. III 4, 4; Préc. rid. 15; Ec. d. f. I 1; Crit. 4; M. de Pourc. I
 1, Psyché I 2, Comt. d'Esc. 1, 1, 2 ⁴⁸ Crit. 6, Sic. 15, M. de Pourc. II 4,
 Comt. d'Esc. 1 ⁴⁹ Amph. I 4 ⁵⁰ Fem. sav. V. 1 ⁵¹ Avare I 5, G. D. I
 4, Don Juan I 2, II 5, Méd. m. l. II 2, Méd. vol. 12, Crit. 6, Impromptu 1
⁵² Amph. I 2, Don Juan IV 9, Dom Garc. III 3 ⁵³ Sgan. 2, Crit. 6, M. de
 Pourc. I 5 ⁵⁴ Tart. III 5, Ec. d. f. I. 1; Impromptu 1; Princ. d'El. II 1
 Mél. II 3 ⁵⁵ Tart. IV 5; Avare II 6, Fam. sav. IV. 2; Mis I 1, II 4, 5 IV 1;
 Dép. am. I 1, 2, II 1; Dom Garc. I 3, II 6, V. 3, 3, Ec. d. m. I 2; Fäch. II 4,
 V. 3, 7, Crit. 6, Impromptu 1, 1; Princ. d'El. interm. 5; Mél I 4, Comt. d'Esc.
 1; ⁵⁶ Tart. I 5; Avare I 5, III 5, IV 1, 5, V 3; Bourg. Gent. IV 1 Fourb.
 II 8, III 3; Fem. Sav. I 1, 3, III 2; Mal. imag. II 4, 5, Don Juan III 4, 5, 5,
 6, 6; Am. méd. I 1, Mis. I 2, IV 3; Et. III 1, IV 1, Dép. am. IV 1; Préc. rid.
 4, Ec. d. m. I 2, II 2, II 7, 7, Fäch. I 2; Ec. d. f. I 4, IV 8, Impromptu 1, 5,
 Princ. d'El. II 1, III 4; Sic. 6; M. de Pourc. II 1. Am. magn. IV 4; Psyché III 1,
 Poés. p. 580, 586, 591 ⁵⁷ Et. II 10. Ec. d. f. I 1 ⁵⁸ Avare I 9, G. D. I.
 3, II 7, III 13; Bourg. Gent. II 9, III 3; Mal. imag. II 6; Et. IV. 6 Impromptu
 5, Mél. I 5, II 2.

* Dans ce tableau, les exemples sont cités en partie d'après l'édition de M. M. DESPOIS & MESNARD, en partie d'après d'autres éditions reproduisant le texte de 1734.

Index des locutions examinées.

- il y a :** inf. avec *à* 85; *il n'y a que* + inf. pur 17, 64, inf. avec *de* 64, 68.
- il y a + subst. :** inf. avec *à* 51, 62, 67, 76, 79, 82; inf. avec *de* 79.
- adj. + est + inf. :** statistique 15, 25, 27, 31, 35, 41, 44, 52, 57, 71; inf. pur 42, 51, 57, 62, 65, 67; inf. avec *à* 27, 31, 35, 51, 57, 62, 67, 76, 79; inf. avec *de* 18; propos. inf. 16; forme ancienne 31, 51.
- adv. + est + inf. :** *que* + inf. pur 81.
- advient :** inf. pur 72; inf. avec *à* 32, 76; inf. avec *de* 32, 33, 46, 55, 60, 68; propos. inf. 16.
- il affiert :** inf. pur 45; inf. avec *de* 17, 25, 67.
- il affiz :** inf. pur 24.
- il s'agit :** inf. avec *de* 79.
- il appartient :** inf. pur 28, 45, 52, 62, 74; inf. avec *de* 17, 25, 33, 35, 42, 45, 52, 55, 60, 63, 67, 83.
- il appert :** propos. inf. 16.
- il arrive :** inf. pur 63; inf. avec *de* 83.
- il chaut :** inf. pur 46; inf. avec *de* 49, 68, 71.
- il chiet :** inf. avec *à* 11; *il chiet à propos* + inf. pur 12, inf. avec *de* 12; *il chiet en propos* + inf. avec *de* 33; *il chiet en matière* + inf. avec *de* 12.
- il convient :** statistique 34, 49, 58; inf. pur passim; inf. avec *à* 32; inf. avec *de* 58, 86; changement de sens 49, 58, 85.
- il coûte :** inf. pur 26, 42; inf. avec *à* 23, 68; inf. avec *de* 60, 83.
- il demeure :** inf. avec *à* 24.
- il dépend :** inf. avec *de* 66, 67.
- il déplaît :** inf. avec *à* 36.
- il échappe :** inf. avec *de* 79.
- il ennuie :** inf. avec *de* 33, 71; *ennuyer* + inf. sujet 17.
- il eschiet :** inf. avec *à* 11, 74; inf. avec *de* 25, 75.
- que c'est :** inf. pur 89; inf. avec *de* 55, 89.

- il est: inf. pur 59; inf. avec à 19, 59, 64, 85; inf. avec *de* 18; *il n'est que* + inf. avec *de* 85.
- il est à + pron.: inf. avec *de* 30.
- c'est à faire à qn: inf. avec *de* 31, 52, 60.
- c'est à qn: inf. pur 45, 71, 84; inf. avec à 45, 52, 55, 64, 67, 80, 83, 84; inf. avec *de* 10, 17, 25, 28, 52, 60, 64, 67, 80, 83, 84; *est à qn* + inf. substantivé 9; *est à qn* + inf. verbal 10.
- il est besoin: inf. pur 65.
- il est bon assavoir: 15.
- il est en + pron.: inf. avec *de* 18, 29, 47.
- il est en + subst.: inf. pur 65; inf. avec *de* 18.
- il est question: inf. avec *de* 40.
- il est temps: inf. pur 51.
- il estuet: 8.
- il fait: inf. pur 34; inf. avec à 32; *il fait* + adj. + inf. pur 47, 83. inf. avec *de* 61, 63, 80, 83; *il fait* + sbst. + inf. avec *de* 56.
- il fait besoin: inf. pur 65.
- il fasche: inf. pur 40, 63, 71; inf. avec *de* 46, 55, 71.
- il faut: *que de* + inf. 49, 58; propos. inf. 64.
- il greve: inf. avec *de* 33, 35.
- il importe: inf. avec à 63.
- inf. + est + inf.: inf. pur 43.
- c'est + inf. + inf.: statistique 89; inf. pur 43, 52, 88; inf. avec *de* 52, 88.
- il loist: inf. pur 67; inf. avec *de* 33.
- il manque: inf. avec *de* 81.
- il meschiet: inf. avec *de* 29, 33, 63.
- il nuist: *que nuist?* + inf. pur 40; inf. avec *de* 46; *nuire* + inf. sujet 17.
- il paraît: propos. inf. 66.
- part. + est. + inf.: inf. pur 71; inf. avec *de* 31.
- passif impers.: inf. pur 51, 71.
- il pèse: inf. avec *de* 11.
- il plaît: statistique 18, 25, 27, 46, 54, 55, 59, 87; *il plaît* + inf. pur ou inf. avec *de*, différence de sens 87; propos. inf. 47.
- il prend + sbst.: inf. pur 71.
- il profite: inf. pur 21, 53; inf. avec *de* 33.
- à quoi?: inf. pur (*faire*) 68.

- à quoi bon?: inf. pur 80, 87; inf. avec *de* 80, 87.
- il répugne: inf. pur 26.
- il ressouvient: inf. pur 54.
- il reste: inf. pur 42, 46, 65, 72, 74; inf. avec à 13, 60, 68, 80
(*que* + inf.); inf. avec *de* 28, 56, 60, 80, 83.
- que revient-il?: inf. avec *de* 81.
- rien + est + inf.: inf. avec *de* 34.
- il semble: propos. inf. 37, 64, 72.
- il semble advis: inf. pur 56; inf. avec *de* 57.
- il me semble: inf. pur 12; inf. avec *de* 36, 83.
- il sert: inf. avec *de* 23, 36, 55, 63, 68, 83; *de quoi sert* + inf. pur 47, inf. avec *de* 60, 83; *que sert* + inf. avec *de* 53; *servir* + inf. sujet 17, 70.
- il sied: inf. pur 45, 53, 71; inf. avec *de* 17, 25, 45, 63, 67, 83.
- il souvient: inf. pur 42, 63, 65, 68; inf. avec *de* 54, 68.
- subst. + est + inf.: statistique 14, 15, 17, 25, 26, 27, 30, 34, 40, 44, 50, 52, 66, 70; inf. pur 18, 65, 70; inf. avec à 27, 56, 62, 70, 74, 79, 83; *que* + inf. pur 16, 81; *que* + inf. avec *de* 82; construction de l'inf. préposé 66, 89; forme ancienne (*force est à qn*, etc.) 18, 27, 30, 51, 66; propos. inf. 16, 40.
- il suffit: inf. pur 25, 33, 42, 60, 68; inf. avec *en* 33; inf. avec *de* 83.
- il tarde: inf. pur 71; inf. avec *de* 33, 55, 61, 63, 71.
- il tient: inf. avec à 54, 84; inf. avec *de* 47, 84.
- il touche: inf. pur 65, 67.
- il tourne: inf. avec à 54; inf. avec *de* 23.
- il va: inf. avec à 85; inf. avec *de* 79, 85.
- il vaut?: *que vaut?* + inf. pur 22; inf. avec *de* 45, 53, 60.
- il vaut autant: *que (de)* + inf. 53.
- il vaut mieux: inf. avec *de* 18, 33, 55, 61, 63, 68, 86; *que (de)* + inf. 17, 53, 55, 59, 86; *que* + inf. 26.
- il vaut plus: inf. pur 21; *que (de)* + inf. 21.
- il vaut + sbst.: inf. avec *de* 81.
- ce vient: inf. avec à 34, 61.
- où vient-il?: inf. avec *de* 81.
- il vient + sbst.: inf. pur 43.

Bibliographie.

A. Textes:

- Al.* La vie de Saint Alexis, p. p. G. PARIS. Paris 1903.
- Alain Chart.* Les Œuvres de Maître Alain Chartier, p. p. A. DU CHESNE. Paris 1617 [citées par pages].
- D'Aub. H. U.* Histoire Universelle par Agrippa d'Aubigné. Édition publiée pour la Société de l'Histoire de France par le baron ALPH. DE RUBLE. Paris 1886—1897.
- D'Aub. Œ. C.* Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné p. p. M. M. Eug. Réaume et de Caussade. Paris 1873—1877.
- Beam.* Œuvres poétiques de Philippe de Remi Sire de Beaumanoir, p. p. H. SUCHIER (Soc. d. anc. textes fr.) Paris 1884, 1885 [citées par volumes, poèmes et vers].
- Brantôme.* Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme, p. p. L. LALANNE. Paris 1864 [citées par volumes et pages].
- Calvin.* Institution de la religion chrétienne, par Jean Calvin. Nouvelle édition critique p. p. MM. G. BAUM, E. CUNITZ & E. REUSS (Corpus Reformatorum vol. 31, 32) Brunswick 1865, 1866 [cité par volumes et col.]
- Cent nouv.* Les Cent Nouvelles Nouvelles, p. p. TH. WRIGHT (Bibl. elzev.) Paris 1858, 57 [citées par volumes et pages].
- Charl. d'Orl.* Poésies complètes de Charles d'Orléans, p. p. CH. D'HÉRICHAULT (Coll. Jannet). Paris 1874 [citées par volumes et pages].
- Christ. de Pisan I, II, III.* Œuvres poétiques de Christine de Pisan, p. p. M. ROY (Soc. d. anc. textes fr.). Paris 1886—1896 [citées par volumes, pages et vers].
- Christ. de P., Roy Ch.* Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V. (Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France p. M. Petitot, 1^e série T. V, VI. Paris 1819) [cité par volumes et pages].

- Clig.* Cliges von Christian von Troyes, herausgeg. von W. FÆRSTER. Halle 1884.
- Commynes.* Mémoires de Philippe de Commines. Nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes par B. DE MANDROT (Collection de textes p. s. à l'étude et à l'enseignement de l'histoire 33, 36, 1901, 1903).
- Desch.* Œuvres complètes de Eustache Deschamps, p. p. Le Marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Soc. d. anc. textes fr.). Paris 1878—1903 [citées par volumes, pages et vers, IX par vers].
- Enf. Og.* Les Enfances Ogier, par Adenés li Rois, poème publié et annoté par A. Scheler. Bruxelles 1874.
- Garnier.* Robert Garnier, Les Tragédies. Treuer Abdruck der ersten Gesamtausgabe, p. p. W. FÆRSTER. Heilbronn 1882-83.
- Hept.* L'Heptaméron des nouvelles de très haute et très illustre princesse Marguerite d'Angoulême roine de Navarre, p. p. B. PIFTEAU (Coll. Jannet) Paris 1875 [cité par volumes et pages].
- Larivey.* Les six premières comédies facécieuses de Pierre de Larivey, p. p. M. VIOLLET LE DUC. Ancien théâtre français, t. 5, 6 (Bibl. elzev.) Paris 1855 [Les différentes comédies sont citées par actes et scènes, dans les tableaux statistiques par volumes et pages].
- Marot.* Œuvres complètes de Clément Marot, p. p. P. JANNET. Paris 1868 [citées par volumes et pages].
- Mell. S. G.* Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelays. Édition revue, annotée et publiée par PR. BLANCHEMAIN (Bibl. elzev.) Paris 1873.
- Mol.* Œuvres de Molière. Nouvelle édition p. E. DESPOIS & P. MESNARD (Les grands écrivains de la France). Paris 1873—1900.
- Mont.* Essais de Michel de Montaigne, p. p. R. DESEIMERIS & A. BARCKHAUSEN. Bordeaux 1870, 1873 [cités par volumes et pages].
- Myst.* Le Mistère du Viel Testament, p. p. Le Baron J. DE ROTHSCHILD (Soc. d. anc. textes fr.) Paris 1878—1891 [cité par vers].
- Rab. Garg., Pant.* Œuvres de Rabelais, p. p. P. Jannet. Paris 1873. [citées par livres et chapitres].
- Racan.* Œuvres complètes de Racan, éd. T. DE LATOUR. (Bibl. elzev.) Paris 1857 [citées par volumes et pages].
- Ren.* Le roman du Renart, p. p. E. MARTIN. Strassbourg 1882—1885 [cité par vers].
- Ronsard.* Œuvres complètes de P. de Ronsard, p. p. M. Prosper Blanchemain. (Bibl. elzev.) Paris 1857—67 [citées par volumes et pages].
- Rose.* Le Roman de la Rose p. Guillaume de Lorris et Jean de Meung, p. p. FR. MICHEL. Paris 1864 [cité par vers].

- Sal. Mén.* Satyre Ménippée de la vertu du catholicon d' Espagne et de la tenue des estats de Paris, p. p. J. FRANK. Oppeln 1884 [cité par pages].
- Scarron.* P. Scarron, Le roman comique, éd. V. Fournel. (Bibl. elzev.) Paris 1857 [cité par volumes et pages].
- Villon.* Œuvres complètes de François Villon, p. p. L. MOLAND. Paris 1879 [citées par pages].

B. Ouvrages consultés:

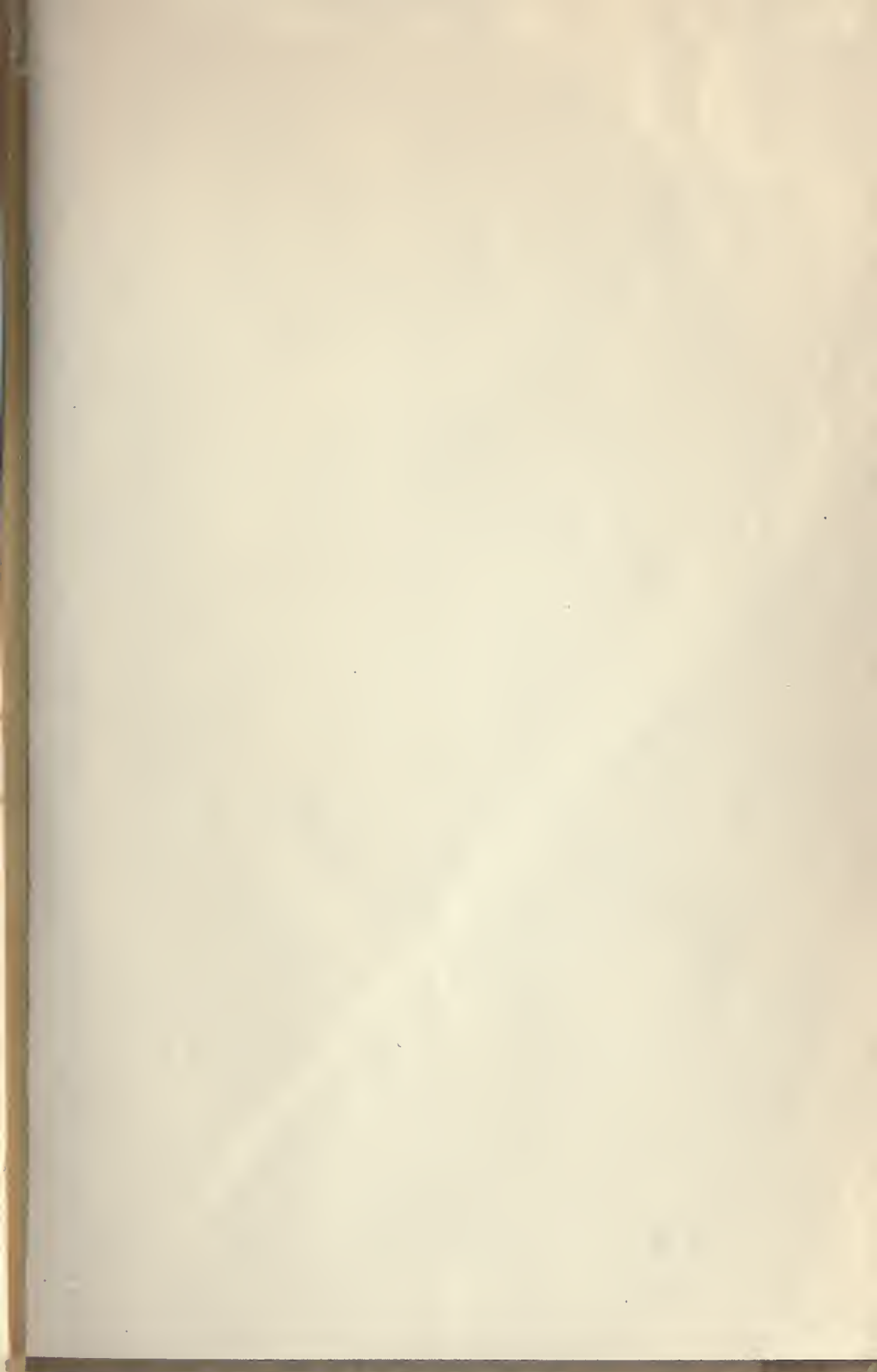
- D' AISY, Le genie de la langue française par la Sieur D** Paris 1685.
- BECKER, K., Syntaktische Studien über die Plejade. Thèse Leipzig. Darmstadt 1885.
- BENOIST, A., De la syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas. Thèse. Paris 1877.
- BRENOT, F., La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes. Thèse. Paris 1891.
- , Histoire de la langue française des origines à 1900. T. I—IV: 1 Paris 1905—1913.
- BUFFIER, CL., Grammaire Française sur un nouveau plan. Paris 1709.
- CHIFFLET, L., Essay d'une parfaite grammaire de la langue française. Anvers 1559.
- COTGRAVE, R., A French and English Dictionary. London 1660.
- DES PEPLIERS, J.-R., Grammaire royale française et allemande, contenant une methode nouvelle & facile pour apprendre en peu de temps la langue française. Berlin 1689.
- DHUEZ, N., Compendium grammaticae gallicae, in gratiam eorum editum qui germanicum idioma perfecte non callent. London 1647.
- Dictionnaire de l'Académie française.* Éd. 1—7. Paris 1694—1879.
- DUBOIS, JACQUES. JACOBI SYLVII ambiani in linguam gallicam Isagoge. Paris 1531.
- EDER, H., Syntaktische Studien zu Alain Chartiers Prosa. Thèse Erlangen. Würzburg 1889.
- ESTIENNE, R., Dictionnaire François latin autrement dict Les mots François, avec manieres d'user d'iceulx, tournez en Latin. Paris 1549.
- , Traicté de la grammaire française. Paris 1557.
- , De Gallica verborum declinatione. Paris 1540.
- FERSTER, W., Der Löwenritter (Yvain) von Christian von Troyes. Halle 1887.

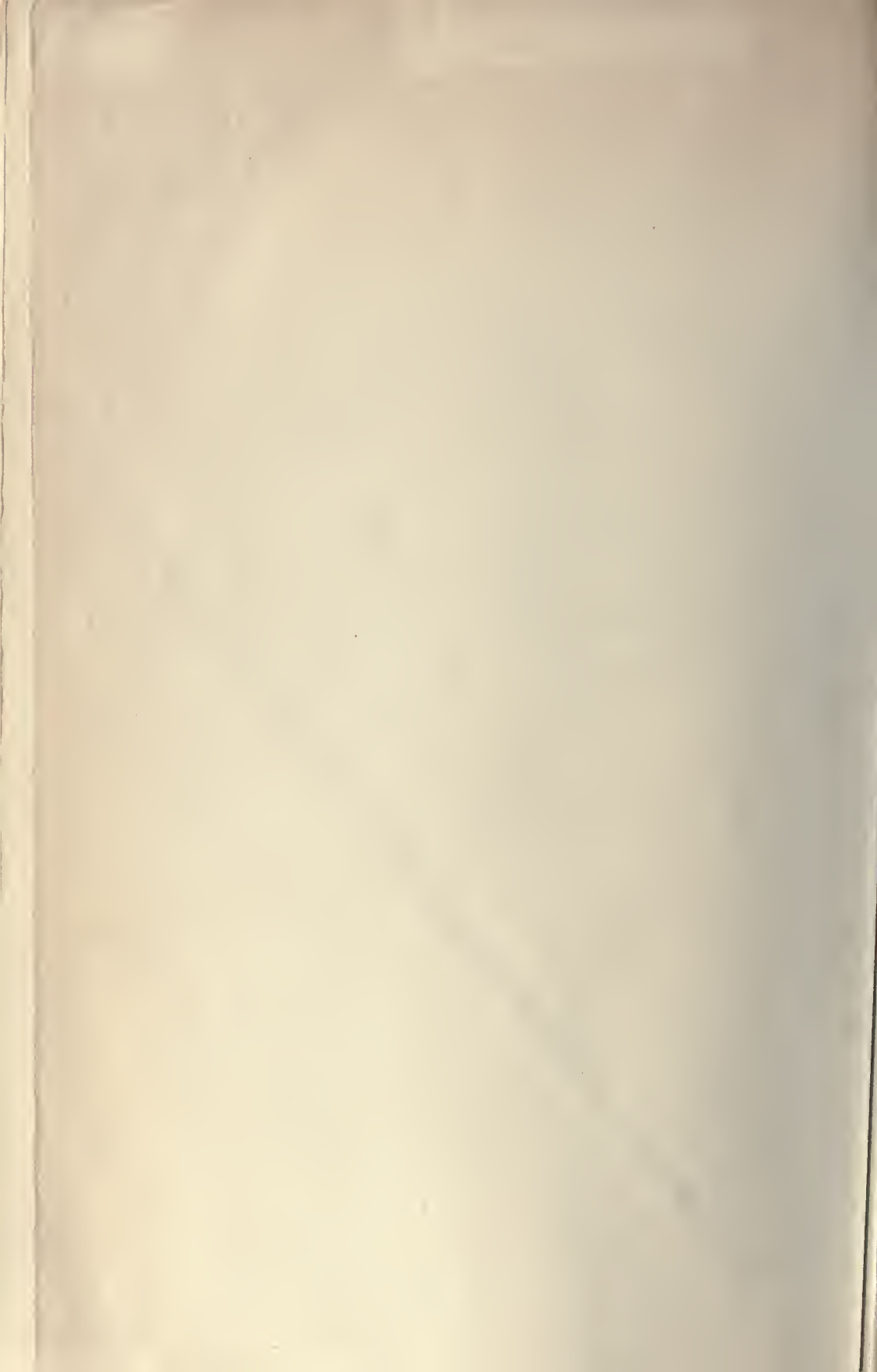
- GALLERT, F., Über den Gebrauch des Infinitivs bei Molière. Thèse. Halle 1886.
- GARNIER, JEAN, Institutio gallicæ linguæ, ad usum juventutis germanicæ ad illustrissimos juniores principes Landtgravios Hæssie conscripta. Marburg 1558.
- GEBHARDT, CHR., Zur subjektlosen Konstruktion im Altfranzösischen. Thèse. Halle 1895.
- GEHRING, P., Über die Sprache Brantômes. Thèse Leipzig. Saalfeld a. S. 1902.
- GEIJER, P.-A., Étude sur les Mémoires de Philippe de Comines. Upsala Universitets årsskrift 1871.
- GÉNIN, F., Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVII^e siècle. Paris 1846.
- GLAUNING, F., Syntaktische Studien zu Marot. Ein Beitrag zur Geschichte der französischen Syntax. Thèse Erlangen. Nördlingen 1873.
- , Versuch über die syntaktischen Archaismen bei Montaigne. Herrigs Archiv t. 49, 1872.
- GROSSE, K., Syntaktische Studien zu Jean Calvin. Herrigs Archiv t. 61, 1879.
- Grammaire générale et raisonnée* contenant les fondemens de l'art de parler. Paris 1660.
- HAASE, A., Syntaktische Notizen zu Jean Calvin. Zeitschrift für franz. Spr. t. 12, 1890.
- , Zur Syntax Robert Garnier's. Französische Studien V: 1 1885.
- , Syntaxe française du XVII^e siècle, traduite par M. OBERT. Paris 1898.
- HAMEL, F.-A., Molière-Syntax. Thèse. Halle 1895.
- HELLGREWE, W., Syntaktische Studien über Scarrons Le Roman Comique. Thèse. Jena 1887.
- HORLUC, P. & MARINET, G., Bibliographie de la syntaxe du français (1840—1905). Lyon, Paris 1908.
- HORNING, A., Le pronom neutre *il* en langue d'oïl. BÖMER, Rom. Studien IV.
- HUGUET, E., Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550. Thèse. Paris 1894.
- JESPERSEN, A., Sprogets logik. Köpenhamn 1913.
- KJELLMAN, H., La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français. Des origines au XV^e siècle. Thèse. Upsal 1913.
- KLAUSING, FR., Zur Syntax des französischen Infinitivs im XVI. Jahrhunderts. Thèse. Giessen 1887.

- LIDFORSS, W.-Éd., Observations sur l'usage syntaxique de Ronsard et de ses contemporains. Thèse Lund. Norrköping 1865.
- LITTRÉ, E., Dictionnaire de la langue française. Paris 1878—81.
- LIVET, CH.-L., La grammaire française et les grammairiens au XVI^e siècle. Paris 1859.
- MARTY-LAVEAUX, CH., Lexique de la langue de P. Corneille. Paris 1868.
- MAUPAS, CH., Grammaire et syntaxe française contenant règles bien exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction et usage de nostre langue. Orléans 1607.
- MEIGRET, LOUIS, Traité touchant le commun usage de l'Escrature française. Paris 1545.
- MÉNAGE, G., Observations sur la langue française. Paris 1675.
- MEYER-LÜBKE, W., Etymologisches Wörterbuch. Heidelberg 1911.
- MÜLLER, E., Zur Syntax der Christine de Pisan. Thèse. Greifswald 1886.
- NICOT, J., Thresor de la langue francoyse par A. DE RANCONNET, reveu et augmenté. Paris 1606.
- NORDSTRÖM, TH., Étude grammaticale sur les poésies de Charles d'Orléans. Thèse. Carlstad 1878.
- NYROP, KR., Grammaire historique de la langue française. T. I—IV. Copenhague 1899.
- Observations de l'Académie Française sur les Remarques de M. de Vaugelas.* Paris 1704.
- UDIN, A., Grammaire Française raportee au langage du temps. Rouen 1640.
- PALMGREN, VALFRID, Observations sur l'infinif dans Agrippa d'Aubigné. Thèse Upsal. Stockholm 1905.
- PALSGRAVE, J., L'Esclaircissement de la Langue Francoyse, éd. F. GÉNIN Paris 1852.
- PILLOT, J., Gallicæ linguæ institutio latino sermone conscripta. Paris 1550.
- PLATTNER, TH., Ausführliche Grammatik der französischen Sprache. Karlsruhe 1899—1908.
- RAMUS, P., Grammaire. Paris 1572.
- REICHEL, H., Syntaktische Studien zu Villon. Thèse. Leipzig 1891.
- RINGENSON, C.-A., Studier öfver verbets syntax hos Blaise de Monluc. Thèse. Upsala 1888.
- RÜBNER, R., Syntaktische Studien zu Bonaventure des Périers. Ein Beitrag zur historischen Grammatik der französischen Sprache. Thèse. Leipzig 1896.

- SCHAEFER, C., Der substantivierte Infinitiv im Französischen. Thèse. Kiel 1910.
- SCHMIDT, J.-U., Syntaktische Studien über die *Cent Nouvelles Nouvelles*. Thèse. Zürich 1888.
- STENGEL, E., Chronologisches Verzeichnis französischer Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts. Oppeln 1890.
- STIMMING, A., François Villon. Herrigs Archiv, t. 48, 1871.
- , Die Syntax des Commynes. Zeitschrift für rom. Phil. t. 1, 1877
- TOBLER, A., Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Leipzig 1886—1912.
- TENNIES, P., La syntaxe de Commynes. Thèse. Berlin & Greifswald 1876.
- WAGNER, E.-W., Mellin de Saint-Gelais. Eine literatur- und sprachgeschichtliche Untersuchung. Thèse. Heidelberg 1893.
- VAUGELAS, C.-F., Remarques sur la langue française, éd. A. CHASSANG. Versailles 1880.
- WENDELL, J.-G.-H., Étude sur la langue des Essais de Michel de Montaigne. Thèse. Lund. Stockholm 1882.
- VOGELS, J., Der syntaktische Gebrauch der Tempora und Modi bei Pierre de Larivey im Zusammenhang der historischen französischen Syntax. BÖMER, Romanische Studien V, 1880.
- VOIZARD, E., Étude sur la langue de Montaigne. Thèse. Paris 1885.







- Hesselman, B., De korta vokalerne *i* och *y* i svenskan. Undersökningar i nordisk ljudhistoria. 1909. 5: 25.
- Holm, S., Studier öfver Uppsala universitets anglosaxiska myntsamling. 1917. 3: 50.
- Hård af Segerstad, Kersfln, Quelques commentaires sur la plus ancienne chanson d'états française, le Livre des manières d'Étienne de Fougères. 1907. 2 kr.
- Hägström, F. W., Excerpta Liviana. 1874. 1: 25.
- Janzon, E., Sångar af Catullus från Verona. Öfversättningsförsök. 1. 1889. 75 öre. — 2. 1891. 75 öre.
- Johansson, J., De Choëphoris Aeschyli et Electris Sophoclis atque Euripidis inter se comparatis. 1864. 2: 25.
- Johansson, K. F., Beiträge zur griechischen Sprachkunde. 1890. 4 kr.
- , De derivatis verhis contractis linguae graecae. 1886. 4 kr.
- , Solfågeln i Indien. 1910. 1: 50.
- Karlgren, A., Den Arnamagnæanska handskriften 315 F. a. 1905. 35 öre.
- Kempff, H., Kaniken Gamles Harmsöl. Öfversättning o. förklaringar. 1868. 1 kr.
- Klockhoff, O., Partalopa saga, för första gången utgifven. 1877. 1: 50.
- , Studier öfver Pödreks saga af Bern. 1880. 50 öre
- , Studier öfver Eufemiavisorna. 1881. 1: 75
- Knös, O. V., De digamno Homérico. 1. 1872. 75 öre. — 2. 1873. 2: 50. — 3. 1879. 3 kr.
- Korlén, A., Statwechs gereimte Weltchronik MS. N:o 777 Hannover. 1907. 5: 50.
- Kürre, K., Nomina agentis in Old English. P. 1. 1915. 4 kr.
- Lagercrantz, O., Zur griechischen Lautgeschichte. 1898. 2: 50.
- Lagergren, J. P., De vita et elocutione C. Plinii Caecili Secundi. 1871. 2: 50.
- Landtmanson, C. J. G., Undersökning öfver språket i skriften: »Um styrils kununga ok höfðinga». 1865. 2: 10.
- Leander, P., Ueber die sumerischen Lehnwörter im Assyrischen. 1903. 2 kr.
- Leffler, L. F., Några ljudfysiologiska undersökningar rörande konsonantljuden. 1. De klusila konsonantljuden. 1874. 1: 75.
- , Om *v*-omljudet af *ɪ*, *i* och *ei* i de nordiska språken. 1. Om *v*-omljudet af *ɪ* framför nasal. 1877. 2 kr.
- , Om 1607 års upplaga af Uplandslagen. 1880. 75 öre.
- Lidforss, W. E., A survey of the English conjugation. 1863. 35 öre.
- , Beitr. z. Kenntnis von dem Gebrauch des Konjunktivs im Deutschen. 1862. 70 öre.
- Lind, E. H., Om rim och verslemningar i de svenska landskapslagarne. 1881. 1: 75.
- Linder, A., Plainte de la Vierge en vieux vénitien. Texte critique précédé d'une introduction linguistique et littéraire. 1898. 5: 50.
- Linder, N., Om allmogemålet i Södra Møre härad af Kalmar län. 1867. 3: 15.
- Lindkvist, H., Middle-English place-names of Scandinavian origin. 1. 1911. 5: 50.
- Lindstam, S., Georgii Lacapeni Epistolae X priores. 1910. 4 kr.
- Lindström, V. Cn., Commentarii Plautini. In fabulas legendas et explicandas studia. 1907. 2: 75.
- Lug, A., Sur les verbes forts des langues romanes. 1869. } *Tills.* 1: 25.
- , Saggio su' pronomi personali della lingua italiana. 1869. }
- Ijungdahl, S., De transeundi generibus, quibus utitur Isocrates. 1871. 1 kr.
- Ijungstedt, K., Det starka preteritum i germanska språk. 1888. 3 kr.
- Lundell, J. A., Études sur la prononciation russe. 1. 1891. 5 kr.
- Lundgren, M. F., Spår af hednisk tro och kult i fornsvenska personnamn. 1880. 1: 50.
- Löfstedt, E., Beiträge zur Kenntnis der späteren Latinität. 1907. 2: 50.
- Neuman, E., Utbredningen av vokalbalansen *a:ä* i medelsvenskan. 1917. 2: 50.
- Nilén, N. F., Luciani codex Mutinensis. 1888. 1: 75.
- Nordling, J. T., C. J. Tornbergs Koränoöfversättning granskad. 1876. 1 kr.

- Nordling, J. T., Den svaga verb-bildningen i hebreiskan. 1871. 1 kr.
- Noreen, Ad., Fryksdalsmålets ljudlära. 1877. 2 kr.
- , Lång vokal i förbindelse med följande lång konsonant i de östnordiska språken. 1880. 50 öre.
- Ottelin, O., Studier öfver Codex Bureanus. 1. 1900. 3 kr. — 2. 1905. 3 kr.
- Persson, P., Wurzelweiterung und Wurzelvariation. 1891. 6 kr.
- Petersson, A. M., Sur les phrases conditionnelles de la langue française. 1864. 45 öre.
- Psilander, H., Die niederdeutsche Apokalypse. 1901. 1: 75.
- , Ett fragment af den tyska Trojasagan i det Wrangelska biblioteket på Skokloster 1917. 1: 60.
- Richert, M. B., Försök till belysning af mörkare och oförstådda ställen i den poetiska Eddan. 1877. 1 kr.
- Rudberg, G., Textstudien zur Tiergeschichte des Aristoteles. 1908. 2: 50.
- Rödning, R., De Graecorum trimetris iambicis. 1874. 75 öre.
- , Fabulas Euripideas, quae insunt in codice Parisino 2712, iterum contulit 1876. 25 öre.
- Sandström, C. E., De L. Annaei Senecae tragoediis. 1872. 1: 50.
- , Emendationes in Propertium, Lucanum, Valerium Flaccum. 1878. 75 öre.
- , Studia critica in Papinium Statium. 1878. 1: 25.
- Schleek, H., Bidrag till tolkning af Rök-inskriften. 1908. 75 öre.
- , Folknamnet Geatas i den fornengelska dikten Beowulf. 1907. 1 kr.
- , Studier i Beowulfsagan. 1909. 1 kr.
- , Studier i Hervararsagan 1918. 1: 50.
- , Studier i Ynglingatal. 1. 1905. 1 kr. — 2. 1906. 1 kr. — 3. 1907. 1 kr. — 4. 1910. 1: 50.
- Schwartz, E., Om olika kasus och prepositioner i fornsvenskan från tiden före år 1400. 1878. 2: 75.
- Sellmann, J., Prooemium et specimen lexicis synonymici arabici Althā'ālībī. 1863. 80 öre.
- Sidenbladh, K., Allmogemålet i norra Ångermanland. 1867. 1: 35.
- Sperber, H., Sechs isländische Gedichte legendarischen Inhalts. 1910. 2 kr.
- Stenbock, C.-M., Zur Kollektivbildung im Slavischen. 1906. 2 kr.
- Stjernström, G., Eric Arvillius, Grammaticae svevicae specimen. 1884. 3 kr.
- Svedberg, The och Nordlund, Ivar, Fotografisk undersökning av Codex argenteus. 1918. 2: 50.
- Säve, C., Om språkskiljaktigh. i svenska och isländska fornskrifter. 1861. 25 öre.
- Tamén, Fr., Fonetiska kännetecken på lanord i nysvenska riksspråket. 1887. 1: 50.
- , Om fornordiska feminina, afleda på *ti* och *ipa*. 1877. 1: 25.
- , Om tyska ändelser i svenskan. 1880. 1 kr.
- , Slaviska lanord från nordiska språk. 1882. 75 öre.
- , Svenska ord belysta genom slaviska och baltiska språken. 1881. 1 kr.
- Thörnell, G., Studia panegyrica. 1905. 1 kr.
- , Studia Tertullianea. 1917. 3 kr.
- Torblörnsson, T., Die gemeinslavische Liquidametathese. 1. 1902. 3: 50. — 2. 1904. 3: 50.
- Uppström, W., Gotiska bidrag med särskild hänsyn till de Ambrosianska urkunderna. 1868. 75 öre.
- Wadstein, E., Fornnorska homiliebokens ljudlära. 1890. 3: 50.
- Walberg, C. A., De confusione pronominum tertiae personae Graecorum. 1867. 30 öre.
- Wellander, E., Studien zum Bedeutungswandel im Deutschen. 1. 1917. 5: 50.
- Wessén, E., Zur Geschichte der germanischen *n*-Deklination. 1914. 4 kr.
- Östergren, O., Stilistiska studier i Törneros' språk. 1905. 2: 50.
- Östling, N., De elocutione C. Sallustii Crispi. 1863. 1 kr.

PC
2311
K54

Kjellman, Hilding
La construction moderne de
l'infinitif dit sujet logique
en français

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

